



2020

la Gazette



Application smartphone

06/05/20
Création de la
Fédération
Via Columbani



VIA COLUMBANI



Ouverture du site
viacolumbani.com



Page Facebook

[Présentation de l'association des Amis de saint Colomban]



L'association des Amis de saint Colomban travaille depuis 1948, dans le cadre du bénévolat, à la sauvegarde et la valorisation du patrimoine colombanien. Elle a en charge l'entretien, l'embellissement et la promotion des sites colombaniens : la butte d'Annegray et la grotte de saint Colomban à Sainte-Marie-en-Chanois (sites dont elle est propriétaire). L'association participe aussi à la promotion et aux activités de l'Abbaye Saint-Colomban, propriété du Diocèse. Son action culturelle est valorisée, chaque année à Luxeuil, avec des Tables rondes européennes du monachisme luxovien, mais aussi par sa participation à diverses activités, en France et en Europe, liées au monachisme luxovien et à l'œuvre de saint Colomban. L'association veille aussi à préserver et faire connaître l'héritage spirituel et historique de saint Colomban et de ses successeurs.

Les Amis de saint Colomban participent activement à des projets européens liés au patrimoine matériel et immatériel colombanien.

Notre association ne reçoit aucune subvention publique, excepté lors des fêtes de 2015 : elle ne vit que par les cotisations de ses adhérents, les dons et l'organisation de manifestations culturelles en lien avec le monachisme luxovien. Depuis 2018 notre association est reconnue d'intérêt général par l'administration fiscale. Vous pouvez déduire 66% de vos dons, si vous êtes imposable.

À fin 2020, notre association compte 353 adhérents à jour de cotisations, mais il y a encore de la place pour accueillir de nouveaux Amis : *alors, rejoignez-nous dans une ambiance amicale et constructive!*

[Sommaire]

ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION

Page 4 > Messe à Annegray / Journée de nettoyage à la grotte

Page 5 > Expérience d'une permanence à Annegray / Décès du père Cucherousset

Page 6 > Une croix celtique au château de Scey-sur-Saône

Page 7 > 1400 ans de la mort d'Ursanne

Pages 8 et 9 > Le futur carillon de Moutier et sa cloche Saint-Colomban

Pages 10 et 11 > Cérémonie pour sainte Brigide de Kildare

LES SITES COLOMBANIENS

Page 12 > L'Église voit le jour en 2020

Page 13 > Archéologie à Annegray et à Saint-Martin à Faucogney-et-la-Mer

Pages 14 à 17 > Annegray, cimetière Saint-Martin de Faucogney

Pages 18 et 19 > Évolution du secteur de Faucogney au Moyen-Âge central

Pages 20 à 23 > Sondages archéologiques sur le site de Saint-Martin / Résumé des opérations archéologiques menées en 2020

Page 24 > Découvertes archéologiques à Besançon

Page 25 > Résumé des opérations archéologiques menées en 2019-20 au Saint-Mont

VIA COLUMBANI

Pages 26 et 27 > La Via Columbani en Irlande / Naissance de la fédération Via Columbani

Page 28 > Inauguration du Kolumbansweg (Suisse)

Page 29 > Inauguration de l'étape Vaire-le-Grand/Besançon

Page 30 > Un motard prénommé Colomban

Page 31 > Une nouvelle croix Saint-Colomban à Saint-Coulomb

ARCHIVES DE L'ASSOCIATION

Pages 32 à 41 > L'école de l'institut des Frères des écoles chrétiennes à Luxeuil / Legs de Melle Bourdault

Page 42 > L'école Saint-Vincent

Pages 43 à 49 > Association d'éducation populaire Saint-Colomban / Souvenir de la colonie de vacances du Bercaill

Pages 50 et 51 > L'origine de la création des Amis de saint Colomban

Pages 52 et 53 > Installation de la chaire de Notre-Dame à Luxeuil

[Éditorial]

Votre Gazette est le miroir des manifestations et animations des Amis de saint Colomban au cours de l'année écoulée.

Cette année 2020 restera gravée dans la mémoire collective comme une période entachée de difficultés et de contraintes; malgré tout, notre association a pu réaliser quelques activités comme les marches sur la *Via Columbani*.

Cette pandémie n'a pas eu d'impact important sur l'ouverture de la *Via Columbani*. Simon Derache avec une équipe de bénévoles a mené ce projet au terme de sa première étape: ouvrir le site internet à destination du grand public. La création de la Fédération *Via Columbani* a été aussi une autre étape importante avec la collaboration des associations, les Amis Bretons de Colomban et Colomban en Brie. Un projet qui a vu le jour grâce aux financements de la Fondation Gilles et Monique Cugnier, de la ville de Luxeuil-les-Bains et de l'association européenne du Chemin de saint Colomban et notre association a apporté son soutien financier pour boucler le budget.

La *Via Columbani* ouvre la voie aux pèlerins et marcheurs, mais aussi à un programme de valorisation de l'œuvre de saint Colomban en prospectant les sites traversés par cet itinéraire: associations, villes, paroisses, départements, régions... Un travail étalé sur plusieurs années doit commencer en 2021. Exceptionnellement nous n'avons pas pu réaliser notre Table Ronde annuelle, mais nous allons renouer avec ce rendez-vous culturel en 2021.

L'entretien des sites colombaniens n'a pas été oublié, merci à Roger et Danièle Dirand ainsi qu'aux Amies et Amis ayant participé aux journées d'entretien sur les sites d'Annegray et de la grotte de saint Colomban. L'assouplissement des contraintes sanitaires en juillet en août ont entraîné un afflux de touristes sur nos sites d'Annegray et de la grotte de saint Colomban. L'année 2021 doit nous permettre d'envisager une permanence sur ces sites pour proposer notre librairie colombanienne et renseigner les visiteurs au cours des mois de forte affluence touristique.

L'inauguration de l'Église avait été programmée en 2020, mais les circonstances sanitaires ont repoussé cet événement en 2021. Les vestiges et la scénographie s'y rattachant sont des témoins, très rares sinon exclusifs, de l'époque de *Luxovium* et de l'arrivée de saint Colomban. Les Amis de saint Colomban seront des ambassadeurs de l'Église.

C'est votre Gazette, n'hésitez pas à nous communiquer vos articles consacrés au patrimoine colombanien en Europe. Tous les ans, des pages du « patrimoine oublié », qui font partie de l'histoire de Luxeuil-les-Bains et de son monastère, sont ajoutées.

Il est aussi important de rappeler les dons des partenaires financiers: commerçants, entreprises et la fondation Gilles et Monique Cugnier, qui contribuent à la réalisation de nos « Tables rondes du patrimoine colombanien ».

Comme tous les ans, cette gazette est préparée au cours du premier trimestre de l'année suivante par votre serviteur et l'excellente mise en page est réalisée par Vanessa Le Lay, un grand merci pour son travail qui valorise les sujets abordés. Martine Bavard est toujours fidèle à la relecture de cette Gazette, un grand merci pour son travail.

En espérant que le virus vous a épargnés, ainsi que les personnes de votre entourage, je vous souhaite une agréable lecture.

Merci à tous les bénévoles, qui par leur travail, apportent vie et amitié à notre association.

**Jacques Prudhon, votre président,
qui reste à l'écoute de vos remarques et de vos propositions**



MESSE À ANNEGRAY, DIMANCHE 12 JUILLET 2020



Le père Bernard Garret célèbre la messe.



Tous les paroissiens de la Vallée du Breuchin ont accompagné les Amis de saint Colomban.

La traditionnelle messe de la paroisse de la vallée du Breuchin à Annegray fut célébrée par l'abbé Bernard Garret, ancien curé de la Vallée du Breuchin et aumônier de notre association.

Cette cérémonie est un marqueur pour les colombaniens car elle est dans la continuité des fêtes d'été de Saint-Colomban instaurées en 1924 par Mgr Henri Thiébaud, curé de Luxeuil et fondateur de notre association.

Depuis cette date, une fête était organisée à Luxeuil, y compris pendant les années de guerre, et certaines années les vêpres étaient

célébrées à Annegray ou à la grotte de saint Colomban.

Gilles Cugnier a voulu faire perpétuer cette tradition en organisant une messe à la mi-juillet de chaque année que nous continuons à célébrer avec la communauté paroissiale de la Vallée du Breuchin.

JOURNÉE DE NETTOYAGE À LA GROTTÉ DE SAINT COLOMBAN

Le 20 juin, seulement une douzaine d'Amis et Amies se sont retrouvés à la grotte de saint Colomban, merci à eux d'avoir bravé la pandémie pour consacrer quelques heures à l'entretien du site. Du fait de la situation sanitaire, beaucoup de visiteurs sont venus sur nos sites colombaniens pendant la période estivale et ils ont été unanimes pour apprécier la présentation et l'entretien des sites que Danielle et Roger Dirand continuent de bichonner avec passion. L'éleveur qui confiait des chevaux, ânes, mulets aux prairies de la grotte de saint Colomban a pris sa retraite. Nous recherchons un éleveur auquel nous lui confions gratuitement les champs de Saint-Colomban.



Les abords de la chapelle avec leurs rochers ont été nettoyés.



Chacun travaillait dans son secteur avec tronçonneuse, coupes fils, grattoirs...



Daniel Dirand procède à l'évacuation de la mousse, nid pour la végétation en été.



Le beau temps était au rendez-vous.

EXPÉRIENCE D'UNE PERMANENCE À ANNEGRAY

Pendant la première semaine d'août un Ami a effectué une permanence sur le site d'Annegray. Il a accueilli 65 visiteurs en 5 jours qui parcouraient les 1000 Étangs, principalement en vélo à assistance électrique, en profitant du nouveau banc sonore installé par la Communauté de Communes des 1000 Étangs.

Cette présence a permis de faire

visiter le site aux promeneurs qui ont bien apprécié cette pause culturelle au cours d'une journée de découverte des espaces naturels. Une présentation des différentes publications de notre association a généré quelques ventes à des personnes souhaitant approfondir leur connaissance autour de saint Colomban et de ses successeurs.

Cette expérience est à renouveler en juillet août 2021 sur les sites de la grotte de saint Colomban et Annegray.

On lance un appel aux volontaires qui souhaitent passer une journée sur un site pendant cette période.

S'adresser à Jacques Prudhon 03 84 40 30 03 ou jacques.prudhon@wanadoo.fr

LE PÈRE XAVIER CUCHEROUSSET A REJOINT SAINT COLOMBAN DANS LA MAISON DU SEIGNEUR LE 15 MAI 2020



Le père Xavier Cucherousset, à l'extrême droite sur la photo, co-célèbre la traditionnelle messe estivale à Annegray.

Tous les Amis et Amies de saint Colomban connaissaient l'abbé Yayo, surnom que le père Xavier Cucherousset s'était octroyé. À sa retraite en 2006, il logea à l'abbaye et il fut un aumônier pour notre association. Avec Michel Morel, qui l'a accompagné jusqu'à son dernier souffle, et Gérard Rigallaud, ils ont formé «l'âme

active» dans l'abbaye toujours présents et disponibles dans une Maison accueillante à tous instants. Pour cause de retraite, il quitte l'abbaye avec Michel Morel en 2013. Son héritage spirituel passe par la paroisse de Saint-Loup de 1976 à 1989. Il participa à la vie associative locale et plus particulièrement les clubs de

football et de cyclotourisme.

Aumônier du mouvement rural de la jeunesse chrétienne il organisa des camps de vacances dans les Vosges.

Les contraintes sanitaires n'ont pas permis de se rassembler nombreux lors de ses obsèques à Laviron (Doubs) où il sera enterré dans le caveau familial. Christophe Bazin, curé de la paroisse de Luxeuil-les-Bains et modérateur de la paroisse de Saint-Loup-sur-Semouse a organisé une messe d'action de grâce en sa mémoire le 14 juin 2020 où près de 200 lupéens et lupéennes, sous des précautions sanitaires très strictes, étaient venus lui adresser un dernier adieu.

UNE CROIX CELTIQUE DANS LE PARC DU CHÂTEAU DE SCEY-SUR-SAÔNE EN HOMMAGE À SAINT COLOMBAN

Jean Bouvrot, Ami de saint Colomban, habite à Scey-sur-Saône, il connaît ce calvaire sous le vocable de Notre-Dame de Lorette avec une croix celtique depuis plusieurs années.

En bordure d'une voie d'accès au château de Scey-sur-Saône se dresse un beau calvaire qui fut un lieu de procession pour les habitants de la ville portuaire.

Une belle légende raconte qu'une vieille dame et une jeune fille ramassaient du bois mort quand le Comte Jean de Rupt (Rupt-sur-Saône, XIV^e siècle), qui était à la chasse ce jour-là, voulut abuser de la jeune fille. Celle-ci préféra se noyer dans l'étang non loin de là plutôt que de céder à ses avances. Le baron de Bauffremont, seigneur de Scey-sur-Saône, assista impuissant aux derniers moments du drame et fit comparaître Jean de Rupt devant un tribunal afin de le juger pour son crime. Reconnu coupable, Jean eut la possibilité de partir en croisade et évita ainsi la potence. De retour 20 ans plus tard, il plaça une statuette dans le chêne qui se trouvait sur le lieu de son crime afin de demander pardon. Beaucoup de légendes ont été racontées autour de ce drame, elles animaient les veillées dans l'âtre avant l'arrivée de la télévision. Depuis à cet endroit, un monument symbolisant un arbre, a été construit et une statue de la Vierge fut installée après la guerre de 1870. Le vocable de Notre-Dame de Lorette a été souvent invoqué pour le repos des soldats de la Grande Guerre.

La croix celtique Saint-Colomban

Le château de Scey-sur-Saône, ancienne seigneurie du XII^e siècle, a connu plusieurs familles nobiliaires au cours des siècles parmi lesquelles

la famille de Bauffremont, dont l'un des membres fut abbé commanditaire de Luxeuil de 1680 à 1733. Le château reconstruit par l'abbé Charles Emmanuel de Bauffremont au début du XVII^e siècle fut détruit en 1795 lors de la Révolution ne laissant que l'écurie, aujourd'hui transformée en pavillon, et une buanderie très imposante.

Le 1^{er} juillet 1899, le domaine est vendu au comte Ferdinand O'Gorman; son fils Patrice le met à disposition du service de santé de l'armée en 1916. Le 21 juin 1918, le domaine est acquis par Hubert Bresson, fils d'Abel Bresson à l'origine de la distillerie de Fougerolles (aujourd'hui distillerie Peureux). C'est probablement entre 1899 et 1918 que la croix celtique a été installée avec sa dédicace à saint Colomban: Saint Colomban, fondateur du monachisme régional priez pour nous - Ferdinand et Alicia O'Gorman d'Hoffelize.

Ferdinand Alfred, comte O'Gorman (Paris, 1825 - Malzéville (54), château de Pixérécourt, 3 décembre 1900) est un propriétaire terrien français, rentier et défenseur de la foi catholique.

Il est connu pour ses très nombreuses propriétés en Lorraine, pour ses dons généreux envers l'Église et pour avoir reconstruit entièrement le château de Pixérécourt dans les années 1860. La famille O'Gorman (ou Mac Gorman), dont les plus anciennes mentions remontent au XII^e siècle, appartient à l'ancienne noblesse d'Irlande. Elle fait souche en France vers 1688-1691 avec Arnold O'Gorman de Kilmurry, venu à la suite de Jacques II. La noblesse de la maison O'Gorman est reconnue par lettres patentes de Louis XVI

données à Versailles en février 1774 et enregistrées au Parlement de Paris le 3 mai 1775. La branche aînée porte le titre de Comte. Il est utile de rappeler que saint Colomban n'a pas connu la croix celtique telle que nous la connaissons aujourd'hui. En effet la forme de cette croix est apparue en Irlande plus tardivement au cours des VIII^e et IX^e siècles. Les croix irlandaises, à l'époque de Colomban, étaient pattées, chaque bras était étroit au centre et large à la périphérie rappelant la forme des pattes.

Source des informations :

Site internet de la ville de Scey-sur-Saône : <http://www.scey-sur-saone.fr/index.php?IdPage=1431348273>
Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Ferdinand_Alfred_O%27Gorman



À gauche le monument en pierre rappelant l'arbre ayant abrité la statue de la Vierge Marie et la croix celtique Saint-Colomban.



Légende la plaque commémorative : SANCTE COLOMBANE FUNDATOR HUIUS REGIONIS MONACHORUM ET PATER ORA PRO NOBIS FERDINANDUS ET ALICIA O'GORMAN NATA D'HOFFELZE EREXERUNT.

620-2020 : 1400^e ANNIVERSAIRE DE LA MORT D'URSANNE

Il y a au moins deux choses dont tout le Jura suisse se souviendra en pensant à l'année 2020: la pandémie et l'année jubilaire à Saint-Ursanne. Car l'histoire religieuse et culturelle de saint Ursanne, ce compagnon de Colomban, est constitutive de nos racines. L'abbé Arthur Daucourt, éminent historien de chez nous, écrivait: « *Un peuple qui oublie son passé est voué à la servitude et à la mort* ».

Dans le combat contre la pandémie, les quarante événements prévus lors de l'année jubilaire ont souffert: vingt-trois ont réjoui 8127 personnes, neuf ont été canardés, huit reportés en 2021 et quinze paroisses ont été privées de visite guidée. En revanche, les cinq restaurations ou aménagements qui perdureront ces prochaines années ont tous été finalisés: on peut admirer l'ermitage qui a retrouvé ses couleurs, explorer le sentier des sculpteurs et y découvrir dix tableaux illustrant des légendes de l'ermite. On s'émerveille également devant le sarcophage du saint mis en valeur dans le maître-autel ainsi que devant l'exposition permanente de quelques objets du trésor. Et enfin des brochures aux entrées de la collégiale ainsi qu'une



3 octobre 2020, colloque «Ursanne, un saint mérovingien et sa postérité».

application pour smartphone nommée « Circuit secret », renseignent le visiteur sur l'histoire, la spiritualité et l'architecture du patrimoine.

Amputé de quelques événements lors de son combat contre le virus, le jubilé s'est clos le 21 mars 2021 avec une célébration présidée par l'évêque de Bâle.

Sans doute qu'Ursanne est enchanté des restaurations, événements et innovations réalisés durant cette année jubilaire. Il peut sans autre préoccupation continuer de veiller sur sa ville, sur les 100 000 personnes qui la visitent annuellement et qui découvrent

que pour se sentir bien, chaque personne doit être enracinée dans le passé et tendue vers l'avenir. Après huit ans d'investissement, les membres du comité vont se retirer, mais leur travail demeurera. Alors bienvenue ces prochains mois pour vivre les huit événements reportés en 2021 ou découvrir les transformations pérennes.

Toutes les infos sur le site : www.ursanne1400.ch

* Philippe Charmillot, membre du comité et de l'équipe pastorale et Ami de saint Colomban



20 septembre 2020, messe en patois dans la collégiale.



Septembre 2020, pèlerins sur le chemin de Saint-Ursanne.

LE FUTUR CARILLON DE MOUTIER (SUISSE) ET SA CLOCHE SAINT-COLOMBAN

Quatorze siècles après sa mort, saint Coloman retrouve cinq de ses disciples et redonne de la voix.

Saint Coloman

Né vers 540 en Irlande, Coloman commence sa mission évangélique sur le continent dans les années 580, en compagnie d'une douzaine de moines. Son périple européen le mènera en Cornouailles britannique, en France où il fonde trois monastères, Annegray, Luxeuil et Fontaine, en Autriche et finalement en Italie où il achève son pèlerinage terrestre à Bobbio le 21 novembre 615.

Ses qualités de prophète et de prédicateur lui assurent un succès rapide, à tel point qu'à la fin du VII^e siècle, la communauté colomanienne a fondé une quarantaine de monastères en Gaule. Ce sont sous les abbatiats d'Eustaise (615 - 630) et Valbert (630 - 670) que Luxeuil devient un phare spirituel et culturel en Europe.

Aujourd'hui, la mémoire de Valbert reste encore bien présente dans le Jura Suisse avec la fondation du monastère de Montier-Grandval par Valbert et saint Germain de Trèves, moine à Luxeuil, ainsi que les ermitages de Saint-Ursanne et de Saint-Imier dans la mouvance colomanienne. Trois paroisses ont toujours pour patron Saint-Valbert.

Le carillon de Moutier

Quatorze siècles plus tard, sous le nom de Moutier carillonne, est créée le 6 décembre 2018 une association qui a pour but de construire un carillon dont l'étendue couvrira 5 à 7 octaves. Ce genre d'instrument n'existant pas dans l'Arc jurassien côté suisse, le carillon permettra de

faire connaître l'art campanaire, d'enrichir la diversité culturelle et l'attractivité de la région.

Parmi les 86 cloches prévues (état au 28/02/2021), certaines font référence aux origines du christianisme (sainte Trinité, Sainte Vierge, sainte Anne, Ange Gardien, saints Mathieu, Marc, Luc et Jean), aux fondateurs d'ordres religieux (saints Augustin, Benoît et Norbert), aux martyrs de la Légion thébaine (saints Maurice, Victor, Vère et Ours) et aux moines colombaniens (saints Coloman, Gall, Ursanne, Imier, Germain et Randoald).

Ainsi, Moutier, par le son de ses cloches et l'harmonie de son carillon, retrace sous un même toit, de grands moments de l'histoire chrétienne. Notre ville, qui ne compte que 7 500 habitants, se hisse au carrefour de multiples acteurs religieux européens, représentés par les martyrs de la légion thébaine, les chanoines prémontrés et les moines colombaniens, sous le regard bienveillant de Dieu.

La cloche Saint Coloman

Derrière ce survol de l'histoire se cache dans le futur carillon une petite merveille, la cloche St Coloman, fierté de l'Association des Amis de St Coloman, établie à Luxeuil. D'un poids de 54 kg, pour un diamètre de 39 cm et une hauteur de 35 cm, coulée en 2020, il avait été prévu de baptiser cette cloche le 25 novembre 2020, en compagnie de 6 consœurs et en présence du président Jacques Prudhon. Cependant, un perturbateur mondial, de triste mémoire, dénommé covid-19, ne l'a pas entendu de cette oreille. Il



Clocher de l'Eglise Notre-Dame de la Prévôté de Moutier, inauguré en 1967, est contigu au projet d'auditorium avec son carillon.

est venu contrecarrer cette fête et a repoussé cette inauguration aux calendes ... campanaires.

La cloche Saint-Coloman se trouve en 27^e position dans le futur Carillon de Moutier. Sa tonalité est représentée par un do "", c'est-à-dire le do de la troisième octave.

Dans la même octave, quatre autres cloches tiennent compagnie à Saint-Coloman, respectivement Saint-Gall (do dièse ""), Saint-Ursanne (ré ""), Saint-Imier (ré dièse ""), Saints Germain et Randoald (mi "").

La cloche Saint-Coloman donne une dimension internationale à ce carillon monumental puisqu'elle se greffe sur le chemin européen de Saint-Coloman qui s'étend de Bangor/Irlande à Bobbio /Italie ; par sa voix céleste, elle inaugure une étroite collaboration sonore et harmonieuse par-dessus la frontière franco-suisse.

Construction d'un auditorium

Pour garantir un avenir serein non seulement à Saint Coloman, mais également à toutes les cloches du carillon, l'association Moutier carillonne est en pourparlers avec les autorités politiques en vue de la construction d'un auditorium situé juste à côté de l'église Notre-Dame de la Prévôté à Moutier. Pour caser les 86 cloches, dont la plus grande pèse 2200 kg pour un diamètre de 162 cm, et la plus petite 20 kg pour un diamètre de 20 cm, une surface d'environ 100 m² est indispensable. Si la situation sanitaire ne devait pas s'améliorer dans un proche avenir, le baptême des nouvelles cloches, dont celle de Saint-

Coloman, pourrait se dérouler dans le nouveau bâtiment, une fois construit.

Et si la covid-19 devait persister à perturber notre planification, nous aurons les moyens de lui sonner les cloches !

* Au nom de l'Association Moutier Carillonne, Marco Roth, secrétaire et Ami de saint Coloman



Cloche Saint-Coloman déposée dans un abri provisoire avant son installation dans l'auditorium.



Projet de l'auditorium en construction.



Vue générale sur Moutier.



Un lampadaire original à Moutier.



Fouilles archéologiques à Montier en 2008 découverte de structures des bâtiments conventuels en centre-ville de Moutier.

LES PAROISSES DES TERRES DE HONAU (BAS-RHIN) HONORENT SAINTE BRIGIDE DE KILDARE, CO-PATRONNE DE L'IRLANDE

Lors de la fête de Sainte-Brigide de Kildare, le 2 février 2020, les paroisses des Terres de Honau se regroupent pour transférer la statue de la Sainte depuis l'église Sainte-Brigide de Kilstett à l'église Saint-Wendelin de La Wantzenau. Dans cette région la présence de moines irlandais à l'époque mérovingienne et carolingienne est attestée. Certains historiens émettent l'hypothèse que saint Coloman et ses compagnons, lors de leur exil vers 610, migraient le long du Rhin en se déplaçant d'une communauté Scots à une autre. Le monastère de Saint-Michel de Honau, aujourd'hui disparu, occupait une zone humide dans la vallée du Rhin au nord de Strasbourg. Il fut fondé par des moines irlandais au 8^e siècle et le monastère Saint-Thomas à Strasbourg avait été fondé par ces mêmes moines insulaires quelques années plus tôt. La tradition révèle que le nom de la commune de La Wantzenau viendrait de saint Wendelin, un autre moine Scot, qui fut abbé de l'abbaye de Tholey en Sarre. Saint Wendelin est à l'origine du nom de la famille de Wendel, une dynastie industrielle de forges en Lorraine depuis trois siècles ainsi que de la ville de Saint-Wendel en Sarre.



Le garde Suisse précède la statue. Photo JP Ehrismann.



3 octobre 2020, colloque «Ursanne, un saint mérovingien et sa postérité».

Lors de cette cérémonie de Sainte-Brigide à Kilstett, Jean Bouvrot, un Ami de saint Coloman représentait notre association. M. Breifne O'Reilly, consul d'Irlande, était présent ainsi que Mgr Marco Ganci, représentant le Saint-Siège auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg. M. Gabriel Muller, maire de Kilstett et Ami de saint Coloman, a accueilli toute la communauté des pèlerins de Sainte-Brigide de Kildare. Une douzaine de musiciens, membres des Alphornfreunde Mittlerer Schwarzwald, originaire de la Forêt Noire, ont sonné du cor des Alpes. À l'issue de la célébration, l'assistance a suivi en procession la statue en grès des Vosges de sainte Brigide. Après un repas dans la salle de la Musique et de la Culture de Kilstett, la procession reprit en direction de l'église Saint-Wendelin de La Wantzenau. C'est au son de la cornemuse que la statue a été installée avant que l'on procède à

la bénédiction et la distribution des pains et du sel. Une belle journée riche en partage que beaucoup d'Amis de saint Coloman sont invités à découvrir en 2021 si la pandémie ne vient pas annuler la manifestation.

* Gabriel Muller, Ami de saint Coloman, ancien maire de Kilstett

SAINTE BRIGIDE DE KILDARE, SA PRÉSENCE À COLOGNE

Le musée Wallraf-Richartz de Cologne possède un très beau tableau du Meister von Sankt Severin. Cette peinture présente huit élégantes saintes, parées de magnifiques robes de couleurs. Le décor est simple: un portique de pierre taillée. La manière dont les Saintes sont placées, est un beau jeu de symétrie: des deux côtés, une nonne, une robe verte. D'un côté des têtes avec des couronnes royales, de l'autre côté des têtes avec des couronnes de fleurs... Parmi elles, Sainte Brigide de Kildare en nonne avec à ses pieds une vache. Sainte Brigide est la protectrice du bétail. Souvent une vache est couchée à ses pieds. Au-dessus de la porte d'entrée de l'église de Freyming dont elle est la patronne, se trouve une belle statue en pierre avec une vache.

Les autres saintes sont reconnaissables à leurs attributs. Sainte Ursule cache sous son manteau ses compagnes. La légende parle de 10000 vierges. Elle tient une flèche à la main, symbole de son martyre. Sainte Gertrude de Nivelles est la fille de Sainte Itte. Comme abbesse elle tient la crosse et un livre sur lequel il y a une souris! Sainte Apolline tient une tenaille avec une dent. L'église de Kilstett possède une relique de la Sainte. Un tableau à son image décore la nef de l'église. On l'implore pour le mal aux dents. Sainte Catherine porte un bout de la roue qui a servi à son martyre. Sainte Barbe avec sa tour est la patronne des mineurs, des pompiers, des sapeurs du génie... Sainte Dorothée tient un panier rempli de fleurs et de fruits. Elle avait envoyé un tel panier à l'avocat Théophile qui demandait sa condamnation. Il se convertit alors

et fut mis à mort comme martyr. Sainte Suzanne avec une épée est une martyre de Rome. Elle porte une couronne de fleurs, symbole de son martyre. Ces Saintes rappellent un vieux dicton alsacien:

*S'Käetelmim Rädle
S'Bärwelmmim Termel
S'Gretelmim Wermel
Sin schoenste Müdel
Im ganze Ländle!*

Gretel, Sainte Marguerite, tient avec une chaîne un dragon à ses pieds. Ce dragon est devenu un ver! La question qui reste: pourquoi Sainte Brigide à Cologne? Dans la grande église romane de Saint Martin à Cologne, se trouve une belle statue de style baroque de Sainte Brigide de Kildare. Elle est représentée en abbesse tenant une crosse. Saint Martin était le siège d'un monastère de moines irlandais. Comme très souvent ils emportaient leurs Saints dans leurs bagages! Mais qui est ce peintre appelé Meister von Sankt Severin? C'est un artiste anonyme de l'École de Cologne. Il a été actif jusque vers 1520. Cette école est influencée par le gothique rhénan tardif, le Renaissance est proche. Meister von Sankt Severin est surtout connu pour les 20 tableaux qui représentent les scènes de la légende de Saint Severin qui se trouvent dans l'église du même nom. Et Saint Severin?

Il y en a plusieurs :

- Saint Severin de Sens au IV^e siècle,
- Saint Severin de Vienne en Dauphiné au V^e siècle,
- Saint Severin du Norique à Passau au V^e siècle,
- Saint Severin d'Agaune l'actuel,
- Saint Maurice en Valais au V^e siècle,
- Saint Severin de Paris au VI^e siècle dont l'église se trouve dans le Quartier Latin,



- Saint Severin de Tivoli au VIII^e siècle,
- et enfin, Saint Severin de Cologne, il fut évêque de Bordeaux. Son corps fut transféré à Cologne d'après la légende. Son reliquaire se trouve dans le chœur de l'église de Cologne. C'est le patron de Cologne et des tisserands. On le prie pour la pluie en cas de sécheresse. Il est fêté le 23 octobre. En conclusion, si vous êtes à Cologne, allez visiter le musée Wallraf-Richartz. Et bien sûr, faites une prière dans l'église Saint Severin. Vous aurez encore le temps de saluer les trois Rois Mages dans le dôme. Pour terminer votre visite, il y a le beau musée Romain-Germanique juste à côté de la Cathédrale. Il vous restera une senteur de parfum. Ah! l'eau de Cologne!

* Gabriel Muller, Ami de saint Coloman

L'ÉCCLESIA VOIT LE JOUR EN 2020 : UN TÉMOIN DU PASSÉ LUXOVIEN QUI SYMBOLISERA L'HISTOIRE DU MONACHISME LUXOVIEN

Si saint Colomban est le fondateur du monastère de Luxeuil, ses successeurs saint Eustaise et saint Valbert ont transformé son œuvre luxovienne en une ruche de moines constructeurs de monastères en Gaule, sous la règle des bons Pères Benoît et Colomban. La renommée du monastère, à travers les cours royales mérovingiennes, fera de l'école de Luxeuil la plus réputée d'Europe.

Saint Colomban repose à Bobbio en Italie qui devient un lieu de pèlerinage au cours des siècles pour la population locale, mais aussi pour les moines insulaires en route vers Rome. Ils implorent la protection du grand Saint irlandais. Les reliques de saint Colomban vont être transportées en pèlerinage jusqu'à Pavie où la relique doit être garante de la justice rendue. Chaque étape sera un lieu de prières et de dévotions, voire d'un miracle que la tradition a conservé à travers les siècles.

Saint Valbert sera enterré dans une crypte, aux riches décors, adossée à l'église Saint-Martin de Luxeuil. Trois siècles après la fin de la vie terrestre de l'abbé Valbert, on assistera à un rituel semblable à celui de saint Colomban avec le transport des reliques de saint Valbert dans les terres du monastère de Luxeuil, usurpées par les seigneurs locaux après la mort

du saint abbé. Cette procession des reliques de saint Valbert en Neustrie et en Burgondie avait pour but de demander la restitution des terres, mais aussi de déposer des reliques du Saint pour ouvrir des prieurés et des monastères dédiés au culte du troisième abbé de Luxeuil. Beaucoup de disciples de Valbert venaient en pèlerinage sur la tombe du Saint à Luxeuil. Après avoir fait don de leurs terres à l'abbaye luxovienne, ils revêtirent l'habit monastique pour préparer leur voyage dans l'au-delà et en se faisant enterrer au plus près de la crypte du Saint. L'ensemble des sarcophages, visibles dans l'Écclesia, ne reflète qu'une partie des inhumations de ces pèlerins en quête de rédemption, les textes du XIX^e siècle citent des sarcophages sur trois niveaux.

C'est le premier niveau, le plus ancien, qui est partiellement parvenu jusqu'à nous. Les Amis de saint Colomban ne remercieront jamais assez Sébastien Bully, archéologue CNRS, qui comprit très vite l'importance de ces découvertes et de leur protection. Il sut convaincre la municipalité de Luxeuil pour investir dans cette « vitrine », témoin du passé luxovien, qui n'a que peu d'équivalent en France, voire au-delà de l'hexagone.

L'Écclesia sera une vitrine du riche

patrimoine luxovien du dernier siècle avant l'ère chrétienne jusqu'à aujourd'hui. Il témoignera que Luxeuil fut un phare culturel et spirituel réputé au cours des époques mérovingienne et carolingienne, dans une Europe des peuples imaginée par saint Colomban.

L'inauguration avait été programmée en mai 2020, mais la pandémie a repoussé cet événement au 20 mars 2021 sous réserve des conditions sanitaires.



Avril 2020, le bâtiment prend son aspect définitif.



Mai 2020, l'ensemble de la charpente est posée.



Novembre 2020, l'Écclesia, vue de la façade est avec la tour des Échevins.



Janvier 2020, une grande partie du site est à couvert.



Février 2020, les dernières travées sont installées.



ARCHÉOLOGIE À ANNEGRAY ET SAINT-MARTIN À FAUCOGNEY-ET-LA-MER

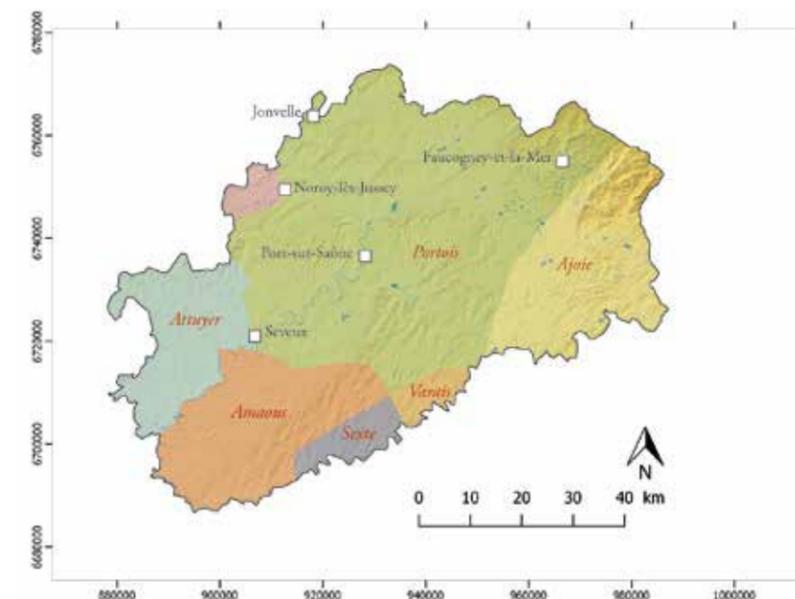
Depuis 2012, les Gazettes des Amis de saint Colomban vous ont informés des fouilles archéologiques sur le site d'Annegray dont la chapelle Saint-Martin, dans le cimetière de Faucogney-et-La-Mer qui fait probablement partie du premier monastère de saint Colomban.

Vous pouvez retrouver les Gazettes sur notre site internet : <https://www.amisaintcolomban.org/wordpress/>

En 2019 est créé un nouveau Projet Collectif de Recherche intitulé « Le portois du IV^e au XII^e siècle, évolution des pouvoirs et dynamiques de l'occupation humaine » sous la direction des archéologues Adrien Saggese, Valentin Chevassu et Thomas Chenal.

Ce programme a été financé en partie par la Fondation Gilles et Monique Cugnier. Une participation décisive dans la poursuite des recherches commencées en 2010 sous la direction de Sébastien Bully, archéologue CNRS.

Le département de la Haute-Saône pâtit depuis le milieu des années 1990 d'une perte de vitesse de la recherche archéologique que les récents travaux de Sébastien Bully (UMR 6298 ArTeHis) autour du site de Luxeuil-les-Bains viennent nuancer. Les avancées réalisées à travers ce site permettent un premier constat : le département de la Haute-Saône conserve un formidable patrimoine historique et archéologique méritant une large



Carte de la restitution hypothétique des pagi carolingiens du département de la Haute-Saône et localisation des sites étudiés dans le cadre du PCR.

réévaluation. À travers la création d'une association, le Collectif pour l'Archéologie et le Patrimoine de la Haute-Saône (CAPHS), nous avons, depuis janvier 2018, relancé des opérations de prospections thématiques ciblant plusieurs sites du département autour d'une problématique large : l'évolution du peuplement du secteur entre l'Antiquité tardive et le Moyen Âge central (IV^e-XII^e s.). Quels sont les

formes et les rythmes de l'évolution de l'occupation humaine entre l'Antiquité tardive et le Moyen Âge central sur ce territoire ? Quels sont les facteurs de ces dynamiques et quelle est, si elle existe, l'incidence des différents potentats sur ces groupes humains ?

Extrait du site : <https://artehis.u-bourgogne.fr/programmes-de-recherche/>

Ce rapport, publié en 2020, consacre 20 pages au site Saint-Martin de Faucogney-et-La-Mer et nous vous proposons trois extraits de ce rapport :

- ❶ Faucogney-et-La-Mer : Opérations et résultats : les sources ; Identification des découvertes ; La stèle dite de « Diane » ; conclusion. (page 12 à 15)
- ❷ Évolution du secteur de Faucogney au Moyen Âge central (pages 16 et 17)
- ❸ Sondage archéologique sur le site de « Saint-Martin » à Faucogney-et-La-Mer (page 18 à 21)

1 ANNEGRAY, CIMETIÈRE SAINT-MARTIN DE FAUCOGNEY

Cet article est extrait du rapport de programmation triennale (2019): *Le Portois du IV^e au XII^e siècle – Évolution des pouvoirs et dynamique de l'occupation humaine.*

Sous la direction de: Adrien Saggese, Valentin Chevassu, Thomas Chenal.

La Fondation Gilles et Monique Cugnier a subventionné une partie du coût des travaux.

2. IV. FAUCOGNEY-ET-LA-MER

2.IV. ÉTAT DE L'ART

(Adrien Saggese et Valentin Chevassu)

Le site de l'église de Saint-Martin de Faucogney surplombe Annegray au sud, premier monastère fondé par Colomban, moine irlandais, au VI^e siècle, ainsi que le bourg castral de Faucogney au nord-ouest.

De par sa position dominante à 492 mètres d'altitude, il surplombe la vallée du Breuchin aux portes du plateau des «Mille-Étangs» qui lie Faucogney et les Vosges à Luxeuil, et la plaine menant à Mélisey. Ce site permettrait logiquement l'installation d'une occupation de hauteur. Cette idée est appuyée par la transcription dans le paysage hagiographique de la *Vita Colombani*, lorsque Jonas de Bobbio décrit le lieu de fondation du monastère comme étant un «castrum antique».

Un certain nombre de découvertes anciennes faites sur la commune de Faucogney-et-la-Mer indiquent une occupation du secteur dès l'Antiquité. Cependant, la localisation imprécise de ces découvertes a amené les chercheurs successifs à des extrapolations.

La Carte archéologique de la Gaule (Faure-Brac 2002, p. 226) mentionne la découverte au XVIII^e siècle sur le site de «Saint-Martin» de Faucogney d'une stèle représentant une divinité reconnue comme Diane et de plusieurs artefacts ayant consacré ce site comme celui d'un sanctuaire antique. Cette interprétation et les mentions de ces découvertes ont ainsi été reprises depuis le XVIII^e siècle sans une réelle exégèse des sources relatives au contexte de leur invention. Il apparaît en effet que la localisation exacte de ces objets ne peut être apportée que pour un seul d'entre eux et que l'identification même du mobilier ou des sujets représentés pourrait remettre en question la fonction de ce site.

Les sources

La plus ancienne source connue mentionnant la découverte d'une stèle représentant la déesse Diane à Faucogney est fournie par Bernard de Montfaucon (Montfaucon 1724, p. 231, PI. 2 après la 69) en 1724. Il s'agit d'un *addendum* à son ouvrage «L'Antiquité expliquée et représentée en figures» paru en 1719 où figure cette mention: «La Diane qui suit a été trouvée en terre, vers l'an 1718 sur la Montagne de Faucogney en Lorraine, proche la Paroisse de Saint-Martin». La stèle est conservée au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon sous le numéro d'inventaire 848.4.1. C'est cette mention qui sera ensuite reprise à la lettre près par Jacques Martin en 1727 (Martin 1727, t. IV, XX, pp. 104-105).

Le premier biais de cette mention de Bernard de Montfaucon est le caractère très flou de la localisation

de la découverte. Le secteur de Faucogney appartenant au diocèse de Besançon depuis le haut Moyen-Âge (Bully, Marron 2018, p. 158), échappe donc au territoire lorrain. La mention de la «Montagne de Faucogney» ne figure pas explicitement le mont Saint-Martin puisque le massif des pré-Vosges formant le plateau des «Mille-Étangs» (altitude moyenne: 510 m) couvre près de 80 % du territoire de la commune actuelle. La mention «proche la Paroisse de Saint-Martin» pourrait même indiquer qu'elle n'a pas été découverte sur son territoire. Même si l'on exclut cette hypothèse, on sait qu'elle couvrait une partie non négligeable du massif des «Mille-Étangs». En soi, cette stèle aurait pu être découverte sur un espace couvrant plusieurs kilomètres carrés et rien ne vient confirmer qu'elle l'ait été dans ou à proximité directe de l'église Saint-Martin. Il serait d'ailleurs surprenant que l'auteur n'ait pas mentionné l'église elle-même si la découverte avait été faite en son sein. En tout cas, Nicolas Gravier signale en 1805 que «le prieur d'Anegrey fit incruster (le buste de Diane) dans un mur de terrasse où je l'ai vu en 1805» (Gravier 1844, p. 122, note 1). Ce témoignage est confirmé par Jean-Antoine Marc en 1805: «A Annegray, on a trouvé, en 1718 une Diane lune en pierre et en relief, qui est aujourd'hui dans une niche pratiquée dans le mur du jardin du ci-devant prieuré» (Marc 1805, p. 26). J.-A. Marc suggère également ici que la découverte de cette stèle a été réalisée sur le territoire d'Annegray et non de Faucogney.

Le texte de Montfaucon évoque

ensuite la découverte conjointe à cette stèle de statuettes de «plusieurs autres petites figures de bronze d'animaux, de cochons, etc... le tout de très mauvais goût». Cette statuette de «cochon» est également mentionnée par Charles Longchamps en 1861 (Longchamps 1861, p. 167) en reprenant le texte de Montfaucon. Elle serait restée dans la collection des R. P. Bénédictins de Luxeuil jusqu'à sa dispersion à la Révolution (Faure-Brac 2002, p. 226). En revanche, il n'en est plus fait mention dans la documentation connue des autres figures de bronze d'animaux.



Fig. 1 : Bas-relief de Diane d'après Dom J. Martin, 1727.

Le caractère imprécis de la localisation des découvertes mentionnées par Bernard de Montfaucon dans son *addendum* relève probablement de l'exploitation d'une autre source relatant la découverte, en la personne de Dom Augustin Calmet. C'est en effet ce moine bénédictin, auteur entre autres des «Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie» (Calmet 1746) qui a fourni la gravure de la stèle présente dans l'ouvrage de Montfaucon (Fig. 1) (Montfaucon 1724, p. 231, PL 2 après la 69). Il est envisageable que la mention originale de la

découverte de la stèle provienne d'une publication de ce cénobite que nous n'avons pas identifié. Il cite cependant, dans son «Histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine» (Calmet 1728), après les druides qui «demeurent dans de profondes forêts» et exercent leurs religions sur des «autels, sur lesquels on immolait des victimes humaines, du sang desquelles on arrosait les arbres des environs» (Calmet 1728, t.I, p. 11), un culte rendu sur le territoire lorrain à Diane lune (Calmet 1728, t.I, p. 12). Malgré le poids de l'historiographie du XVIII^e siècle qui transparait dans ces lignes, il est possible que le lien à ce culte de Diane lune fasse au moins en partie, référence à la découverte de la stèle de Faucogney, ce qui conforterait l'hypothèse que Dom Calmet est bien le premier à la signaler.

Une dernière découverte aurait été effectuée en 1718. Absente du texte de Montfaucon, elle apparaît en 1805 sous la plume de J.-A. Marc (Marc 1805, p. 26) et de N. Gravier en 1844 (Gravier 1844, p. 122, note 1). Il s'agit d'une statuette de Priape en bronze, retrouvée pour J.-A. Marc «Sur le mont Saint-Martin» et pour N. Gravier «Dans la nef même de l'église». Il s'agit de la localisation la plus précise d'une des découvertes effectuées sur le mont Saint-Martin.

N. Gravier cite finalement la découverte en 1747 d'une statuette de Diane en bronze «sur la montagne de Diane, aujourd'hui St-Martin» (Gravier 1844, p. 122, note 1). Cette localisation est également très large et rien ne permet de lier directement cette découverte aux précédentes. Cette statuette est apparemment perdue bien qu'une description d'Hélène Walter en 1976 (Walter 1976, p. 219, 246-247) d'une figure similaire issue d'une collection privée puisse lui être attribuée.

Identification des découvertes

Les statuettes de Diane, Priape et d'animaux en bronze, de par leurs dimensions réduites (hauteur: 14,5 cm pour la statuette de Diane et «petites figures d'animaux» [Walter 1976, p. 246; Montfaucon 1724 p. 231]) et leur aspect, peuvent être identifiées comme des représentations de divinités liées au culte privé ou domestique. Bien que leur localisation exacte, à l'exception du Priape, ne puisse être affirmée, il semblerait que ces statuettes soient plutôt liées à une occupation de type domestique et non purement culturelle. Les sondages effectués dans la nef de l'église Saint-Martin de Faucogney en 2012 et 2014 (Bully (dir.) 2015, p. 51) n'ont d'ailleurs révélé aucune trace d'une occupation de l'Antiquité à cet emplacement.



Fig. 2 : Extrait de la base Actimuseo du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon (J.-L. Bousson).

La stèle dite de «Diane» (fig. 2)

La stèle identifiée comme une représentation de Diane en 1718 est certainement l'objet ayant bénéficié du plus d'attention des savants et chercheurs. Cette identification n'a jamais été remise en question depuis le XVIII^e siècle bien que la figure représentée ne soit pas des plus courantes.

Cette figure est sculptée sur un bloc de grès rouge grossièrement parallélépipédique (53 x 51 x 63 cm). Sa surface présente de multiples traces de taille notamment au ciseau et à la broche. Ces différents modes de tailles indiqueraient plusieurs manipulations et remplois. Cette assertion est confirmée par les mentions de J.-A. Marc et N. Gravier citées précédemment et indiquant que le bloc a été employé dans la maçonnerie d'un mur de terrasse du prieuré d'Annegray au moins au XIX^e siècle. Cependant, les encoches de crampons de scellements en doubles queues d'arondes sur une des faces du bloc indiquent clairement que celui-ci fut utilisé en tant qu'élément de construction monumental durant l'Antiquité (Adam 2011, p. 56-57). Le fait que ces encoches de scellements se trouvent sur la base de la stèle indique que le bloc n'est pas employé dans sa position d'origine. Elles devaient être initialement creusées sur le lit d'attente, la face supérieure du bloc, afin de le sceller avec les blocs voisins, ce qui démontre que l'orientation primitive du bloc de la stèle est inversée.

Il demeure cependant malaisé de définir la chronologie de ces remplois : a-t-on affaire à une stèle sculptée remployée en élément architectural ou l'inverse ? Il est tentant d'opter pour cette deuxième solution ce qui indiquerait la préexistence d'un bâtiment antique monumental à proximité du secteur de découverte de la stèle. La méconnaissance de la datation de cette sculpture ne permet pas de trancher quant à une relation d'antériorité entre les remplois. Il faut également prendre en compte le fait que le bloc a pu subir des retouches afin d'être intégré au mur de terrasse du prieuré d'Annegray ce qui complexifie un peu plus cette situation. Des encoches de débitage



Fig.3 : Diane déesse de la chasse (Wikipédia-Romainbehar).

ont également été observées sur tout le pourtour en largeur du bloc ce qui indique que l'on a tenté de le fendre en deux, peut-être en dernier lieu afin de l'alléger. Une croix a également été gravée au sommet de la stèle, peut-être après sa découverte. Au total, ce sont trois voire quatre remplois de cette stèle, qui peuvent être proposés : une première utilisation en tant que bloc architectural monumental ou stèle, une incorporation au mur de terrasse du prieuré avec possibilité de retouches et une tentative de débitage pour séparer la face arrière.

L'identification même de la figure représentée peut être nuancée. La sculpture est effectuée en bas-relief et prend forme dans une niche creusée de quelques centimètres. Dans son état actuel, elle présente le buste d'un personnage de face, vêtu d'un drapé lui couvrant les deux épaules. Le visage est rond et présente une chevelure mi-longue couvrant les oreilles. Les détails de la face sont aujourd'hui difficilement perceptibles mais l'on discerne les reliefs des yeux, du nez et des lèvres. Un croissant de



Fig.4 : Séléné therme de Dioclétien-Rome-Wikipédia, Marie-Lan Guyen.

lune aux pointes tournées vers le haut est figuré en arrière-plan du sommet du crâne. C'est ce dernier détail qui avait amené les savants au XVIII^e siècle à identifier formellement ce relief comme une représentation de la déesse Diane. Si la lune est effectivement un attribut lié à la déesse Diane, les représentations antiques de cette dernière, coiffée d'un diadème en croissant de lune sont très rares (Fig.3). Ce modèle semble plutôt apparaître dans l'iconographie des XVI^e-XVII^e siècles.

À l'époque antique, il est en revanche relativement souvent associé à Séléné/Luna déesse de la lune (Fig. 4). Les traces de son culte sont extrêmement rares, mais sa représentation accompagnée de son parèdre Hélios/Sol est très courante dans l'iconographie antique. Leur binôme représente en effet le cycle des jours et des nuits et plus généralement du renouveau et de la renaissance. Ces figures apparaissent dans toute une série de représentations religieuses, magiques, astronomiques et astrologiques (Le Bohec 2014, p. 455). L'exemple le plus proche est celui des tablettes astrologiques du sanctuaire de Grand (88) (Fig. 5) où ces deux figures occupent le médaillon central. Elles sont également quasi systématiques sur les représentations de tauroctonie liées au culte de Mithra au cours des



Fig.5 : Tablettes astrologiques du sanctuaire de Grand(88), fin du II^e siècle (MAN, MDAAC).

II^e et III^e siècles (Fig.6). Il est délicat de trancher sur cette question de l'identification de la figure à Diane étant donné le peu de comparatifs connus, alors que les représentations de Luna sont très courantes dans l'iconographie antique. Il serait donc plus prudent de rester ouvert quant à l'identité de la figure représentée, d'autant plus qu'elle accompagnait peut-être une composition plus large.

Conclusion

Cet état des lieux est toujours en cours et sera complété avec l'appui de spécialistes au cours de l'année prochaine afin d'affiner nos conclusions. Il en est présenté à la suite une première synthèse. La reprise des sources signalant des découvertes anciennes sur les secteurs du mont Saint-Martin et du hameau d'Annegray met en évidence un certain nombre de biais quant à la localisation et l'identification même de ces découvertes. Ces difficultés viennent à leur tour nuancer l'interprétation de l'occupation de la hauteur du mont Saint-Martin au cours de l'Antiquité. Si la présence d'un temple dédié à Diane au Haut-Empire peut être battue en brèche (absence d'éléments caractéristiques de type dédicace, ex-voto, lots de monnaies, objets de parures, objets miniatures [Barrai étal. 2015]), celle d'une occupation domestique de type établissement rural dispersé peut être suggérée. C'est en tout cas ce que semblent confirmer les découvertes de mobilier céramique antique faites au sein du cimetière



Fig.6 : Mithra immolant le taureau, image Panorama de l'Art.

Saint-Martin et aux alentours lors de prospections pédestres (Bully, Marron 2018, p. 144). L'autre point inédit relevé cette année est l'identification du bloc de la stèle dite de « Diane » comme un remploi de bloc monumental antique provenant d'une structure non localisée. En conclusion, plusieurs pistes de recherches peuvent être abordées à partir de ces observations. J.-A. Marc et N. Gravier au XIX^e siècle attestent formellement de l'intégration de cette stèle au mur de terrasse du prieuré d'Annegray. De par la faible qualité de la description de la trouvaille de cette stèle par Montfaucon, il peut être envisagé qu'elle fut découverte à Annegray et non à Saint-Martin, ce qui laisserait supposer l'existence d'un bâtiment monumental antique à proximité. Il est intéressant de mentionner ici les prospections géophysiques menées depuis 2009 par Sébastien Bully et son équipe

autour de la butte du prieuré d'Annegray et la détection de deux structures interprétées comme un potentiel sanctuaire antique à 100 mètres au nord-ouest de cette dernière (Bully, Marron 2018, pp. 148-149). Peut-on envisager que ce bloc provienne de ces structures ? Avec encore plus de prudence, peut-on imaginer que cette stèle entre dans la composition d'un groupe sculpté mithriaque, témoignant de la présence de ce culte à Annegray ? Ce culte étant très populaire au sein des régiments des II^e et III^e siècles, pourrait-il être mis en lien avec une présence militaire et entrer en résonance avec le récit de Jonas de Bobbio mentionnant un *castrum* ruiné dans le secteur à l'arrivée de Saint-Colomban à la fin du VI^e siècle (Bobbio 2010). Il est très clair que ces déductions sont à ce stade des extrapolations très larges et que l'exégèse faite de l'origine des découvertes sur le secteur de Saint-Martin/Annegray ouvre plus de questionnements qu'il n'en résout. Mais elles confortent plusieurs trajectoires de recherches initiées par Sébastien Bully, notamment l'identification des structures E et F découvertes au radar à Annegray et la compréhension de l'occupation antique du mont Saint-Martin. C'est à cette dernière tâche que l'équipe du PCR s'est attelée durant l'été 2019.



Carte postale du cimetière et de l'église Saint-Martin à Faucogney vers 1900. Un chemin de Faucogney à Annegray passait devant la ferme, aujourd'hui disparue.

2 ÉVOLUTION DU SECTEUR DE FAUCOGNEY AU MOYEN-ÂGE CENTRAL

Cet article est extrait du rapport de programmation triennale (2019): *Le Portois du IV^e au XII^e siècle – Évolution des pouvoirs et dynamique de l'occupation humaine.*

Sous la direction de: Adrien Saggese, Valentin Chevassu, Thomas Chenal.

La Fondation Gilles et Monique Cugnier a subventionné une partie du coût des travaux.

Évolution du secteur de Faucogney au Moyen Âge central

De manière générale, il faut attendre le XII^e siècle pour que les textes éclairent la répartition des principaux habitats groupés et des lieux de culte aux alentours du site. Le secteur étudié est alors dominé par deux puissances seigneuriales, l'abbaye de Luxeuil et les sires de Faucogney. L'organisation du peuplement rural est difficile à saisir dans le détail avant la fin du Moyen Âge. Elle est alors caractérisée par une forte dispersion en multiples hameaux de faible importance, en particulier autour de la montagne Saint-Martin, en bordure du plateau des «Mille-Étangs».

Une origine alto-médiévale de l'église Saint-Martin pourrait être suggérée par le contexte archéologique du site, de même que par le vocable du sanctuaire. Le remploi d'une pierre sculptée d'une croix et d'entrelacs, datée de manière incertaine entre le VIII^e et le début du XI^e siècle (Fig. 1), pourrait également évoquer l'existence d'un édifice de cette époque. Pour autant, les investigations archéologiques menées à l'intérieur de l'église en 2012-2014 n'ont pas livré d'indices probants pouvant confirmer

l'existence d'un lieu de culte antérieur au Moyen Âge central (Bully, Sapin 2012; 2013; 2014). Le sanctuaire n'apparaît dans les écrits qu'en 1188: il est alors donné au chapitre de Saint-Etienne de Besançon par l'archevêque Thierry de Montfaucon (Theobaldet al. vol. 3, 1974, p. 18; Moyses 1994). Les élévations de l'église actuelle resteraient à étudier: le chevet et le clocher comportent des éléments des XII^e, XIV^e et XV^e siècles, tandis que la nef a été rebâtie au XVIII^e siècle.

Quoiqu'isolée de tout village, l'église reste paroissiale jusqu'en 1726. Elle est alors le chef-lieu d'un des plus vastes ressorts de Haute-Saône et regroupe les villages voisins de Faucogney, la Voivre, Écromagny, La Lanterne et Annegray. Cette position isolée pourrait être rapprochée de divers exemples connus dans le massif du Jura, où des lieux de culte médiévaux ou alto-médiévaux, en lien avec des itinéraires importants ou des points de peuplement disparus, conservent un rôle paroissial jusqu'au cours de la période moderne malgré leur éloignement des pôles de peuplement. On signalera, entre autres, les cas de Jougne (Doubs) ou de Nogna (Jura) qui ont fait l'objet de recherches archéologiques récentes (Bully, Sapin 2017; Métraï 2019; Martinez 2019). Le site de Saint-Étienne de Coldres (Jura) présente de fortes ressemblances avec le cas de Faucogney dans la mesure où l'église paroissiale, médiévale et moderne, dotée d'un vaste ressort, mais placée à l'écart de tout habitat groupé postérieur au XI^e siècle, perpétue l'emplacement d'une occupation de hauteur tardo-antique et alto-médiévale (Rousset 1853,



Fig.1 : Pierre sculptée dans le mur nord du clocher de l'église Saint-Martin à Faucogney.

vol. 1, p. 346-351; Rothé 2001). Des situations similaires sont fréquemment décrites dans le sud de la France, où elles sont souvent mises en lien avec les phénomènes d'*incastellamento* (voir par ex. Schneider 2007; Hautefeuille 1998). Cet isolement paraît témoigner d'un déplacement des lieux de pouvoirs ou des habitats groupés, suivi beaucoup plus tardivement par le transfert des structures paroissiales et cimétières.

À partir du XII^e siècle au moins, le principal pôle de peuplement de la vallée se situe sous le bourg actuel de Faucogney. Un diplôme de Louis le Débonnaire citerait le *castrum* de Faucogney vers 940: il s'agit cependant d'un faux confectionné à l'abbaye de Luxeuil au XII^e siècle. Les seigneurs de Faucogney sont mentionnés à partir de 1118. Ils constituent un des plus puissants lignages seigneuriaux de Haute-Saône, portant notamment à partir de 1157 le titre de vicomte de Vesoul (Finot 1886). Le château éponyme est cité à partir de 1134. Il est placé sur une petite éminence au pied de laquelle se développe un bourg castral, noyau du village actuel. L'existence d'une chapelle Saint-Georges citée au pied du château en 1136, évoque le développement d'un premier habitat groupé. Celui-ci est cité en



Vue aérienne de la vallée du Breuchin et du cimetière Saint-Martin. Image drone Sébastien Bully.

tant que «*burgus*» en 1225 et se voit doté de chartes de franchises en 1275. L'agglomération est fortifiée par une enceinte qui rejoint les murs du château, doublée de fossés dans sa partie basse. L'essor du bourg est démontré par l'existence d'un marché avant 1494, la création d'un hôpital au XVII^e siècle. Sa prospérité apparaît également à travers les nombreux vestiges de constructions civiles aisées des XV^e-XVII^e siècles, préservées dans le village actuel (Leroy 1971; Affolteret al. 1992, p. 94-97).

Le château a été rasé au XVII^e siècle suite à la conquête française; il n'en reste que des anomalies topographiques et son plan est mal connu (Finot 1886; Bertin 1977). Aucune étude archéologique n'a encore été réalisée à son sujet. Il occupe une plate-forme rectangulaire entourée de pentes abruptes. On sait toutefois qu'il a subi de nombreuses réparations et adaptations au XV^e et au XVI^e siècle (Théobald et al. 1974, vol. 3, p. 8-17; Leroy 1971). Ces travaux de fortification sont justifiés par l'importance stratégique du château et de son bourg, qui commandent un important axe de circulation vers les Vosges à l'entrée du comté de Bourgogne, comme le soulignent plusieurs textes des XIV^e-XVII^e siècles. L'enceinte conserve également

sa fonction militaire jusqu'au XVII^e siècle, date à laquelle elle est en grande partie détruite. Une tour d'angle quadrangulaire, dite «tour 1015», subsiste à son extrémité sud-ouest. Elle pourrait dater des XIII^e-XIV^e siècles et a été restaurée au XVI^e siècle. Le reste de l'enceinte est préservé par endroits dans les soubassements des maisons actuelles. Son tracé, encore perceptible dans le parcellaire, nous est par ailleurs connu par un plan du XVII^e siècle: il s'agit d'une enceinte curviligne dépourvue de flanquements autres que la «tour 1015» et dotée de deux portes (Affolteret al. 1992).

Comme évoqué plus loin, de l'autre côté de la montagne Saint-Martin, le site d'Annegray a livré divers indices archéologiques qui témoignent d'une présence alto-médiévale probablement liée à la première fondation monastique de Colomban en Gaule. L'établissement monastique est cité à deux reprises au IX^e siècle, puis apparaît comme prieuré dédié à Saint-Jean-Baptiste et dépendant de Luxeuil à partir de 1136 et de l'abbaye de Luxeuil. Plutôt discret dans les sources alto-médiévales, le monastère d'Annegray reste à la fin du Moyen Âge un prieuré rural de faible importance (Moyse 1970, p. 86-87, 91; Bully, Marron 2018). Son occupation religieuse

se poursuit jusqu'au XVIII^e siècle, puis les bâtiments sont entièrement démantelés dans les années 1790 (Cugnier 1959). Les vestiges de l'église priorale ont été fouillés dans les années 1950, puis de 2011 à 2014 (Cugnier 1959; Bully 2011-2014; Bully, Marron 2018). Ces dernières campagnes ont permis de dégager un chevet à triple abside semi-circulaire, au sein duquel ont été repérés un bloc sculpté du IX^e siècle utilisé en remploi ainsi qu'une sépulture privilégiée datée du X^e siècle par 14C. En-dehors de l'église, les bâtiments prioraux ne sont connus que par un plan moderne et par l'intermédiaire d'éléments architecturaux des XV^e-XVI^e siècles remployés dans les maisons voisines, regroupés sur le site dans les années 1950. En contrebas du site du prieuré, les prospections géophysiques puis les fouilles menées en 2010-2012 ont également mis en évidence une plate-forme quadrangulaire entourée d'un double fossé. Le mobilier livré par les fossés évoque une petite fortification seigneuriale de terre et bois, occupée entre la deuxième moitié du XII^e et la fin du XIV^e siècle. Elle paraît pouvoir être mise en lien avec plusieurs textes des XII^e-XIV^e siècles qui citent la seigneurie d'Annegray, fief de faible importance détenu par la famille du même nom, vassale des sires de Faucogney (Finot 1886; Théobald et al. 1974, t. 6, p. 157-161; Bully 2011; 2012; Bully Marron 2018).

3 SONDAGE ARCHÉOLOGIQUE SUR LE SITE DE «SAINT-MARTIN» À FAUCOGNEY-ET-LA-MER

Cet article est extrait du rapport de programmation triennale (2019): *Le Portoï du IV^e au XII^e siècle – Évolution des pouvoirs et dynamique de l'occupation humaine.*

Sous la direction de: Adrien Saggese, Valentin Chevassu, Thomas Chenal.

La Fondation Gilles et Monique Cugnier a subventionné une partie du coût des travaux.

2. IV. 2.1. Introduction

La problématique d'un *castrum* antique, ou tout de moins de ruines anciennes vues par Colomban ou ses contemporains, dans ou à proximité duquel le moine irlandais aurait fondé son premier monastère, a été longuement débattue par des spécialistes. Ce fut notamment le cas à l'occasion du colloque de Luxeuil de 2015 qui portait sur le monachisme colomabanien. Elle reste cependant sans arguments archéologiques, ou presque, ce qui justifia la mise en place de plusieurs opérations sur le site et ses environs par S. Bully et son intégration au PCR portant sur les premiers monastères d'occident (Dir. S. Bully et C. Sapin, UMR CNRS 6298 Artheis). Ce site a également été intégré au projet européen *Colombanus: Life and Legacy*. En 2013, une détection magnétométrique est effectuée dans la nef de l'église Saint-Martin et va révéler deux anomalies principales. La première est une anomalie linéaire légèrement courbée au niveau du chœur qui va bénéficier la même année d'un sondage de vérification. Ce dernier va révéler la présence d'une maçonnerie antérieure à l'église, mais de datation indéterminée. Aucun élément antique ne sera collecté durant cette opération

(Collectif 2014, p. 104). Un second sondage a été effectué en 2014 dans la nef, le long du mur gouttereau nord. Il révélera que l'anomalie détectée correspond à la limite entre deux sépultures modernes creusées directement dans le rocher. Quelques fragments de tegulae et quatre tessons de vases mérovingiens ont pu être collectés dans des niveaux de remblais très hétérogènes (Collectif 2014, p. 106-107). Des prospections pédestres ont ensuite été menées dans le cimetière de l'église Saint-Martin et ses environs. Elles ont permis de découvrir deux concentrations de mobilier antique à quelques dizaines de mètres de l'église, qui ont été sondées en 2016. Les premiers sondages ont ciblé le promontoire au nord de l'église et se sont révélés vierges de structures. En revanche, un sondage sur le promontoire à l'ouest permit d'identifier à l'emplacement actuel de la fouille deux structures en creux, probablement contemporaines et datées du IV^e et du V^e siècle, ainsi qu'un niveau de circulation mal préservé, constitué de terre et de mortier qui témoignent d'une construction en bois datant de l'Antiquité tardive. L'occupation détectée précédemment, probablement antique d'après les découvertes anciennes effectuées et recensées à partir du XVIII^e siècle, justifiait pleinement l'intégration de ce site d'intérêt archéologique majeur au corpus du PCR «Portais». Une fouille a donc été conduite pour tenter de caractériser cette occupation dans sa fonction, sa chronologie, mais aussi sa topographie (Fig. 14).



Fig. 14 : Site de fouilles archéologiques à Saint-Martin. Image dans le rapport « *Le Portoï du VI^e au XII^e siècle* », 2019.

2. IV. 2.2. Résultats de l'opération 2019

Cette opération archéologique s'est déroulée du 15 juillet au 3 août 2019 dans des conditions caniculaires. L'aide logistique des bénévoles des Amis de Saint-Colomban ainsi que de la Mairie de Faucogney-et-la-Mer a rendu les travaux de l'équipe plus simples, sinon tout simplement possibles. Ainsi, 120 m² ont été fouillés, 18 structures archéologiques (chablis, fosses et principalement trous de poteaux) et 8 unités stratigraphiques (US) ont pu être détectées et fouillées manuellement. Nous verrons plus loin que cette étendue n'a pas été suffisante afin de comprendre dans leur ensemble, le ou les bâtiments sur poteaux qui avaient été déjà détectés en 2016. En revanche, cette large fenêtre archéologique nous apporte de nouvelles informations quant à la disposition de ces structures, à l'assiette générale du site ainsi que sa disposition dans cet



Zone de fouilles archéologiques sur le rocher écrêté. Un socle rappelle la présence d'une croix.

espace perché et contraint par la proximité de plusieurs abrupts, mais aussi à propos de la datation de cet ensemble. De nouveaux questionnements concernant l'histoire du paysage de ce site nourrissent les problématiques décrites plus tôt.

2. IV. 2.3. Description des vestiges

L'aménagement du rocher

La puissance stratigraphique générale de la fenêtre ouverte cette année est de 20 cm en moyenne, 2 m pour l'amplitude la plus large, et 5 cm pour la plus faible. Le rocher apparaît donc très rapidement lors de la fouille. Une partie de ce terrain naturel, du microgranite typique des éminences périvosgiennes et très friable du fait de son altération par l'érosion naturelle, a été écrêté de façon raisonnée à une époque indéterminée. Une photogrammétrie à la perche et un levé photogrammétrie par drone ont été effectués afin de réaliser un modèle numérique de terrain (MNT) ainsi que des ortho photographies et les plans nécessaires à la compréhension des vestiges. Le traitement de l'altimétrie montre que les zones repérées comme étant aplanies ont été aménagées afin de composer une surface générale de circulation plane, notamment autour de la zone de découverte des trous de poteaux,

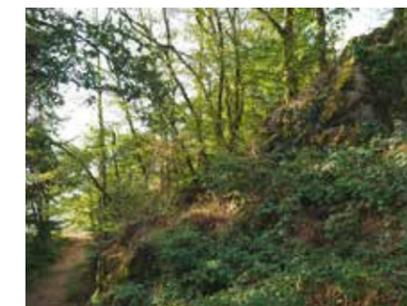


Le monticule couvert d'arbres au nord du cimetière.

et cela malgré le fort pendage du rocher vers le nord. L'écrêtage de niveau 1 constitue une petite plateforme à une altitude moyenne de 493,60 m d'altitude. L'écrêtage de niveau 2 est le plus marqué. À une altitude moyenne de 492,30 m, il permet l'installation des structures construites à l'aide d'une architecture en terre et bois comme nous le verrons plus loin. Cette première analyse appuie l'hypothèse d'un aménagement du rocher planifié et contemporain de la construction des structures en terre et bois.

Les aménagements planimétriques

... Considérant qu'à proximité directe des trous de poteaux, le rocher a été aménagé par aplanissement et creusement pour l'aplanir, on en déduira que c'est l'ensemble de la zone qui a fait l'objet d'un aménagement, soit par creusement du rocher, soit par terrassement et adjonction de terre afin de créer une surface plane sur laquelle installer des bâtiments de terre et bois, comme écrit plus haut. Le terrain naturel était de toute évidence plus élevé et plus saillant avant ces aménagements. À deux mètres à l'est de la fouille archéologique, un abrupt conséquent marque le paysage qui semble à priori naturel. Il ne serait cependant pas impossible de voir dans cette dépression d'une vingtaine de mètres de largeur qui sépare l'éminence fouillée de celle de l'église Saint-Martin, un aménagement ancien. Il est



La petite falaise qui entoure le monticule au nord.

difficile aujourd'hui de pouvoir le dater formellement. Il pourrait par exemple s'agir de l'exploitation ancienne d'un banc de granit. On sait aujourd'hui que plusieurs exploitations débutant au XIX^e siècle dans les Vosges n'ont fait l'objet d'aucune mention historique ou archivistique (Collectif 2015). Si ce secteur a fait les frais d'une exploitation ancienne avec la création de front de taille, il est envisageable qu'une partie du site fouillé en 2019 ait été détruite. En revanche, l'ensemble de ces creusements laisse entrevoir une ou plusieurs architectures. Il n'est pas aisé d'identifier un unique bâtiment, ou plusieurs phases d'occupations se recoupant mutuellement. Il est possible que ces structures soient contemporaines les unes des autres. Ainsi, ce vaste bâtiment de 6,70 m de largeur sur une longueur d'au moins 7 m, avec une ou plusieurs extensions, pourrait être interprété comme un habitat groupé de hauteur, un poste de contrôle de hauteur à vocation militaire, ou encore une église paléochrétienne. De nombreux exemples de bâtiments quadrangulaires pourvus d'une annexe même envergure ont été recensés dans la littérature (Bonnet 1994; Terrier 2014; Ben Kaddour 2015), mais l'absence totale de restes humains et de tombes ne plaide pas pour cette hypothèse. Aucun indice archéologique ne permet donc de conclure quant à la fonction d'un tel bâtiment, mais c'est aussi le cas si l'on imagine plusieurs phases d'occupations. Pour l'heure, aucun

plan, ni aucune restitution ne semble possible. En effet, malgré plusieurs tentatives de restitutions, aucune architecture ne semble cohérente. On peut cependant décrire trois alignements successifs majeurs, d'orientation nord-est - sud-ouest et se déclinant vers le nord-nord-ouest en reprenant le tracé des trois niveaux d'écrêtage du rocher.

Trois niveaux de palissades ? Un ou plusieurs bâtiments où l'on verrait une église, ou un bâtiment militaire ? Plusieurs phases d'occupations d'un habitat de hauteur ? Ces questions restent pour l'heure en suspens, tout comme la question de l'assiette générale du site. Nul doute qu'elles trouveront cependant des réponses à l'occasion d'une nouvelle opération

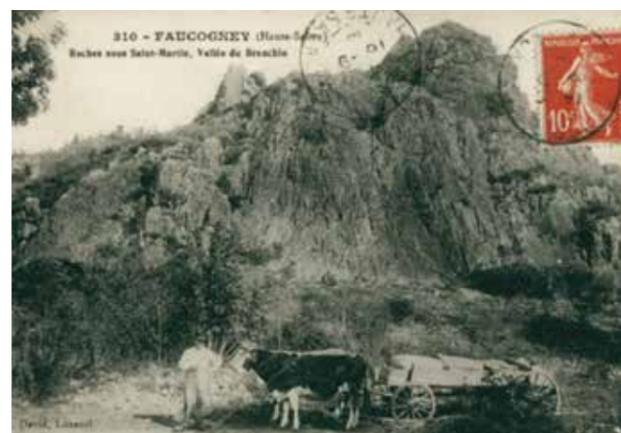
portant sur l'extension de la fouille précédente en 2020, ainsi que sur l'analyse de l'érosion, de l'écrêtage et de l'exploitation du granit sur lequel repose ce site du IV^e et V^e siècle.



Chemin d'accès au monticule depuis le nord.



Sondage archéologique à proximité de l'église Saint-Martin avec un trou de poteau de l'époque gallo-romaine.

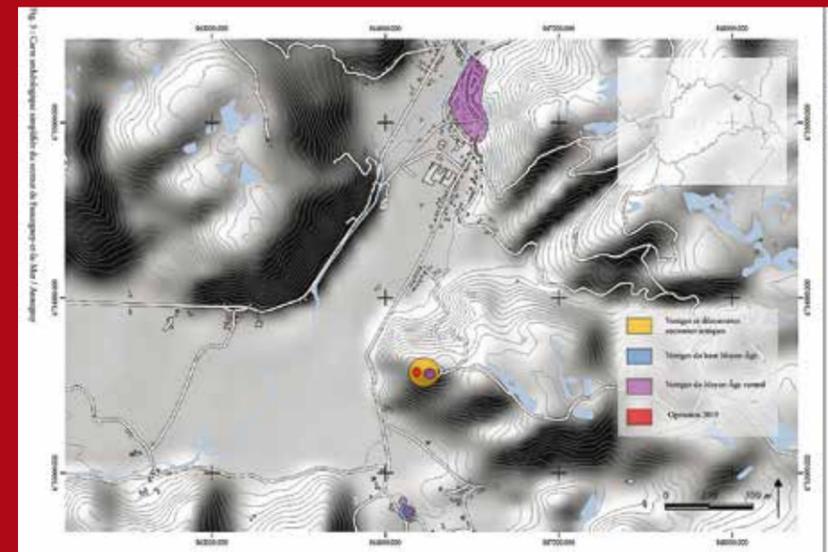


Carte postale du rocher de la colline Saint-Martin aujourd'hui recouvert par la végétation. Collection particulière.



Carte postale vers 1900 avec le Chemin de croix qui monte au cimetière. Collection particulière.

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS ARCHÉOLOGIQUES MENÉES EN 2020



La vallée du Breuchin a pu, selon les hagiographies du haut Moyen Âge, être le secteur d'implantation du premier monastère de saint Colomban en Gaule. Les écrits de Jonas de Bobbio, datés de 540, indiquent que cette première fondation monastique serait installée dans le *castrum* Annagrates « (...) il y avait alors une vaste solitude appelée *Vôge* où se trouvait un *castrum* ruiné que la tradition des anciens nommait *Anagrates*. Il s'y établit avec les siens (...) ». Néanmoins, le contexte de cette implantation est flou. La question de la première fondation colombanienne continentale a été intégrée au Programme Collectif de Recherche portant sur les premiers monastères d'occident, dirigé par Sébastien Bully et Christian Sapin (UMR 6298 ARTEHIS), ainsi qu'au projet européen *Colombanus: Life and Legacy*. À partir de 2010, plusieurs campagnes archéologiques ont été menées sur la commune de la Voivre et ses alentours. Celles-ci ont permis d'apporter de nombreuses informations sur le contexte historique local. Néanmoins, la question d'une

fondation monastique dans la vallée demeurerait irrésolue. Depuis 2016, les recherches se concentrent sur la plateforme sommitale de la montagne Saint-Martin. À l'occasion d'une campagne de sondage, la découverte de plusieurs structures en creux, datées de la fin de l'Antiquité, laissait présager une occupation humaine sur ce promontoire stratégiquement positionné dans le paysage. Afin de préciser la nature de cette installation, deux campagnes de fouilles, menées sous la direction de Thomas Chenal (Ville de Besançon, UMR 6298 ARTEHIS), puis Axelle Grzesznik (UMR 6298 ARTEHIS) ont été réalisées dans le cadre du Programme Collectif de Recherche Le Portoï du IV^e au XII^e siècle, évolutions des pouvoirs et dynamiques de l'occupation humaine, dirigé par Adrien Saggese (Ville de Besançon, UMR 6298 ARTEHIS). Une quinzaine de trous de poteaux ont été mis au jour, directement installés dans le socle rocheux, lui-même retaillé par la main de l'homme afin d'aplanir le niveau. Cet ensemble dessine le plan d'un ou plusieurs bâtiments, dont l'architecture et les fonctions

sont complexes à caractériser. En effet, diverses hypothèses peuvent à ce jour être formulées. Si le sommet du massif a été intégralement documenté, l'occupation des versants de la montagne est mal connue. Pour remédier à ce manque d'information, des prospections pédestres ont été effectuées en parallèle des fouilles de 2020. Celles-ci ont permis de situer dans le paysage des plateformes propices à l'installation humaine sur les versants nord et ouest. La collecte de matériaux antiques et médiévaux démontre que potentiellement, l'occupation du massif ne se limite pas au plateau sommital et au secteur de l'église Saint-Martin. Enfin, un sondage complémentaire réalisé dans les pentes au sommet du massif a permis de mettre au jour une potentielle structure défensive. Néanmoins, il convient de rester très vigilant quant à son interprétation et aux fonctions qu'elles pourraient conjuguer. Cet ouvrage devra être exploré avec plus de précision. À titre d'hypothèse, un tel aménagement renvoie inéluctablement à la mention d'un *castrum* antique dans lequel Colomban fonde son premier monastère continental. À l'aune des informations collectées ces dernières années, il apparaît que la montagne Saint-Martin possède un potentiel important, à l'échelle des problématiques colombanienne, mais également de nos connaissances sur l'évolution de l'occupation humaine dans la vallée du Breuchin.

* Axelle Grzesznik, archéologue, chercheur associée UMR 6298 ARTEHIS

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES À BESANÇON DANS LE CADRE DE L'AMÉNAGEMENT DU PARKING MITOYEN DE L'ÉGLISE SAINT-PAUL



L'église Saint-Paul est aujourd'hui désaffectée.

L'ancienne abbaye Saint-Paul a été fondée par saint Donat au cours de la première moitié du VII^e siècle. Il était l'un des filleuls spirituels de saint Colomban. Devenu évêque de Besançon de 627 à 658, il fonda deux monastères à Besançon : Saint-Paul pour les hommes et Jussamoutier avec sa mère Flavia, pour les femmes. Le monastère Saint-Paul a été fondé à l'emplacement d'une ancienne villa gallo-romaine. Waldelène, père de Donat, est un duc franc possédant des terres depuis les Alpes jusqu'au Jura. Il s'installa à Besançon peut-être dans

cette villa que son fils transformera en monastère pendant son épiscopat. Aujourd'hui il reste l'église abbatiale du monastère Saint-Paul. Un sondage de plus de trois mètres de profondeur a été réalisé à cet emplacement pour permettre l'installation de conteneurs de déchets. Comme lors de chaque fouille archéologique dans la cité Séquane, les archéologues découvrent des vestiges de la période moderne, du Moyen Âge, mais aussi de l'Antiquité. La fouille archéologique occupe une partie

du cimetière de l'église Saint-Donat, démolie en 1778. Cette église funéraire a été édifée en 1173 à côté de l'église Saint-Paul. Les sépultures se confondent avec celles plus anciennes et il est nécessaire d'avoir recours à une étude en laboratoire pour leur datation ; peut-être appartiennent-elles aux moines qui occupaient le plus ancien établissement religieux de Besançon ? Sous ces vestiges médiévaux, si rares à Besançon, sont également conservées des structures construites pendant l'Antiquité. Actuellement en cours de fouille, ces maçonneries apparentes correspondent sans doute à une imposante *domus* résidentielle édifée au milieu du II^e siècle. « Cette période est extrêmement peu documentée sur Besançon. Nous avons très peu de traces de cette période » explique Adrien Saggese, archéologue, responsable de l'opération archéologique.



Intérieur de l'église Saint-Paul à Besançon dont le transept et le chœur ont été détruits au XX^e siècle.



La fouille archéologique met au jour des murs antiques en petits appareils.

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS ARCHÉOLOGIQUES MENÉES EN 2019-2020 - LE SAINT-MONT - REMIREMONT

Le site du Saint-Mont est un massif vosgien situé à la confluence de la Moselle et de la Moselotte, dans la vallée de Remiremont. Au cours du VII^e siècle, le *monasterium Habendum* est fondé sur son sommet, et perdure jusqu'à la Révolution. Selon la tradition historiographique, il serait implanté dans un *castrum* ruiné, le *castrum Habendum*. Bien que les données archéologiques et historiques aient pu éclairer de nombreux paramètres des différentes occupations du site, ce type d'aménagement n'est pas lisible dans le paysage. En effet, sa localisation et sa morphologie ne sont pas perceptibles à travers la morphogenèse du monastère et sa continuité. Néanmoins plusieurs éléments inscrits dans le paysage pourraient correspondre à un tel aménagement. Un système composé de plusieurs murs d'enceinte en pierre sèche barre de part et d'autre la montagne. À ce jour, ils sont considérés comme témoins d'une architecture monumentale vernaculaire, ne pouvant être rattachée de façon certaine au monastère, au *castrum*, ou à de potentielles occupations antérieures

à la fin de l'Antiquité. L'étude de ce système permet d'explorer à la fois la gestion de l'espace et du paysage aux périodes reconnues sur le Saint-Mont, et à des époques plus anciennes dont les traces ou vestiges n'auraient pas encore été observés. En 2018, les sondages n'ont pas apporté de résultats chronologiques. Une nouvelle campagne menée en 2019 a permis d'explorer l'enceinte la plus proche des parties sommitales sur lesquelles sont situés les vestiges les mieux documentés. Un ouvrage d'une rare qualité architecturale a été mis au jour. Il s'agit d'un mur construit en pierre sèche, un mode de construction traditionnellement complexe à étudier pour les archéologues. Les différentes phases d'aménagement de la terrasse sur laquelle ce mur est construit ont permis de sceller et conserver en majeure partie l'ouvrage. Cette campagne a livré du matériel archéologique en quantité et en position suffisantes pour dater une partie de la structure. Au moins deux phases de constructions seraient attribuables à la période mérovingienne, soit le début du Moyen Âge. Il est

possible que ce niveau d'enceinte du site soit rattaché au début de la période monastique sur le massif. Néanmoins, seules quelques fenêtres archéologiques, sous forme de sondage, ont été ouvertes. La chronologie et les fonctions de ce mur devront être précisées. Certaines hypothèses peuvent être formulées, notamment fonctionnelles. Cette enceinte pourrait correspondre à une limite à vocation symbolique, ostentatoire, administrative, et dans une moindre mesure défensive. Si de nombreux paramètres sont encore flous, cette découverte permet de mettre en lumière une technique de construction maîtrisée et réfléchie, rare pour cette période. Enfin, l'étude de ce système permet d'explorer à la fois la gestion de l'espace et du paysage aux périodes reconnues sur le Saint-Mont, mais aussi à des époques plus anciennes dont les traces ou vestiges n'auraient pas encore été observés.

* Axelle Grzesznik, archéologue, chercheur associée UMR 6298 ARTEHIS



Vestiges d'un mur antique. Image Axelle Grzesznik.



Vestiges d'un mur antique. Image Axelle Grzesznik.



LA VIA COLUMBANI EN IRLANDE

En 2020 les deux associations irlandaises, *Turas Columbanus* pour l'Irlande et *Columban Way* pour l'Ulster ont conjugué leurs efforts pour réaliser une section importante du chemin de saint Colomban en Irlande qui suit la frontière entre les deux pays pour symboliser l'union des deux pays qui, on l'espère, ne feront plus qu'un dans quelques années.

Nous reprenons la traduction d'un article paru dans le journal Belfast Telegraph le 9 novembre 2020: Depuis plusieurs années des projets ont été élaborés pour ouvrir un nouveau chemin de randonnée du patrimoine chrétien, s'étendant de Upper Lough Erne à Fermanagh à Bangor dans le North Down. Ce parcours de 428 km a pour titre provisoire « La voie des saints » et traverse les quatre comtés de Fermanagh, Tyrone, Armagh et Down.

Le but est d'attirer les visiteurs à la recherche de vacances actives avec une composante culturelle, et de développer la « marche de pèlerinage » comme celle que l'on trouve sur le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle en

Espagne et sur de nombreux autres sentiers à travers l'Europe. Ce sentier mettrait en valeur le patrimoine ancien de l'Irlande du Nord, notamment les principaux sites néolithiques et paléochrétiens situés sur le chemin.

Il vise à intégrer les itinéraires d'une éventuelle étape d'Irlande du Nord du chemin de saint Colomban dans les Comtés d'Ards et de North Down et de Fermanagh et Omagh, le chemin de Saint Patrick dans les Comtés d'Armagh, Banbridge et Craigavon et Newry Mourne et Down; et le chemin Sliabh Beagh, imprégné de mythes et de légendes locales à travers Fermanagh et Monaghan. Un rapport de faisabilité a été commandé par l'agence du Tourisme Nord Irlandais et les quatre conseillers ont été chaleureusement accueillis la semaine dernière par le comité de développement du Comté d'Ards North Down.

Les conseillers sont convenus que toute la longueur du sentier devrait être appelée « The Columban Way », étant donné la popularité des sentiers patrimoniaux dédiés à Saint Columbanus à travers l'Europe et en République d'Irlande.



Les Monts Leinster.

Le Chemin Columban européen est une route de pèlerinage qui suit les traces de Colomban, le moine irlandais, depuis le Mont Leinster où il est né en 543 après JC, à travers huit pays européens, jusqu'à Bobbio en Italie où il est mort en 615 après JC.

Columbanus a quitté la maison pour étudier à Lough Erne, puis s'est installé à l'abbaye de Bangor, où il a vécu pendant 20 ans, avant d'obtenir la permission de répandre la parole du Christ à travers l'Europe. Il a fondé plusieurs monastères dans les royaumes francs et lombards. Ards et Deborah Girvan, conseillère de North Down, qui a beaucoup travaillé avec les partenaires de Columban Way dans toute l'Europe,

a déclaré qu'il y avait « un énorme potentiel » si le produit était correctement commercialisé. Elle a déclaré: « Columban est beaucoup plus connu en Europe qu'en Irlande du Nord, et il est assez bien connu en République d'Irlande. Bangor sera l'un des centres clés de ce pèlerinage ». « En ces temps de Covid, les gens recherchent des activités de plein air et des attractions touristiques, et les routes de pèlerinage sont nombreuses en Europe ».

Elle a ajouté : « Il nous manque deux choses essentielles. Premièrement, l'éducation - les gens ne le connaissent pas, et deuxièmement, l'infrastructure. Nous n'avons pas assez d'endroits sécurisés pour marcher, et c'est pourquoi notre stratégie verte va être incroyablement importante pour ce projet. Nous avons un héritage chrétien étonnant dans notre région. Ce que les gens ne semblent pas réaliser, et c'est là que l'éducation entre en jeu, c'est l'impact incroyable que

Colomban a eu sur le christianisme en Europe, en Irlande et finalement dans le monde entier. La République d'Irlande a déjà investi une somme d'argent considérable dans ce domaine. Ces voies sont tracées. Les gens les parcourent en France, en Suisse et en Autriche. Le seul endroit qui n'a rien pour les pèlerins est l'Irlande du Nord ».

OCTOBRE 2020 : INSTALLATION DE LA CLOCHE COLUMBANUS AU SOMMET DU MONT LEINSTER



Installation du campanile avec la cloche Columbanus. Image Council Carlow Tourisme.

La construction d'un petit campanile en pierre de taille abrite une grosse cloche au forme identique aux anciennes cloches irlandaises. La *Via Columbani* commence au Mont Leinster en Irlande, les associations *Turas Columbanus* (en gaélique) et *The Columban Way* ont réhabilité un ancien chemin piétonnier pour accéder à la montagne. À la différence des Chemins de pèlerinage sur le continent, l'Irlande doit encore développer son réseau d'itinérance.



VIA COLUMBANI

6 MAI 2020 : LA FÉDÉRATION VIA COLUMBANI A VU LE JOUR

Cette fédération a pour but de regrouper les associations qui participent à l'animation du Chemin de saint Colomban en France et en Europe dans les années à venir. Ce regroupement permettant d'envisager des manifestations en commun afin de donner une dimension européenne à la *Via Columbani*.

Les Amis de saint Colomban ont porté cette Fédération sur les fonts baptismaux des chemins européens. Trois associations françaises en sont les membres fondateurs: Les Amis Bretons de Colomban de Saint-Coulomb, Saint Colomban en Brie de Jouarre, les Amis de saint Colomban de Luxeuil-les-Bains.

La démarche de recherche de partenaires financiers a commencé en 2020.

La pandémie n'a pas permis d'être très actif en 2020 mais nous avons beaucoup d'espoir qu'en 2021 nous réaliserons notre premier Conseil d'administration ainsi que l'Assemblée Générale prévue lors de la fin de semaine consacrée à l'inauguration de l'Église et de la *Via Columbani*. Après cette inauguration nous pourrions commencer la démarche des villes étapes.

Composition du Conseil d'Administration:

- Président: Simon Derache, Amis Saint Colomban de Luxeuil-les-Bains

- Vice-Président: Patrick Ampen, Saint-Colomban en Brie à Jouarre
- Trésorier: René Forgeoux, Amis Bretons de Colomban à Saint-Coulomb
- Secrétaire: Jacques Prudhon, Amis Saint Colomban de Luxeuil-les-Bains

« Bon vent et bon pied » à cette nouvelle Fédération *Via Columbani*.

Une page facebook a été ouverte, vous pouvez vous y abonner : @ViaColumbaniSurLesPasDeColomban

Site internet : viacolumbani.com

LE 30 JUIN 2020 : INAUGURATION DU KOLUMBANSWEG, ITINÉRAIRE DE LA VIA COLUMBANI EN SUISSE

L'association du Chemin de Coloman Suisse (IG Kolumbansweg Schweiz) a été fondée en 2017. Son objectif est de créer et de faire connaître la section suisse de la *Via Columbani* avec ses 21 étapes. Wolfgang Sieber est le principal acteur de ce Chemin et il s'est assuré le concours de «compagnons d'armes», tels que Cornel Dora, bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Gall, et Josef Schönauer, président du Foyer des pèlerins de Saint-Gall. Une inauguration symbolique d'une étape de ce beau chemin à travers la campagne helvète a été organisée par Wolfgang. Des Amis de saint Coloman de Luxeuil ont participé à cette rencontre amicale. Le matin était consacré à des conférences autour des chemins culturels.

Une cinquantaine de marcheurs de différentes paroisses en Suisse ont participé à cette promenade sous un beau soleil, le parcours fait partie de l'étape de Baden à Zurich. Le départ de l'étape était fixé à l'ancienne abbaye cistercienne de Wettingen et l'arrivée à l'abbaye de Fahr. Le chemin suit La Limmat, affluent de l'Aar lui-même affluent du Rhin, en amont du lac de Zurich. Sur cette étape nous empruntons le Schollbergstrasse, chemin historique datant de l'époque romaine permettant une liaison sud nord en évitant le Rhin sauvage (Rhienfall). Si certaines portions de cette voie ancienne ont été conservées d'autres ont disparu en abandonnant leurs empièvements aux pillages. L'association IG Kolumbansweg

est membre de la plateforme internet Gesundheitsland Schweiz, qui fait la promotion de la santé des citoyens, notamment à travers la marche et les produits naturels. Wolfgang Sieber salue ce choix en indiquant que les monastères se sont engagés dès leur début dans la production de remèdes naturels et de médecines douces. Nous invitons tous les marcheurs à se rendre en Suisse pour parcourir une ou plusieurs étapes dans un cadre idyllique. La fréquence et la régularité des trains en Suisse peuvent vous faire regagner rapidement votre point de départ sur la *Via Columbani*.



L'abbaye de Wettingen et le pont couvert au premier plan depuis la *Via Columbani*.



En longeant La Limmat.



L'arrivée à l'abbaye de Fahr qui forme un monastère double avec l'abbaye d'Einseideln.



De gauche à droite : le père Yves Prongué, ancien curé de Moutier-Grandval (Suisse), Jacques Prudhon, Jean-Gabriel Merlevède, Gilles Rocquain amis de saint Coloman et marcheurs colombaniens.



Vue de La Limmat.

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2020 : INAUGURATION DU TRONÇON 610-05 VAIRE-LE-GRAND / BESANÇON 20 KM, 600 M DE DÉNIVELÉ

Partis en bus de Luxeuil-les-Bains, les 24 randonneurs des Amis de saint Coloman et du Club de Marche de Lure, guidés par Jean-Gabriel Merlevède se sont retrouvés devant l'église de Vaire-le-Grand pour l'inauguration du tronçon de la *Via Columbani* en direction de Besançon. Parmi les participants, nous avons accueilli Simon Derache, Président de la Fédération *Via Columbani*, et Joëlle Prudhon, Présidente du Club de Marche de Lure.

Première partie : Vaire-le-Grand / Montfaucon

Départ 9 h, le groupe découvre les rives du Doubs, contourne Arcier en suivant le GR 59 pour passer devant la source Bergeret et les sources d'Arcier. « Les sources d'Arcier étaient exploitées dès l'époque romaine. Un aqueduc cimenté et enterré, encore visible par endroits permettait déjà

d'acheminer l'eau jusqu'à la grande ville romaine de Vesontio (Besançon)». Après une montée difficile dans la forêt «Le Grand Bois», un encas servi par Jacques Prudhon, président des Amis de St-Coloman permet aux randonneurs de se ressourcer. Le chemin, sur le GR 59, GR de Pays Ceinture de Besançon jusqu'à Montfaucon, traverse la forêt et offre à certains endroits de magnifiques points de vue sur la vallée du Doubs, puis longe ensuite le fort de Monfaucon ou Woïrol. Le repas de midi, moment de convivialité, assuré au restaurant L'Étoile à Saône, fut très apprécié.

Première partie : Montfaucon / Besançon

Dans la deuxième partie de la journée (Montfaucon / Besançon), toujours en suivant le GR de Pays, une longue descente depuis le départ de Montfaucon se termine

à Morre. Après avoir franchi la D571 (la fameuse côte de Morre) une longue montée conduit les randonneurs vers l'ancien fort de l'Est des Buis, le Mémorial Notre-Dame de la Libération et la Chapelle Notre-Dame des Buis. Commence alors une seconde descente sur Besançon. Arrivés sur les bords du Doubs, nous avons retrouvé Jacques sur le chemin de halage pour une visite rapide des sites remarquables que nous allons rencontrer sur notre passage. La randonnée se termine à La Cathédrale Saint-Jean de Besançon.

* Jean-Gabriel Merlevède



Le groupe de marcheur dans la forêt Le Grand Bois.



Arrivée à Besançon par la rive gauche du Doubs et la vue sur la Citadelle.

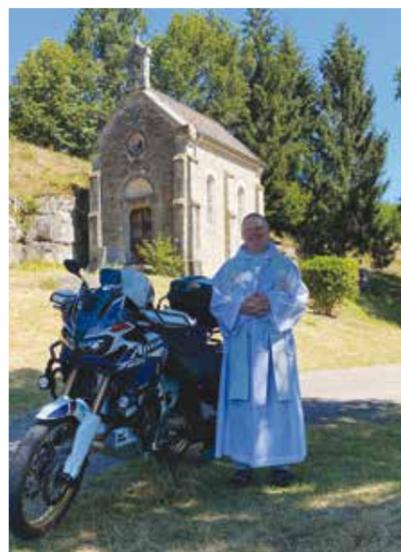
UN MOTARD PRÉNOMMÉ COLOMBAN

En novembre 2011, le pape Benoît XVI nomme saint Colomban « saint patron des motards ». Ainsi, est venue l'idée originale et unique de proposer une *Via Columbani* pour les motards en plus des itinéraires pédestres et cyclistes. D'ailleurs, ces longs parcours à travers l'Europe, soit plus de 7900km, se prêtent davantage à ce type de locomotion. Mais, entre l'idée et l'adaptation des itinéraires à la moto (reconnaissance et intégration dans Géotrek *Via Columbani*), le temps manque d'autant plus qu'il était fort occupé par la mise en place du site et de l'application mobile *Via Columbani* jusqu'à début juillet 2020. Trouvant sans doute que l'idée est bonne et pour nous encourager dans cette voie, saint Colomban nous a adressé un petit signe dont il est coutumier pour ceux qui marchent à ses côtés. En effet, le 27 juillet dernier, est arrivé de manière totalement inattendue à Luxeuil, un premier motard se prénommant en plus Colomban. Désirant mieux connaître les hauts lieux de son

saint patron à deux titres, ce frère de la communauté saint Jean de Cotignac (proche de Draguignan) faisait escale à Luxeuil avant de poursuivre vers Domrémy y prier sainte Jeanne d'Arc et de rejoindre ses parents en Bretagne où nous lui avons conseillé le passage par Saint Coulomb et son calvaire dédié à saint Colomban.

« Cerise sur le gâteau », il célébra la messe à la chapelle saint Colomban en ce beau jour d'été pour la petite communauté d'Amis de saint Colomban réunie à l'occasion avant de partager un pique-nique particulièrement convivial. Habitué à organiser à Cotignac des pèlerinages de motards dont il est aumônier, le frère Colomban est un atout précieux pour ouvrir la *Via Columbani* aux motards.

* Simon Derache, président de la Fédération *Via Columbani*



Motard Colomban devant la chapelle de son saint Patron avec sa moto.



Messe célébrée par le frère Colomban devant la grotte de saint Colomban.



Les Amis de saint Colomban avec le frère Colomban devant la grotte.



UNE NOUVELLE CROIX SAINT-COLOMBAN DE L'ANSE DU GUESCLIN À SAINT-COULOMB EN 2019

En complément à l'article « La croix Saint-Colomban à l'Anse du Guesclin » dans la Gazette 2019 nous vous proposons de détailler ce calvaire si richement décoré. Cette œuvre est le fruit d'un travail de recherche entre les Amis Bretons de Colomban et deux jeunes tailleurs de pierre Aymeric Louvet et Lucien Mazé. Dans le message de cette sculpture, nous retrouvons tous les sites qui ont marqué la vie de saint Colomban.



Calvaire Saint-Colomban 2019.

Cette fresque se lit de la droite vers la gauche. Elle évoque d'abord l'Irlande: l'île des Saints et terre natale de Colomban, puis son premier voyage en bateau, l'arrivée du groupe à Saint-Coulomb puis la fondation des trois abbayes dans le piémont des Vosges, Annegray, Luxeuil, Fontaine où Colomban écrira sa règle monastique. Le grand arbre de vie symbolise le

deuxième voyage, en 610, après une vingtaine d'années à Luxeuil.



Le calvaire vu de face par les pèlerins.

C'est le voyage de l'exil, qui passe par Nantes avec l'échouage du bateau et l'épopée des moines Scots avec leur maître Colomban à travers l'Europe pour se terminer, en 615, dans la dernière fondation monastique du grand Saint irlandais à Bobbio, dans les Apennins en Italie. L'ours très stylisé raconte l'histoire d'un miracle de Colomban. Au cours de travaux agricoles à Bobbio, un ours avait attaqué et tué un bœuf tirant une charrue. Saint Colomban ordonna à l'animal de prendre la place du bœuf. Les rencontres des moines irlandais avec les ours sont nombreuses dans l'hagiographie de cette époque. Colomban est à la proue du bateau, tel qu'il devait se tenir en vue du rivage de la plage du Guesclin. Il porte les attributs du monachisme celtique de cette époque: la tonsure du devant du crâne depuis les oreilles et la cambuta, bâton de pèlerin, porté par le maître. La Colombe dans sa main droite

représente l'Esprit Saint. Koumban, nom gaélique de la colombe blanche. C'est le nom qu'il choisira lors de ses vœux monastiques. Le soleil sur sa poitrine nous rappelle la vision de sa mère lors de l'accouchement du futur Saint, un rayon de soleil sort de son cœur et se dirige vers le ciel. En représentant l'eau, la terre et le feu sur la fresque, les artistes ont voulu rappeler les origines druidiques du saint Patron.

Les images de cet article ont été réalisées par l'association des Amis Bretons de Colomban.



Bloc de la fresque, avant sa pose, représentant les trois abbayes d'Annegray, Luxeuil et Fontaine.



Fresque du miracle de l'ours représentée sur le sarcophage de saint Colomban à Bobbio.



L'ÉCOLE DE L'INSTITUT DES «FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES» À LUXEUIL : UNE HISTOIRE QUI AURAIT PU INSPIRER GABRIEL CHEVALIER POUR SON OUVRAGE CLOCHEMERLE

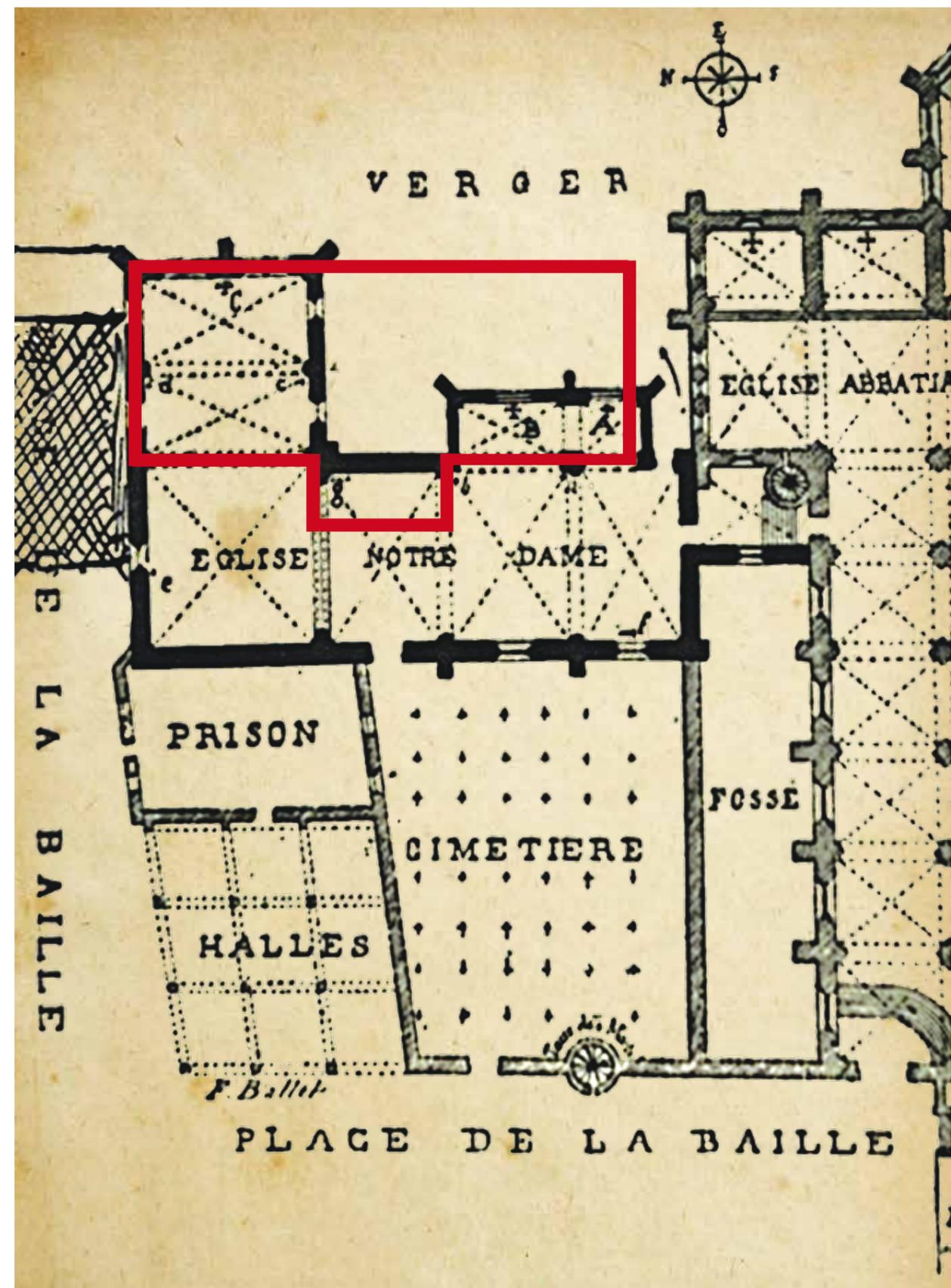
Les Archives paroissiales de Luxeuil datent de la fondation de la paroisse après le Concordat en 1801, ces archives sont conservées dans la Bibliothèque diocésaine « Cardinal de Grammont » de Besançon. Avant la Révolution la paroisse de Saint-Sauveur administrait les paroissiens de Luxeuil et les moines de Luxeuil, qui ne souhaitaient pas subir l'administration de l'Archevêque en acceptant la création d'une paroisse dans la ville colombanienne, avaient toléré un curé à l'église Saint-Martin. Ces archives paroissiales contiennent un dossier de 160 documents permettant de réaliser un historique de l'école des Frères de l'École chrétienne à Luxeuil. Certes, il reste des périodes non renseignées. La majorité des documents sont des lettres et des brouillons de lettres échangés entre la commune de Luxeuil, les différents curés de la paroisse de Luxeuil ainsi que les différents archevêques de Besançon et l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes à Paris au cours de la période de 1844 à 1928.

L'instruction publique à Luxeuil avant la Révolution

Jusqu'au XVII^e siècle, l'éducation des enfants de familles aisées était assurée par les moines de l'abbaye Saint-Pierre de Luxeuil. En 1713, les échevins souhaitent ouvrir une école communale. Un traité relate un projet d'accord entre les Sieurs Magistrats de la ville de Luxeuil (dans le texte) et les Révérends Pères Bénédictins de l'abbaye Saint-Pierre de Luxeuil. Ce projet, qui ne vit pas le jour, proposait d'installer une école primaire dans la tour Marchant¹, administrée par les moines, en dehors de la clôture de l'abbaye, en échange d'un terrain appartenant à la ville pour construire une extension au sud du monastère, au-delà du rempart de la ville. Cette extension permettra plus tard la construction du pavillon d'angle et de son extension à l'ouest pour relier le grand quartier aux greniers de l'abbaye (aujourd'hui la chapelle).

Pierre-Colomban Gastel, Luxovien, écrit une note sur la ville de Luxeuil en 1786. Il indique que les casernes nouvellement construites vers 1760 (Collège Claude Mathy, fermé en février 2021) sont occupées par les cavaliers de la maréchaussée et les maîtres et maîtresses d'école. Une école primaire existait dans les locaux.

Les moines de Luxeuil, qui conservaient le culte à saint Colomban près de la grotte éponyme à Sainte-Marie-en-Chanois, avaient construit une ferme pour faire l'école aux enfants des paysans de la vallée. L'archevêque de Besançon, Cleriadus de Choiseul (1754 – 1774) avait recommandé aux curés du diocèse de fonder une école presbytérale dans chaque paroisse². Un projet d'une nouvelle école primaire à Luxeuil vit le jour en 1779 en reprenant un projet formulé, ci-dessus, en 1714. Pierre-Antoine Desgranges, curé de Fouchécourt et Joseph Paris, curé de Bouligney s'associent aux



Ancien plan de l'église Notre-Dame et de la prison avec en rouge la position de l'école des Frères. Archives Gilles Cugnier.

¹ Lire l'article consacré à cette tour Marchand dans la Gazette 2013, pages 37-38. Consultable sur le site des Amis de saint Colomban, colonne de droite : <http://www.amisaintcolomban.org/wordpress/>

² Le département de la Haute-Saône pendant la Révolution. Jean Girardot, tome 1, Le baillage d'Amont en 1789, Instruction publique, page 153. Société d'Agriculture, Lettres, Sciences et Arts de la Haute-Saône, Vesoul, 1973.

familiers de l'église Saint-Martin de Luxeuil pour créer une école. Cette entreprise fut validée par Charles de Lacoré, intendant du Roi et par l'Archevêque de Besançon, mais fut sanctionnée par le Roi en 1782 sur la pression de l'école des Jésuites de Vesoul qui considéraient l'école de Luxeuil comme une concurrence. À cette date, seul le Chapelain Horlique enseigna le latin et les humanités dans l'école primaire occupant la « caserne » et qui sera érigé en collège impérial en 1804.

La Révolution ayant expulsé tous les religieux de l'abbaye, les enfants avaient quitté le monastère et nous ne savons rien au sujet d'une école presbytérale ni si elle a existé, mais la période révolutionnaire ne permettait pas de payer des instituteurs suite à un décret de la Convention qui imposait cette charge aux communes.

En 1793, le Maire de Luxeuil écrit au Préfet de la Haute-Saône pour le supplier de lui envoyer des moines ayant prêté serment à la Constitution civile du Clergé, afin de rétablir l'enseignement des enfants. Certains religieux étaient rentrés dans la clandestinité pendant que d'autres prêtaient serment à la Constitution civile du clergé.

Après le Concordat (1801), les communes ont beaucoup de difficultés à ouvrir des écoles primaires par manque d'instituteurs formés et sans budget communal pour les payer et les loger. Les familles hésitaient à envoyer leurs enfants dans une école où l'instruction religieuse était remplacée par l'instruction civique. Les Instituts catholiques fermés à la Révolution vont rouvrir après le Concordat et de nouveaux Instituts et Congrégations vont être créés au cours du XIX^e siècle. Ils vont

accueillir les prêtres professeurs qui avaient quitté la France après 1789, pour échapper au serment de la Constitution civile du clergé. On parle de 75 000 prêtres réfractaires expulsés de France par décret du 26 août 1792.

L'hébergement des troupes militaires de 1791 à 1801 dans le canton de Luxeuil

À cette époque, le principal sujet d'inquiétude des Luxoviens et des villages du canton était le passage sur le canton de Luxeuil des troupes de l'Armée du Rhin, qui se déplaçaient de l'est de la France vers le nord de la Lorraine en contournant les Vosges. Le canton de Luxeuil avait été réquisitionné pour héberger les troupes et les prisonniers. Le maire de Luxeuil devait répartir les troupes et prisonniers dans les différents cantons³ générant des conflits d'intérêts. Une partie de l'ancienne abbaye fut transformée en hôpital et la bibliothèque du monastère fut détruite pour installer les malades sur deux niveaux, les livres restant sur les étagères furent déménagés à la préfecture de Vesoul⁴.

Les courriers du Maire de Luxeuil, Claude Joseph Desgranges et de ses successeurs relatent les passages répétés de plus de 1 000 soldats sur une journée, qu'il faut héberger et qui souvent se ravitaillent de force chez l'habitant. Le maire sollicite le Préfet et le Général du casernement de Belfort pour obtenir des vivres à destination des habitants du canton où se répartissaient les soldats, les prisonniers et les mercenaires qui accompagnaient les prisonniers. Les officiers étaient hébergés chez les habitants de Luxeuil. Pendant cette période le problème de l'instruction publique était secondaire.

Le premier jour complémentaire de

l'an 8 (1800), une école communale existait à Luxeuil selon les directives de la convention et cet extrait d'une lettre entre le M. le Maire de Luxeuil et le M. le Sous-Préfet confirme le désintéressement de la population envers l'école communale « *Le maire de la Ville de Luxeuil au citoyen Sous-Préfet de l'arrondissement de Lure – Ci-joint un Extrait de Délibération de la Mairie de cette commune constatant que le citoyen Cabut, instituteur, n'a point d'élève et que cependant il jouit d'une pension de 300 Frs et un logement considérable dans la maison communale (actuelle mairie) et comme cela est à charge nous avons arrêté que cette pension ne lui serait plus payée; nous avons soumis cet arrêté à votre homologation pour lui notifier... Signé Martin, Maire* » Une autre lettre du 21 Brumaire an 9 (1801) nous renseigne sur la présence d'instituteurs et d'institutrices à Luxeuil: « *Le Maire de Luxeuil au citoyen Chauvier, président du jury des instituteurs de l'arrondissement de Lure – J'ai reçu en leurs temps, les deux lettres que vous m'avez écrites les 4 et 12 du courant, concernant l'établissement des instituteurs et institutrices de cette commune, le plan que vous y donnez est fort beau et bien conçu, mais je doute que l'exécution en soit facile. Nous aurions déjà rempli vos vœux, par des marchés, si nous n'avions pas été arrêtés, par une pétition que nous avons adressée au Préfet du Département qui ne l'a pas encore renvoyée, mais en attendant, les classes des instituteurs et des institutrices n'en vont pas moins leur train...* ».

Les professions d'instituteur et d'institutrice étaient validées par un jury départemental au regard de l'instruction générale du candidat. Parallèlement aux classes communales, les curés

continuent d'enseigner dans des écoles presbytérales qui vont se développer plus rapidement que l'enseignement public.

Installation du petit séminaire de Luxeuil

En 1807 un procès-verbal est établi pour la remise aux Domaines Nationaux des bâtiments de l'Abbaye de Luxeuil qui était un bien national non aliéné depuis 1793⁵. De par cet acte, les bâtiments sont à vendre.

Le 15 novembre 1811 parut un décret sur le régime de l'Université impériale demandant la fermeture de toutes les écoles ecclésiastiques à l'exception d'une seule par département. L'évêque de Besançon pense regrouper tous les séminaristes de Haute-Saône à l'école ecclésiastique de Vesoul mais elle n'est pas suffisamment grande pour accueillir les 150 élèves du département. M. Brésard, directeur de l'école presbytérale de Marast, canton de Villersexel, propose à l'archevêque de Besançon, le 21 mai 1812, d'installer l'école départementale ecclésiastique dans l'ancien monastère de Luxeuil.

Le 25 juillet 1812, une délibération est votée par le conseil municipal de Luxeuil pour acquérir l'ancienne maison des Bénédictins en vue d'y installer le collège de la ville et d'autres services municipaux, le préfet Baron Hilaire presse les conseillers municipaux de Luxeuil à cette transaction par un courrier du 4 juillet, ce même préfet fera diligence pour monter le dossier à Paris. Le coût d'acquisition est fixé à 15 450 Frs, la ville est prête à renchérir pour installer le collège et les écoles primaires. Le conseil municipal vote un crédit de 24 000 Frs pour l'achat et les travaux qui consistent à réduire le quartier du midi (salle du chapitre) d'un étage et supprimer le grand quartier, un massacre! Mais l'invasion des alliés arrête le projet et en 1815 la ville doit payer des dommages de guerre qui

anéantissent toute idée de rachat. En 1812 un ami de M. l'abbé Brésard loue aux services des Domaines (800 Frs par an) les bâtiments des bénédictins de Luxeuil, en attendant de recevoir les décrets de la vente des bâtiments à la Ville de Luxeuil, qui n'aura pas lieu. Le 1^{er} novembre 1812, l'abbé Brésard quitte Marast avec 90 élèves (une vingtaine rejoindront le collège de Vesoul) pour fonder le Petit Séminaire de Luxeuil. Après la défaite des troupes napoléoniennes en 1815, les troupes russes occupent, pendant quelques mois, une partie de l'abbaye, dont l'aile de la bibliothèque transformée rapidement en hôpital pour les soldats blessés. En 1840 les aviateurs allemands, installés sur la base aérienne dans la plaine de Baudoncourt, occupent ce même bâtiment pour établir une école de formation pour les pilotes d'avions. En 1818, ouverture d'une nouvelle école d'enseignement mutuelle⁶.

Vers 1820 les Instituts religieux et Congrégations religieuses se développent en France en construisant de nouvelles écoles avec des espaces lumineux, propres et fonctionnels.

28 juin 1833, la loi Guizot est promulguée. Elle organise l'enseignement élémentaire. Toute commune de plus de 500 habitants doit entretenir une école et des instituteurs. Les communes sont toujours confrontées à la création de salles de classes ainsi qu'à la mise à disposition d'appartements pour les instituteurs et les institutrices aux frais de la commune. Dans le cas d'écoles religieuses, les salaires des frères enseignants étaient à la charge de la commune. En conséquence les municipalités se laissent facilement convaincre d'accepter la construction d'école et de logements par des Congrégations ou Instituts religieux, en ayant seulement comme charge la rémunération des frères instituteurs. Ceux-ci devaient

fournir à la commune les comptes de l'école et la liste des élèves.

Création d'une école des Frères des Écoles chrétiennes à Luxeuil

Suite à des legs effectués en 1843 par la demoiselle Bourdault (lire encart en page 39) il est envisagé de construire une école à l'emplacement de l'ancienne église Notre-Dame, place de la Baille à Luxeuil, sur un terrain devenu communal en 1793.

En 1844 le projet d'ouverture de l'école des Frères des Écoles chrétiennes à Luxeuil va entraîner une réduction du nombre des Sœurs institutrices à Luxeuil, dépendant du diocèse de Besançon, comme en témoigne cette lettre du 11 juin 1844 rédigée par M. le Maire de Luxeuil et adressée à Monsieur le vicaire Général de Besançon: « *Jeudi dernier, 6 du courant, j'ai quitté Luxeuil à 8 heures du matin. Rentré à midi, j'ai appris tout à la fois, par une visite faite en mon absence et par votre lettre du 2 courant, le départ immédiat de la sœur Constantine. Sans doute, Monsieur, vous avez besoin de sujet: mais pourquoi l'établissement de Luxeuil est-il toujours le tributaire des convenances d'autrui? Et pourquoi cette précipitation qui semble nous soumettre à une obéissance passive et à la seconde de vos ordres?*

Déjà, Monsieur, nous avons souffert des sacrifices que vous nous avez imposés. Ce nouveau augmente nos douleurs et nos craintes. J'avais dans la sœur Eudoxie, dans la sœur Constantine, dans la sœur Anastase, trois chefs distingués et capables, tels que vous me les aviez promis et tels que vous vous faisiez un mérite de me les avoir accordés. Que sont devenus, Monsieur, et les promesses et le mérite? Cependant, c'est dans cet espoir de continuité que moi, je me suis donné tant de peine, imposé tant de sacrifices; c'est parce que j'ai fait passer cette conviction de stabilité dans l'esprit de mes concitoyens que

³ Plusieurs lettres rédigées par le Maire de Luxeuil ordonnent aux Maires des villages du canton de Luxeuil: Breuches, Froideconche, Breuchotte, Genevrey, Abelcourt, Baudoncourt, La Chapelle, Visoncourt, Saint-Valbert.

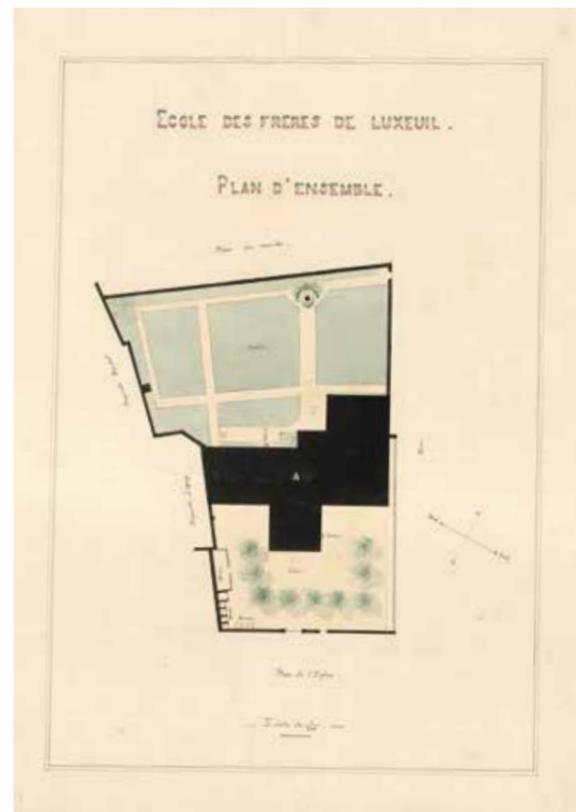
⁴ Registre de la correspondance du maire de Luxeuil de 1799 à 1806, Bibliothèque municipale de Luxeuil.

⁵ Extrait des bulletins des anciens élèves du petit séminaire de Luxeuil.

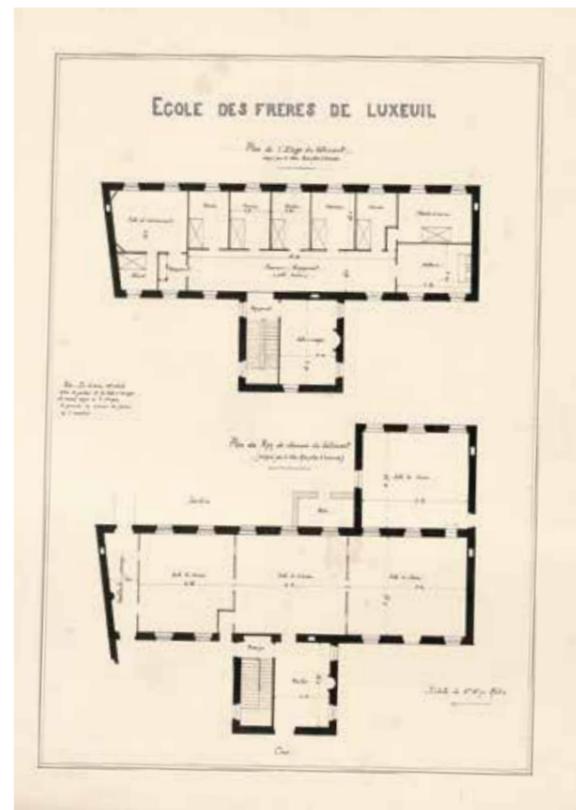
⁶ Lire l'article dans la gazette 2019, page 32, confirmant l'insuffisance des salles de classes en ville.



Image des plans de l'école des frères archives départementales de la Haute-Saône.



Plan de masse.



Plan des étages avec au premier étage les chambres des frères instituteurs et un oratoire, les frères n'avaient pas la fonction de prêtre et ne pouvait pas célébrer la messe.

L'on a porté le traitement, à Luxeuil à 350 francs au lieu de 300 francs qui sont payés partout ailleurs où vous avez autant de prédilection que pour Luxeuil, peut-être plus.

Dans les écoles payantes et dans les écoles gratuites nous sommes traités, sans distinction particulière, malgré notre exception pécuniaire.

Je m'oppose formellement à cette différence onéreuse sans autres avantages particuliers.

Vous voulez bien me dire, Monsieur, que la sœur Eudoxie eût été plus convenable; mais, que par égard pour moi, à cause de l'intérêt que je porte à un établissement que j'ai formé, vous vous bornez à m'enlever la sœur Constantine!...

... J'ai déjà eu l'honneur de vous dire, en semblable circonstance, que vous n'aviez plus qu'un pas à faire pour détruire cet établissement: ce qui se passe me le fait craindre. Vous vous rapprochez de votre but.

J'ai besoin ici, Monsieur, de sujets distingués, non seulement par leur instruction, mais encore par leur éducation, parce que, ainsi que je l'ai annoncé dans le principe, la population de ce pays a plus besoin de l'une que de l'autre, et que cette qualité est comme la propreté une autre vertu qui conduit plus sûrement au but que l'on se propose: la religion et la morale...

Signé François Grégoire Léopold Desgranges (maire de Luxeuil: 1831-1848) ».

Il s'agit de l'école Saint-Vincent ouverte en 1836, lire article page 50. Mais revenons au projet de construction d'une école des Frères des Écoles Chrétiennes.

Le 22 janvier 1846, M. Jeannier, curé de Luxeuil, écrit à S.E. le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon: « J'ai enfin obtenu du Conseil municipal la concession d'une maison pour loger les frères et d'un terrain pour y bâtir des salles de classes. Ce terrain ne laisse rien à désirer pour la salubrité et l'agrément;

il est au centre de la ville, à côté de l'église, éloigné du bruit. Le Conseil a été unanime dans cette concession. Toutefois, ce n'est pas sans peine que je l'ai amené là, le bon Dieu m'a aidé et m'a fait triompher des obstacles.

La maison donnée par la ville a besoin de réparations¹ et il faut de plus bâtir les salles de classes; mais j'ai trouvé de l'argent pour tout cela, en sorte que maintenant je m'occupe de bâtir et de réparer. J'espère que tout sera prêt pour la rentrée prochaine. Le supérieur des frères m'a promis de nous donner trois frères pour cette date...

... Je crois que l'école mutuelle (école publique) sera anéantie dans quelques années, je la verrai mourir avec plaisir. J'ai l'honneur... ».

Le 14 mars 1846 une délibération du Conseil municipal de Luxeuil est votée pour l'ouverture de l'école des Frères des Écoles chrétiennes. De 1846 à 1854 aucune lettre n'a été conservée. En 1855, M. le directeur de l'école des « Frères des Écoles Chrétiennes » de Luxeuil écrit à M. le Maire de Luxeuil pour lui demander de financer les livres pour les élèves et de construire un réservoir d'eau. Le 23 septembre 1855, le Maire répond: « J'ai soumis au Conseil municipal les deux demandes que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 29 du mois dernier et je viens vous dire en réponse;

1. Que par délibération du 14 mars 1846, il a été expressément arrêté que: l'institution des frères sera chargée de toutes les constructions nécessaires à l'établissement des Écoles, au logement des frères à leurs ameublements ainsi que de toutes les réparations grosses et d'entretien et locative. En conséquence de ce qui précède, votre demande n'a pas été accueillie.

2. Qu'à l'égard d'une subvention pour livres papiers etc..., à donner aux élèves indigents, la décision du Conseil a été ajournée jusqu'à l'envoi

de l'état, nominatif des enfants qui fréquentent vos classes et j'ai regretté que vous ne m'avez pas adressé cette pièce comme j'ai eu l'honneur de vous le demander.

3. La réponse à votre demande pour l'établissement à vos frais d'un réservoir d'eau pour les besoins de votre maison, au moyen d'un embranchement pratiqué sur le tuyau de conduite des fontaines traversant votre cour a été différée jusqu'à ce que le Conseil ait arrêté les modifications qu'il se propose de faire dans la distribution générale des eaux des fontaines de la ville. Veuillez agréer... ».

Conflit d'autorité entre les Frères de l'école et M. le Curé

De 1855 à 1860, une quarantaine de lettres sont conservées dans les archives paroissiales; une majeure partie est consacrée aux relations conflictuelles entre la paroisse de Luxeuil et le directeur de l'école des frères des Écoles chrétiennes à Luxeuil. Les Frères instituteurs n'étaient pas des prêtres et pour tout ce qui concerne les sacrements et la confession à destination d'eux-mêmes et des élèves, les frères devaient se soumettre aux instructions du curé de Luxeuil qui était le Pasteur de la commune. Un conflit éclate en 1855 lorsque les élèves de l'école décident de s'installer à n'importe quelle place dans l'église alors qu'une partie des chaises sont réservées et payées à l'année par certains paroissiens. Provocation des Frères? Manque de tact du curé et de son vicaire? Le litige enflamma la communauté catholique de Luxeuil.

On parle de parents d'élèves, qui accompagnent leurs enfants à la messe, munis de bâtons et de fouets pour s'opposer aux ordres de M. le Curé et de son vicaire. L'Archevêque doit intervenir pour demander au Supérieur du

¹ Nous ne savons pas où se trouvait cette maison. Peut-être l'ancienne prison qui était mitoyenne du mur occidental de l'ancienne église Notre-Dame. Mur qui fut conservé au cours de plusieurs décennies et visible sur une gravure du début du XIX^e siècle.

Séminaire de confesser les Frères et Melle Ponthier, suite au refus d'accéder au Saint Tribunal de la part de M. le Curé.

Chacun prenant son supérieur à témoin, le curé s'adressant à l'archevêque et le directeur de l'école au supérieur des frères à Paris. Au milieu du conflit, qui relève plus d'une crise d'orgueil et d'autorité, une demoiselle, Marie-Rose Ponthier, fervente et dévouée de la paroisse de Luxeuil, rédige le 8 janvier 1856 son testament olographe - avec des codicilles de 1863.

Quelques extraits de son testament :

... *Je nomme & institue pour mon héritage légataire universelle la ville de Luxeuil aux conditions énoncées dans mon présent testament. Comme charge de l'institution d'héritier que je viens de faire en faveur de la ville de Luxeuil, je veux que cette ville abandonne en pleine propriété à l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes, qui a pour fondateur Jean-Baptiste de la Salle, les bâtiments de l'école qu'ils tiennent actuellement dans la ville de Luxeuil, ainsi que le terrain sur lequel ils ont construit les bâtiments et les destiner, tant qu'il tiendra une école à Luxeuil, à recevoir les enfants pour leur donner d'éducation dont ils ont besoin. De plus, je veux qu'elle leur donne un jardin attenant à leur maison, entouré de murs, de la contenance au moins de sept ares. Les dépenses d'entretien, de réparations & toutes autres charges affectant lesdits terrains abandonnés par la ville audit Institut seront à la charge de la ville tant que les Frères tiendront une école à Luxeuil.*

Pour les droits qui seront dus à l'occasion de la présente disposition, ils seront prélevés & payés sur les biens de ma succession, de manière que l'Institut des Frères soit affranchi de toutes charges et de tous frais.

Après avoir prélevé & acquitté les legs ci-dessus, le surplus des biens qui dépendent de ma succession serviront à former le plus tôt possible un établissement hospitalier dans la

ville de Luxeuil afin de soulager les pauvres et les malheureux...

Cette procédure qui consiste à désigner la ville de Luxeuil comme légataire universelle a pour but d'éviter le destin de l'héritage de Melle Bourdault qui avait fait un legs en 1843 de 50 000 Frs somme à laquelle s'ajoutent 35 589 Frs à destination de l'école des Frères des Écoles Chrétiennes de Luxeuil, ce legs avait été placé en rente d'État à 3% conjointement avec la ville de Luxeuil, comme il était de coutume à cette époque et l'école restait la propriété de l'Institut.

Un décret de 1863 signé par l'empereur Napoléon III (lire encart en page 41) a transformé l'objectif du legs, qui était à l'entière destination de l'Institut, en le répartissant en parts égales entre la commune et l'Institut des Frères. L'école des Frères de Luxeuil devenait propriété de la Ville pour moitié avec l'Institut. En 1863 soit un an avant de décéder, Melle Ponthier, modifia son legs en héritage à destination de la Ville avec des obligations citées ci-dessus. Ceci redonnait la pleine propriété de l'école à l'Institut et assurait une pérennité à cette école, jusqu'à la loi de 1905. Plusieurs dons manuels (1 000 frs et 2 000 frs) toujours placés en rente de l'État, provenant de donatrices luxoviennes très pieuses en faveur de l'école de Luxeuil, ont été enregistrés par des décrets impériaux en 1860.

M. Bernard Desgranges dans son ouvrage « Luxeuil Pas à Pas » au tome 2 page 65 à 67, signale qu'un incendie a détruit l'école le 21 mars 1890 et qu'elle a été fermée. S'agit-il du bâtiment prêté aux Frères pendant la construction de leur école ? Sur le plan d'ensemble (page 34) un petit bâtiment est en excroissance à l'ouest, il est aujourd'hui détruit. Ceci n'est pas confirmé dans les archives paroissiales et un bref historique de cette construction de 1846 rédigé en 1921 mentionne que l'école est fermée en août 1906. Les expertises

réalisées en 1928 pour définir la valeur du bien ne mentionnent pas cet incendie, elles stipulent que le bâtiment a été occupé par l'armée entre 1914 et 1917, des travaux de rénovations sont nécessaires. Il est précisé que les valeurs annoncées correspondent à un bâtiment en bon état par comparaison avec un immeuble voisin dont la vente s'est réalisée à cette même époque (Tour Marchant).

L'école des Frères de Luxeuil est fermée en août 1906 et le bâtiment est mis en liquidation. En 1921 le frère Joannès des Frères des écoles chrétiennes en poste à Besançon, écrit une lettre à son supérieur à Paris, frère Justinus, pour retracer rapidement l'histoire de l'école de Luxeuil fermée et abandonnée de 1906 à 1920 :

« Depuis la fermeture de l'École cette propriété a été gérée par les liquidateurs :

1^{er} M. Duez – de sinistre mémoire – Parti à l'étranger vers 1908 emportant la Caisse et ses liquidations.

2^e M. Desbleumortier, avocat Remiremont, honnête homme, ne s'est signalé de rien.

3^e Vers 1912 les liquidateurs ont été supprimés et remplacés par l'administration de l'Enregistrement, services des Domaines, pour ce qui concerne Luxeuil.

Pendant ce temps (1906-1912). La Ville de Luxeuil par son maire actuel, Victor Genoux, a fait plusieurs procès en revendication de la propriété. D'abord en revendication de la propriété de titres (les legs de Mesdemoiselles Bourdault et Ponthier avaient été placés en rente par l'État à 3%) dont les revenus garantissaient la vie de la communauté des Frères de Luxeuil. Résultat pour la Ville de Luxeuil, tous les procès perdus (au motif que l'immeuble et le terrain relèvent du droit privé au regard des legs privés).

1913 à 1920, état de guerre – liquidation au repos – hébergement de troupes militaires.

1921, la Ville de Luxeuil revient à la charge par une enquête « Commodo

incommodo » en mairie à l'effet d'obtenir l'expropriation et la mise en vente de la propriété... ».

Lettre de réponse à Monsieur Cardinaux, en 1921, qui souhaite occuper la cour de l'école de Luxeuil ;

« Cher M. Cardinaux, Je ne sais répondre au sujet de votre demande de permettre les récréations dans cette ancienne maison de Luxeuil. Puisque la ville convoite la propriété ce serait à mon avis imprudent. Pour plus de sûreté, j'envoie votre lettre au Secrétaire Général, Frère Justinus, qui vous donnera les Conseils voulus. Il n'y a pas à se préoccuper outre mesure des intentions des administrations de la Ville, ils ne peuvent pas l'exproprier ni l'acquérir autrement qu'aux enchères publiques après un jugement du Tribunal fixant la mise à prix et après affichage légal. Ce qu'il y aurait à craindre ce serait une demande de location pour un certain temps. Soyez bien certain que le directeur départemental de l'Enregistrement est au courant des affaires. Ils ne vendront pas sans la signature du Supérieur Général qui est le légitime propriétaire. Signé frère Joannès ».

M. le Maire de Luxeuil et M. le Curé s'opposent sur la destinée de cet immeuble. Un conflit à la Peppone et Don Camillo, bien avant la réalisation du film.

De 1920 à 1928 ce seront des années conflictuelles entre la mairie et le curé de Luxeuil. Les archives de la paroisse de Luxeuil déposées à la Bibliothèque diocésaine conservent 95 documents consacrés à ce litige entre la ville et la paroisse de Luxeuil impliquant le député de la région, le ministre des Cultes et le ministre de l'Enregistrement à Paris ainsi que les services des Domaines et l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes à Paris (dont les écoles ont été dissoutes mais pas l'Institut) qui vont mandater le curé de Luxeuil pour

défendre leurs intérêts.

En 1921 un nouveau curé, Henri Thiébaud âgé de 52 ans et fondateur de l'association des Amis de saint Colomban en 1948, est nommé à Luxeuil. Il souhaite racheter aux services des Domaines l'école des Frères des écoles chrétiennes fermée depuis 1906, pour installer des salles de catéchisme avec une salle de réception pour spectacles et aussi pour construire un local dans les jardins pour la clique de gymnastique Saint-Valbert. Une copie d'un exposé de M. Victor Genoux, maire de Luxeuil, devant le conseil municipal permet de comprendre la situation :

Le Président explique au Conseil que le départ des Frères des Écoles Chrétiennes avait remis à la charge de la Ville un contingent de 200 élèves pour lesquels il a fallu construire de nouvelles écoles (école du boulevard Richet ouverte en 1910). Le nombre d'enfants qui fréquentent les écoles s'est encore accru, et il a fallu aménager une salle de classe dans les locaux de la Mairie. La municipalité est privée d'un local, et le maître et les élèves échappent à la surveillance du Directeur d'école. La Ville est appelée à construire de nouveaux locaux mais la situation budgétaire y fait obstacle. Le Conseil doit demander l'expropriation du bâtiment des Frères des Écoles Chrétiennes qui a été la propriété de la Ville, et dont elle s'est dessaisie pour assurer l'éducation des enfants (propos en contradiction du legs de Melle Ponthier à la ville 60 ans avant et les événements à venir démontreront que l'école appartient toujours à l'Institut). Le dépeuplement des campagnes, commencé avec l'ère industrielle de la fin du XIX^e siècle, se poursuit après la Grande Guerre, les familles se regroupent dans les villes. M. Victor Genoux souhaite la liquidation par une vente de la maison en faisant une offre de 7 000 frs.

M. le curé Henri Thiébaud obtient un accord de principe de l'Institut pour faire une offre de rachat de

10 000 frs. Une lettre du père H. Thiébaud le 22 janvier 1922 à M. le député Gay résume bien la situation :

« Monsieur le Député Gay Vous avez remarqué, près du presbytère, l'immeuble des Frères de la Doctrine Chrétienne (confusion avec l'Institut des Frères des écoles Chrétiennes qui sont regroupés après 1906). Le liquidateur est M. Daussoy, rue de la Banque à Paris. Le Maire de Luxeuil le convoite, pour l'avoir à bon marché il a fait faire un dossier d'expropriation. La chose serait tranchée dans des délais brefs, et la Ville l'obtiendrait pour 2 000 F. Cet immeuble nous irait à merveille pour une école chrétienne, je suis prêt à racheter le bien de ces pauvres frères. J'ai fait parvenir une offre de liquidation à M. Daussoy. Vous m'avez dit que la vente n'est possible que si le tribunal déboute la Ville. Dans le cas contraire c'est une spoliation, la Ville l'obtient pour à peu près rien. Il est possible d'intenter une action légale ou une action politique... ».

Au cours des années suivantes, le maire et le curé vont s'opposer à coup de surenchères dont la dernière atteint 80 000 frs en 1928 (16 000 euros de 2019) enchère faite par le curé H. Thiébaud.

Le Maire M. Victor Genoux, anticlérical notoire d'après les courriers du curé, décède en 1924, son premier adjoint, M. Grille (hôtelier « Le Lion Vert », rue Carnot), va assurer le suivi du dossier jusqu'à l'arrivée de M. André Maroselli au Conseil municipal en 1927, il sera élu Maire en 1929. Celui-ci va proposer un marché au père H. Thiébaud : abandonner son offre sur le rachat de l'école des Frères et en échange, la Ville donne à la paroisse le terrain de l'ancien cimetière situé derrière le chevet de l'église. Le curé souhaite toujours réaliser des salles de catéchisme et une salle de spectacle, la construction d'un nouveau bâtiment sur l'ancien cimetière serait peut-être plus

rationnelle que de transformer et agrandir un immeuble existant. Cette proposition a été envoyée aux paroissiens par M. le Curé, pour faire un historique de la situation et les informer de cette proposition de la ville avec les conséquences probables :

« *Le sous-sol de l'ancien cimetière paraît avoir été laissé intact et conserve les restes des morts, à sa surface on remarque quelques pierres ayant servi à des tombes...*

... Une réflexion s'impose tout d'abord, c'est qu'il faut prévoir, dans le cas où l'acquéreur construirait des bâtiments, des fondations profondes, d'autant plus profondes que pour constituer le cimetière on avait peut-être rapporté de la terre, pour former la terrasse de 2,25 mètres surplombant les jardins du Séminaire.

L'importance des fondations à prévoir de nature à diminuer la valeur vénale du terrain à utiliser comme construction.

Une autre remarque très importante s'impose d'autre part, par suite de l'application des lois et règlements touchant les concessions dans les cimetières.

On sait que le régime des concessions dans les cimetières date du décret du 23 prairial an XII (12 juin 1804), qu'il a été modifié par l'ordonnance du 6 décembre 1843, la loi de 1837 (24 juillet) celle de 1884 (5 avril) notamment et d'autres encore et que les obligations des Communes à l'égard des Concessionnaires, en cas de translation des cimetières ont fait l'objet de nombreuses décisions judiciaires...

... Réserves éventuelles de la Commune.

De gré à gré, sans faire les formalités d'enquête de *Commodo – incommodo* prescrites pour toutes ventes d'immeubles communaux. Cette disposition libérale mérite toute l'attention. Ne cache-t-elle pas une intention sournoise ?

La Commune n'a-t-elle pas l'intention d'introduire dans la rédaction de l'acte une clause qui paraîtra anodine, celle, par

exemple, d'obliger l'acquéreur à respecter les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, celle de l'obliger à respecter les lois et règlements en raison de l'ancienne utilisation du terrain et son voisinage de l'église monument historique...
... Il y a des arrêtés municipaux interdisant l'ouverture de certains établissements dans un rayon indiqué dans le voisinage des églises, des écoles etc...

Il faudrait les connaître afin de ne pas s'exposer une fois une salle de réunion construite, à voir interdire d'y jouer la comédie ou y faire du cinéma à qui se porterait acquéreur.

La Cultuelle Diocésaine (association) peut acquérir des immeubles destinés à l'exercice du culte, salles de catéchisme, presbytère... Je ne sais si elle pourrait y comprendre une salle où l'on jouerait la comédie et où l'on ferait du cinéma devant le public, c'est à voir.

Reste l'association à créer dont la latitude est grande, toutes les opinions pouvant poursuivre le but qu'elles recherchent les religieuses comme les non religieuses».

Devant ces difficultés, il semblerait qu'aucun acte officiel ne soit passé entre la commune et la paroisse et que le terrain a été mis à disposition de la paroisse gracieusement. La crainte de réclamations de la part des familles, dont les défunts ont été enterrés dans l'ancien cimetière, a suscité un *modus vivendi* entre les deux partis.

L'immeuble après 1928

L'ancienne école des Frères des Écoles Chrétiennes va accueillir une école publique au cours des années 1930.

Le peintre luxovien, Jules Adler, avait fait don de sa collection de tableaux à la ville de Luxeuil et un musée « Jules Adler » sera inauguré dans une partie des locaux de l'école en 1933. Une stèle, en hommage au peintre, est érigée devant l'entrée du bâtiment, elle sera déplacée dans le parc thermal au cours des années 1960.

En 1965, un tribunal de première instance occupera le rez-de-chaussée de l'école jusqu'en 2009. Enfin en 2013 le musée du Combattant s'installe au rez-de-chaussée et l'ensemble devient l'espace Charles de Gaulle. La mairie mettra le premier étage à disposition d'associations syndicales et d'associations luxoviennes. Lorsque vous passerez devant cet immeuble, vous remarquerez les deux niches, au premier étage sur la partie centrale qui rappellent la vocation religieuse de l'édifice, mais les statues des Saints protecteurs des écoles chrétiennes, n'ont jamais été installées.

Merci aux archivistes de la Bibliothèque diocésaine Cardinal de Grammont de Besançon. Merci à Jean-Luc Aubel, Ami de saint Colomban, qui a répertorié et classé les 160 documents scannés provenant de la bibliothèque diocésaine de Besançon.

LEGS SUR RENTE DE L'ÉTAT À 3% DE MADEMOISELLE BOURDAULT EN 1843

Par ordonnance du roi, rendu sur le rapport de M. le Ministre de l'Instruction publique, l'élection de M. le Comte d'Argout, faite par l'académie des sciences morales et politiques, pour remplir la place vacante dans son sein par le décès de M. Feuillet, est approuvé. Une ordonnance du roi, contresignée par le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, en date du 1^{er} octobre 1843, autorise l'acceptation des legs faits par la demoiselle Bourdault, à savoir : aux Lazaristes établis à Paris, d'une somme de 50 000 Frs ; aux sœurs de l'Instruction charitable dites de Saint-Maur établies à Paris d'une somme de 20 000 Frs ; à l'institut des frères de la doctrine chrétienne et aux communes de Vesoul, Jussey et Luxeuil (Haute-Saône), d'une somme de 150 000 Frs (environ 500 000 euros 2019) répartie en parts égales entre les trois écoles :

NAPOLÉON - Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français, à tous présents et à venir, salut. Sur rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction Publique. Vu, l'ordonnance du 1^{er} octobre 1843, auprès du Ministre de la Justice et des cultes, qui a autorisé les communes de Vesoul, Jussey et Luxeuil (Haute-Saône), et le supérieur général des Frères des Écoles Chrétiennes à accepter, chacun en ce qui le concerne, le legs d'une somme de 150 000 francs, fait, suivant disposition testamentaire du 21 avril 1840, par Melle Bourdault, pour être appliqué à la fondation et à l'entretien d'une école chrétienne dans chacune de ces communes ; Une délibération du 23 novembre 1859, par laquelle le Conseil d'administration des frères sollicité

l'autorisation de placer, en rente sur l'État, une somme de 35 589 francs provenant du legs Bourdault, et applicable aux besoins de l'École Chrétienne de Luxeuil ; Une seconde délibération du même conseil, en date du 19 janvier 1860, demandant l'immatriculation, au nom exclusif de l'Institut, d'une rente de 1 720 francs acquise par lui, provenant de la même source et destinée à l'entretien de l'école chrétienne de Jussey :

Les délibérations par lesquelles les deux communes intéressées demandent à intervenir, chacune pour sa part respective, au placement en rente et à l'immatriculation de rente dont il est question ; Les lettres des 31 octobre et 20 novembre 1860, par lesquelles le préfet de la Haute-Saône émet l'avis que l'Institut des frères et les maires des deux communes soient autorisés à intervenir simultanément dans l'immatriculation et dans le placement en rentes sollicité par les frères ;

Considérant que, dans l'espèce, les écoles à fonder doivent, d'après l'intention de la testatrice, avoir un caractère communal et public ; Que, dès lors, si les frères sont l'instrument des libéralités de Melle Bourdault, ces libéralités n'ont pour objet que le bien des populations en faveur desquelles elles sont faites ; Qu'il convient donc de faire intervenir la commune en même temps que l'Institut, notre conseil d'État entendu,

Avons décrété et décrétons ce qui suit : Article 1^{er} : Le maire de Luxeuil (Haute-Saône) et le supérieur général des Frères des Écoles Chrétiennes, Institut légalement reconnu par décret du 17 mars 1808, sont autorisés à placer conjointement, en rentes sur l'État, une somme de trente-cinq mille cinq cent quatre-

vingt-neuf franc (35 589 Frs), provenant d'un legs fait, suivant testament olographe du 21 avril 1840, par Melle Bourdault, pour la création et l'entretien d'une école chrétienne dans ladite ville, et dont l'acceptation a été autorisée par ordonnance du 1^{er} octobre 1843. Les arrérages en seront touchés annuellement par ladite commune pour en faire l'emploi prescrit par la testatrice.

Article 2 : Le maire de Jussey (Haute-Saône) et le supérieur général des frères des Écoles Chrétiennes sont autorisés à faire immatriculer, au nom de cette commune et au nom de l'Institut, une rente de dix-sept cent vingt francs (1 720 frs) provenant des mêmes dispositions testamentaires et applicable aux besoins de l'école chrétienne de Jussey. Les arrérages en seront touchés annuellement par ladite commune pour en faire l'emploi prescrit par la testatrice.

Article 3 : Notre Ministre, secrétaire d'État au département de l'Instruction publique est chargé de l'exécution du présent décret. Fait au palais de Fontainebleau le 6 juillet 1863. Par l'Empereur : Ministre, secrétaire d'État au département de l'Instruction publique. Signé V. Duruy.

L'ÉCOLE SAINT-VINCENT DE LUXEUIL-LES-BAINS

Comme nous l'avons lu dans l'article consacré à l'école de Frères des Écoles Chrétiennes, page 32, l'instruction des enfants de la ville et des environs fait partie des préoccupations des élites luxoviennes.

En 1737, une auberge est construite adossée à l'extérieur du rempart et à proximité immédiate de la porte Saint-Nicolas, Au Lion Vert. Les affaires devenant prospères, elle s'agrandit avec une construction longeant la rue principale et prend le nom du Lion d'Or.

En 1885, Mgr Sallot de Brobègue, curé de Luxeuil, achète l'ancienne auberge du Lion d'or (après sa démolition en 1970, son emplacement deviendra la place de Bad-Wurzach).

Dans l'ancienne auberge, le curé installe les sœurs de la Charité de Besançon, dont le Patron est Saint-Vincent de Paul d'où le nom de l'école Saint-Vincent.

En 1836, le docteur Molin cède à la ville une propriété à l'angle de la rue Marquiset et la rue Jouffroy. Deux classes pour les filles sont ouvertes à cette date et les institutrices, payées par la commune, sont des sœurs de Besançon.

L'achat de l'auberge par le curé permettait d'agrandir l'école et

d'ouvrir un internat pour jeunes filles. En été, l'accueil des dames en cure apportaient un revenu à la communauté.

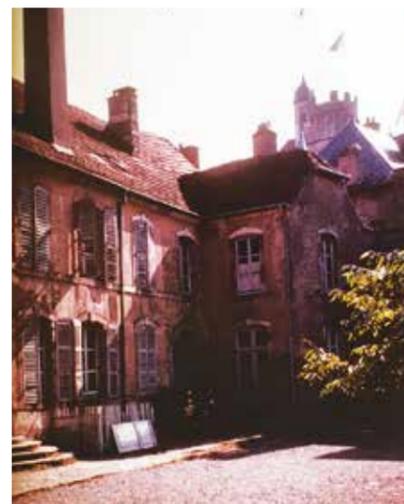
Au début du XX^e siècle la plupart des institutrices sont laïques, par conséquent, la loi de 1906 de séparation de l'église et de l'état ne s'appliquant pas, l'activité de cette école dédiée aux jeunes filles se développa avec une école primaire ainsi que des ateliers de coutures et de cuisines. Les sœurs étaient toujours présentes au côté des institutrices laïques.

En 1931, Mgr Henri Thiébaud, curé de Luxeuil et co-fondateur de l'association des Amis de saint Colomban, décide d'agrandir l'ancienne école située à l'angle de la rue Marquiset et de la rue Jouffroy en ajoutant un étage et des toilettes extérieures. C'est ce bâtiment que nous apercevons aujourd'hui. Cette nouvelle école libre accueille les garçons et elle sera sous la protection de Saint-Pierre. Au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle et jusque dans les années 1960, la démographie luxovienne bénéficie du développement industriel; forges, filatures... De nouvelles écoles maternelles et primaires vont accueillir de plus en plus d'enfants. Après la seconde guerre mondiale

des classes de jardin d'enfant sont ouvertes, dans l'école Saint-Vincent de la rue Jouffroy.

Dans Luxeuil la population atteint les 10 000 habitants et de nouveaux quartiers sont créés, quartier du Mont-Valot, quartier du Stade et chaque quartier a son école.

En 1965, les bâtiments de l'ancienne auberge du Lion D'Or sont abandonnés par les sœurs qui s'en retournent à Besançon et la démolition de l'immeuble en 1970 va offrir aux visiteurs, arrivant par le nord, une belle entrée de ville. À cette époque la nationale 57 traversait la ville avec ses inconvénients, mais aussi ses touristes occasionnels.



Cour intérieure de l'école Saint-Vincent vers 1970, image Philippe Kahn.



Vue aérienne du quartier de l'école Saint-Vincent vers 1960.



L'école Saint-Vincent rue Victor Genoux vers 1960.



Destruction de l'immeuble des Sœurs en 1971, image Philippe Kahn.

ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE SAINT-COLOMBAN DE LUXEUIL CRÉÉE EN 1923

Les archives diocésaines à Besançon conservent le Registre de l'association d'éducation populaire Saint-Colomban, qui nous renseigne sur le but et l'activité de cette association oubliée par la plupart des paroissiens de Luxeuil.

Dans le compte rendu de la première assemblée, le 23 janvier 1923, il est rendu hommage aux membres du Cercle des ouvriers de Luxeuil, amicale sous la direction de la paroisse, probablement créée avant la loi de 1901. L'abbé Verpillot expose les lacunes de l'ancien Cercle en permettant aux enfants de plus de 13 ans d'adhérer à l'association: «*Les enfants sont l'avenir et il faut les prendre dès les premières années pour leur donner une éducation intellectuelle, morale et religieuse, le sens des responsabilités et la volonté ferme de se dévouer au bien de la famille, de la Patrie et de la société tout entière...*»

C'est pourquoi après avoir mûrement étudié et réfléchi, il (le Comité) a

pensé qu'une association d'éducation populaire, élargissant les horizons de l'ancien cercle, semble s'imposer...

Le Conseil est élu: M. Jean Bigaudet, Président; Maurice Caritey, assesseur; Louis Jecker, assesseur; Joseph Racle, secrétaire; Henri Pequillet, trésorier; Roger Deharbe, commissaire. M. l'abbé Verpillot fait remarquer que l'œuvre ayant un but religieux et moral, il est de rigueur de donner la Présidence à M. le Curé qui exercera ses fonctions par l'intermédiaire d'un des vicaires. M. l'abbé Verpillot est nommé secrétaire directeur. Le 7 février 1923, M. le Sous-Préfet de Lure valide la demande émanant de M. Verpillot, Président de l'association d'éducation populaire Saint-Colomban de Luxeuil.

Le nouveau groupement portera désormais le nom « Association d'éducation populaire Saint-Colomban de Luxeuil » en l'honneur du Grand Moine, pionnier de la civilisation en notre pays.

Cette dédicace montre bien l'engagement du curé Henri Thiébaud (fondateur de l'association des Amis de saint Colomban en 1948) à la cause colombanienne dès 1923 et probablement bien avant. La création de cette nouvelle association pouvait bénéficier des avantages de la loi de 1901 pour acheter ou recevoir des dons et legs d'immeubles et des biens. En cette année 1923 deux importants chantiers sont en cours pour la paroisse: le rachat de l'ancienne école des Frères des écoles Chrétiennes (lire l'article consacré à cet immeuble en page 30) et l'agrandissement de l'école des Sœurs (aujourd'hui école Saint-Vincent) avec un nouveau bâtiment qui fait l'angle de la rue Marquiset et de la rue Jouffroy.

Un extrait des statuts

Article 1: entre les jeunes gens catholiques qui ont adhéré ou adhéreront aux présents statuts conformément aux statuts 5 et 6 de la loi du 1^{er} juillet 1901, il est formé une association d'éducation populaire qui recrute ses membres principalement dans la paroisse de Luxeuil... Son siège social est à Luxeuil 5 rue Jouffroy (aujourd'hui école Saint-Vincent).

À l'article 2 des statuts déposés à la préfecture de la Haute-Saône, il est stipulé:

But de l'association: il est 1^o de grouper les jeunes gens dans un but de préservation morale en leur procurant:

a) D'abord une société honnête, afin qu'ils soient moins exposés aux dangers de la rue: cabarets, compagnies débauchées et perverses etc...

b) Les distractions et délassements dont ils ont besoin tels que: séances théâtrales



Drapeaux de l'association Saint-Colomban, association des Amis de saint Colomban. Don de la famille Laurenceau en 2018 au Lieu de mémoire.

et musicales, projections, cinéma, pratique du sport, jeux, gymnastique, etc...

2° de travailler en commun à leur instruction et éducation d'individus et de citoyens par les conférences, des études, en particulier sur la législation ouvrière en vigueur, contrat de travail, syndicats etc...

Article 3:

Pour faire partie de l'association, il suffit d'appartenir à la religion catholique, d'adhérer aux présents statuts et d'être agréé par le Conseil sur la présentation de deux membres de l'Association...

À l'article 7: Conseil, organisation, administration de l'association
L'association est administrée par un Conseil élu par cooptation et renouvelable par tiers tous les ans. Le Curé de la paroisse est de plus membre de droit et Président du dit Conseil...

La délibération de 1926 note la création d'une section de gymnastique qui prendra le nom de «Milice Saint-Valbert» et s'affilie à la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France. Le 1^{er} août 1927: Fondation d'une section Sportive pour la pratique du Football, du Basket-ball et des sports athlétiques, cette section prend le nom de «Milice Association» et pour le Football, s'affilie à la Fédération Française de Football.

Le changement de vicaire en 1928 et le départ du président ont nécessité l'élection d'un nouveau Conseil: M. Thiébaud, Curé Doyen de Luxeuil, Président d'honneur; M. Michel Balland, fondateur à la Zouzette, Président; M. Jourdain René, brodeur, rue du Tissage, Vice-Président; M. Mollier Georges, vicaire à Luxeuil, Directeur, secrétaire; M. Péguillet, employé de banque, Trésorier; M. Deharbe Roger, quincaillier, rue des Écoles, Assesseur; M. Brasleret Henri, commerçant, rue Victor Genoux, assesseur; M. Luzel Gustave, contremaître tissage

Mieg, assesseur; M. Penner Joseph, cordonnier, rue des Cannes.

En décembre 1929 le Conseil se réunit pour voter une extension de l'association.

Sur la proposition du Président et du Conseil, il a été décidé d'étendre l'action de l'association, non seulement aux jeunes gens de la paroisse, mais à toutes les catégories de catholiques et de comprendre ainsi dans l'association active non seulement la Milice Saint-Valbert et les différents groupes paroissiaux de jeunesse, mais tous les groupements qui se réclament de la discipline et de la direction catholique, comme l'Union catholique, les Cheminots catholiques, etc...

Les statuts seront modifiés le 5 décembre 1930 et un nouveau Conseil est élu:

Composition du nouveau Comité de l'Association: M. le Curé Thiébaud, Président de droit, M. Léon Borne, Président de l'Union catholique, Vice-Président; M. Hubert Desgranges, Président de la Milice Saint-Valbert, vice-président; M. Richardet, secrétaire, trésorier; M. Jeanneret, Président des Cheminots catholiques, assesseur; M. Fred Ertzbischof, graveur, assesseur; M. Richard-Trener, assesseur; M. Jourdain, assesseur; M. Girardet, assesseur.

L'association se compose de membres bienfaiteurs (cotisation 50 frs -29 €) – de membres honoraires (cotisation 5 frs) – de membres actifs (cotisation mensuelle 1 frs) – les plus jeunes jusqu'à 13 ans 0,50 frs. Par décision de l'Assemblée générale et du Comité de l'Association, le Siège social est transféré au Nouveau local de la Cité Paroissiale dans la maison de Mr le Curé Président.

Par délibération du Conseil le 5 janvier 1932, il a été convenu que les Dames catholiques de Luxeuil sous le nom de «Ligue patriotique des Françaises» œuvre patronnée par Mgr. L'Archevêque, font partie



Image de la clique vers 1928 lors d'une cérémonie.

du groupement de l'association populaire Saint-Colomban.

Le 2 avril 1936, «Les Jongleurs de Saint-Pierre» (section théâtrale) et la Sainte-Cécile (orchestre) sont admis officiellement dans le groupement de l'association sur proposition de M. le Curé.

En 1937 le Patronage des enfants entre dans le mouvement national C.V. (Colonies Vacances)... Le Comité est d'avis de patronner, mais sous la direction effective du clergé, l'œuvre des Colonies de Vacances. Une maison de Faucogney accueille les enfants de Luxeuil en été.

L'activité de l'association a été suspendue de novembre 1941 à octobre 1947 pour cause de guerre. Une dernière réunion s'est tenue en octobre 1941 au sujet d'un fait qui pouvait compromettre l'indépendance de la «Milice Saint-Valbert» comprise dans les œuvres de l'association. Pour accéder aux désirs du nouveau régime la Milice, par l'intermédiaire de M. Desgranges, son Président, s'était rendu à l'invitation qui fut faite à toutes les Sociétés sportives de la Ville en vue d'un regroupement

de toutes ces Associations dans la formation d'un Comité protecteur chargé d'encourager les initiatives et réaliser une union. Dès les premières réunions de cette assemblée, M. Desgranges fit part de ses craintes d'un danger de fusion qui pourrait compromettre l'autonomie de la Milice Saint-Valbert. Il s'agissait en effet de former, pour tous les gymnastes de Luxeuil, une nouvelle société sous le nom «Association Sportive Luxovienne» qui tout en regroupant dans un Comité les Directeurs de toutes les sociétés luxoviennes, enlèverait à celles-ci leur indépendance et leur liberté...

... Pour conserver son indépendance, la Milice Saint-Valbert se vit dans l'obligation de se séparer complètement de l'A.S.L. tout en proposant son désir d'entrer dans un mouvement qui serait un groupement, mais non une fusion de sociétés.

Il est probable que la salle de gymnastique de la Cité n'est pas restée vide de 1940 à 1947, les jeunes, non réquisitionnés, ont continué leur entraînement mais le registre ne donne pas d'informations sur cette période.

L'après-guerre de l'association d'éducation populaire Saint-Colomban

À la reprise des activités sportives et musicales en 1947 on constate que le registre des délibérations du Comité s'étoffe avec des comptes rendus des activités de l'année écoulée. Dommage qu'il n'en a pas été de même avant 1940. Le Conseil du 1^{er} octobre 1947, présidé par M. Hergott, est très prolifique sur les activités de l'année; une nouvelle dynamique voit le jour après cette longue période de privation. Un règlement est mis en place pour les activités dans la Cité paroissiale: horaires des répétitions gymnastique et clique, tarifs, programmation, police de la salle (très sévère pour les enfants) et propagande du théâtre. À noter

une séance gratuite le samedi après-midi pour les membres honoraires avec une quête à la sortie. Entretien du local chaque semaine à tour de rôle des groupes.

La préparation des Concours de 1948 et 1949 justifie peut-être ce dynamisme. Les membres de la section gymnastique s'entraînent dans le hall des sports situé à l'extrémité sud de la Cité paroissiale (voir photos à droite). Local bien équipé avec barres parallèles, cheval d'arçon, portique, poutre d'équilibre, anneaux, cordes lisse et à nœuds, panneaux de basket, le tout installé sur ciment et graviers. À cette époque les enfants, qui allaient au catéchisme le jeudi à la Cité, admiraient cette salle de sport. Un planning d'entraînement est noté sur le compte rendu, sous peine de sanctions, et tous les défilés se feront en tenue blanche et béret. La prière sera dite à la fin de chaque répétition par M. l'aumônier. Les messes officielles sont obligatoires pour tous. Réunir les parents une à deux fois par an pour les informer des activités. Maintenir la buvette à la Cité. Ces recommandations sont suivies du compte rendu fait par M. Hergott du Congrès de l'Union régionale Comtoise dont l'association d'éducation populaire Saint-Colomban de Luxeuil fait partie qui s'est déroulé le 13 décembre 1947 à Besançon. L'année suivante se déroulera à Besançon, le 50^e anniversaire de la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France, fondée en 1898 par le docteur Michaux à Paris. En 1948 elle prendra le nom de Fédération Sportive de France, regroupant un million de jeunes gens et jeunes filles dans 7 000 sociétés: «je (M. Hergott) me souviens de l'apothéose de l'un de ces concours qui eut lieu à Nancy en 1910 où, sur la belle place Stanislas, plus de 15 000 gymnastes rassemblées remercièrent les évêques de Nancy, de Verdun et de Saint-Dié venus pour les encourager en lançant leurs bérets en l'air...



Destruction du local avec les 2 fresques.



Fresques de M. Ré, peintre décorateur, dans la salle de sport de la cité paroissiale.

... 1948 verra d'abord en juillet un concours régional à Gray, puis le même mois, un concours national à Paris, au Parc des Princes où toutes les sociétés de France devront envoyer une délégation avec leur drapeau. Le vendredi précédant ce concours aura lieu à Notre-Dame une veillée nationale où tous les drapeaux des Sociétés seront présents...

... À l'occasion du cinquantenaire, plusieurs manifestations, tant sportives que religieuses, seront organisées: d'abord le relais du flambeau partant de Besançon fin janvier 1948 transmis de Société à Société en Franche-Comté et dans le Territoire de Belfort pour arriver à Gray pour le concours de juillet... En ce qui concerne 1948 verra se réaliser, je l'espère, un projet dû à l'initiative de notre cher ami Michel Balland qui est de faire séjourner nos jeunes pendant quelques jours au bord de la Méditerranée, je dis à Menton... Qu'il me soit permis aussi de vous



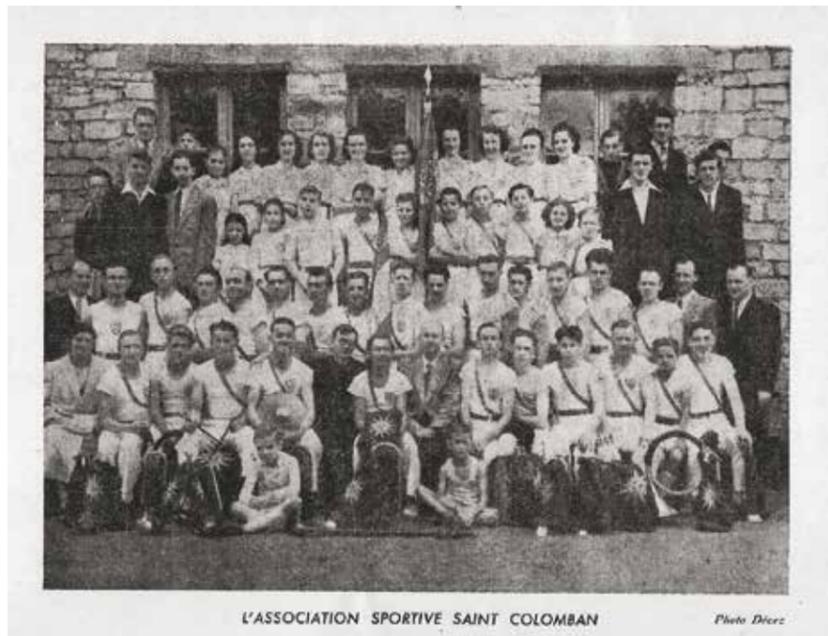
Procession 1937, défilés de la gymnastique et clique.

faire des reproches. Beaucoup trop de jeunes s'en fichent et ne viennent pas ou irrégulièrement aux exercices de chaque semaine auxquels ils sont conviés. Il est convenu une fois pour toutes que ces manquements non justifiés les feront éliminer de toute participation réjouissante quelle qu'elle soit... ».

La mise en place de réunions du Bureau semble nécessaire devant le nombre de sections masculines et féminines adhérant à l'association populaire Saint-Colomban. Réunion du Bureau le 26 décembre 1947 : entre autres sujets est évoqué l'achat d'un car d'occasion, projet abandonné l'année suivante devant les contraintes administratives. Idem pour la création d'une équipe de football qui sera aussi abandonnée faute de terrain disponible.

Le Bureau du 2 février 1948 met en place des carnets pour les jeunes à faire signer par les parents. Pour faire partie de la clique (fanfare) les moins de 15 ans devront faire de la gymnastique.

Une réunion du bureau est organisée tous les mois du printemps pour préparer le concours régional à Gray en juillet 1948 et le concours national à Paris quelques semaines plus tard.



La réunion du Comité le 1^{er} mars 1948 est consacrée au comportement des membres : *Apathie d'où paresse, souvent propres sur eux et sales chez eux. L'apathie se manifeste par le manque d'initiative au travail, chez eux et à la Cité... Manque d'idéal sur famille, sports, religion. Ils ne savent plus où est la vérité. Ont eu l'habitude d'être servis. Il faut attendre le salut de nous-mêmes. L'État pense pour nous – le Progrès tend à supprimer le travail (influence de la machine). Les remèdes : fiers, purs, joyeux, conquérants. Le Comité doit les encourager, avoir la volonté qu'ils n'ont pas.* La réunion Générale du 8 avril 1948 est animée par l'abbé Marion pour motiver les jeunes avec des formules : *Savoir et Vouloir – Aller à Dieu pour le servir par le sport – Esprit de charité envers les parents, frères et sœurs – s'imposer une pénitence – savoir pardonner – Ne pas laisser sa vie aux caprices...*

À la fin de chaque réunion il est rappelé de penser aux versements sur le carnet d'Épargne. La présence de tous les gymnastes est obligatoire lors du pèlerinage à Saint-Valbert le 2 mai 1948. Malgré un ermitage de Saint-Valbert laissé à l'abandon et en ruine depuis

1906, le pèlerinage reste fidèle à la tradition.

Une remarque sur cette réunion qui peut surprendre aujourd'hui : *Il est à noter qu'à cette réunion participaient quelques membres filles de la Société.*

Transmission de la « Flamme Fédérale » du 7 juillet 1948 : ce compte rendu détaille le programme des deux journées consacrées au passage du flambeau de la Fédération de gymnastique et sportive des patronages de France. M. Hergott, président de l'association populaire Saint-Colomban rappelle dans son discours le sacrifice des Luxoviens morts aux cours des deux guerres et qui doit servir d'exemple aux nouvelles générations. Le panégyrique se termine par « Dieu, Famille, Patrie et hauts les cœurs »

L'année 1949 a été marquée par le Concours International de Gymnastique et de Musique (masculin) à Luxeuil. Cinquante sociétés régionales et étrangères avec celles de l'Union régionale Comtoise ainsi qu'une section spéciale des Pompiers de Paris étaient présentes. Le dimanche, messe sur le terrain du stade A. Maroselli, défilé des Sections

jusqu'au Monument aux Morts. L'exécution des mouvements d'ensemble de la Fédération par 2 200 jeunes participants fut l'apothéose de cette journée. La ville et le stade avaient été décorés par l'équipe municipale. La gestion des hébergements et l'accueil des participants allaient être une répétition pour les fêtes internationales de saint Colomban en 1950. Certains décors seront conservés pour cet événement.

La réunion du Comité le 20 mars 1950 rend hommage à M. le chanoine Gabiot, décédé le 18 février 1950. Il reste à poursuivre son œuvre du BERCAIL et à appliquer sa devise « *Pense clair et marche droit* ». Si la clique et les Gymnastes de la société populaire saint Colomban ont participé aux fêtes internationales de juillet 1950, comme on peut le constater sur les photos de l'époque, cela n'est pas mentionné dans les comptes rendus.

Le 9 octobre 1951, l'Assemblée Générale retrace l'activité de l'année écoulée avec la participation au concours d'Audincourt et la réception du Cercle catholique d'Ingersheim venu en Micheline spéciale jusqu'à la gare de Luxeuil. Les sociétés du district ayant participé à cette manifestation : La Jeune Garde de Breuches, La Saint-Martin de Fontaine, La Jeanne d'Arc de Fougerolles, l'Alerte de Plancher-les-Mines. À cette occasion le drapeau de l'association, récemment rénové, a été béni. Messe à la basilique, dépôts de gerbes aux monuments aux morts, déjeuner dans la Cité paroissiale et concours des Sociétés sur un podium dans la cour de la Cité. En juin sept Sociétés folkloriques, dont une venant de Suisse et une d'Autriche, se sont produites à la Cité. En septembre participation à la fête sportive de Fontaine et la kermesse de Briaucourt. En 1952, M. Hergott, Président de

l'association d'éducation populaire Saint-Colomban, quitte Luxeuil et démissionne de sa fonction de Président. Le Colonel Grosjean est élu Président. Le 17 février l'Union Comtoise organise le premier Challenge fédéral d'hiver à Luxeuil. Plusieurs manifestations sportives et musicales se sont échelonnées au cours de l'année. Trois cars ont transporté les membres et leurs familles à Verdun. Une équipe de tennis de table est formée. L'équipe de Basket est championne de Haute-Saône.

En 1953, l'association a participé aux challenges fédéraux de Morteau et Audincourt ainsi qu'aux festivals de Gymnastique à Fougerolles et Fontaine. Concours à Notre-Dame du Haut à Ronchamp pour l'inauguration de la chapelle réalisée par Le Corbusier. Représentation de la Crèche comtoise et du Soldat Lariflette par le groupe théâtral. Excursion au Haut-Koenigsbourg. Le 2 décembre 1953 une section de préparation militaire est créée au sein de l'association populaire St-Colomban, 15 jeunes sont inscrits.

Au cours de l'année 1954 la section théâtrale a présenté trois pièces de théâtre, la section de Gymnastique participe à des concours : Morteau, Vesoul (54 participants de la St-Colomban), Corre, participation à la Kermesse de Briaucourt. Festival de Gymnastique à Luxeuil avec les Sections de Plancher-les-Mines, Héricourt, Melisey, Breuches, Vesoul, Fontaine, Fougerolles. Examens du brevet sportif et de la préparation militaire. Excursion en car au lac de Saint-Point.

L'année 1955 est marquée par le Challenge Fédéral à Pontarlier l'équipe Adulte s'est classée première et a remporté la coupe. Examen de la préparation militaire : 6 membres ont été reçus. Excursion avec 2 cars des membres et leurs familles à Chamonix

et Genève. Changement de Président en 1956, le Colonel Grosjean cède sa place, pour raison personnelle, à M. René Philippe. Une mise à jour des listes de membres dans chaque section est engagée. Ouverture d'un compte postal pour séparer l'activité du Bercail, colonie de vacances à Malvaux. La réunion du 18 septembre 1956 doit statuer sur le remplacement de M. Levassort, responsable de la section basket, qui ne peut plus assumer cette lourde tâche. M. Pinot se propose de le remplacer avec d'autres membres, des militaires de la base aérienne inscrits à la section. M. Paris, responsable de la section théâtre demande l'installation du chauffage dans la salle de la Cité paroissiale, coût de 150 000 anciens francs qui pourrait être amorti en une saison, à condition de proposer des spectacles, en plus de ceux de la section, et ceux proposés par d'autres groupes. La demande a été transmise à M. le Curé par MM. Paris, Bedon, Philippe, il a été décidé au sujet du théâtre que la salle de spectacle de la Cité est une source de dépenses permanentes sans aucun profit. Un comité de gestion sera mis en place pour prendre en charge les revenus et les dépenses de cette salle à commencer le chauffage. L'ouverture à de nouvelles troupes de théâtre dont le répertoire s'arrêterait à l'index avec toutefois la garantie qu'il ne passerait pas que la scène des danseuses nues. Le 6 novembre 1956, une union écrite entre l'Harmonie municipale et la Saint-Colomban est signée. Les statuts seront débattus avec les responsables municipaux le 13 novembre. Lors de cette réunion les bases de l'union proposée sont adoptées mais aucun accord n'est signé : M. le maire dit « *ma parole suffit* » – « *l'entente absolue doit régner* » – les deux sociétés s'épauleront. Au regard de cette nouvelle union, les statuts de l'association populaire Saint-

Colomban sont modifiés le 10 décembre 1956.

En janvier 1957, la section Basket est handicapée par la pénurie de carburant. Un appel est lancé pour apporter 10 litres de carburant. À la même date les travaux d'installation du chauffage à la Cité ont commencé, société Valentin Baïer de Luxeuil, un nouveau devis s'élève à 200 000 anciens francs (3 420 euros en 2019). Participation au Concours de Châlons-sur-Marne. Assemblée générale du 24 novembre 1957: bonne tenue au Concours de Châlons sur Marne. Cette année 1957 le Bercaïl a eu tous ses lits occupés pendant deux mois de colonie et la construction du préau a prouvé son utilité.

Assemblée générale du 18 janvier 1959: bilan de l'activité de 1958; départ de l'abbé Daviot il est remplacé par l'abbé Didier; la réfection des murs de l'infirmerie du Bercaïl est adoptée. Présentation au Concours gymnastique à Morteau, participation à la fête de l'amitié à Saint-Loup-sur-Semouse. À la lecture du compte rendu du 8 avril 1959 on constate une pause en 1958 dans l'activité des différentes sections, si féconde les années passées. Il est mentionné que la reprise des répétitions des jeunes de la section gymnastique reprendra pour le concours à Arbois. Discussion relative à l'élargissement du Comité à trois membres parmi les instituteurs de Luxeuil en vue d'une affiliation éventuelle à la Fédération «Jeunesse et Culture». M. Philippe, président de l'association populaire Saint-Colomban se rendra dans les familles pour leur signaler que la Société Saint-Colomban existe toujours... Cette affirmation est corroborée par un article découpé dans un journal et collé sur la page du compte rendu de l'A.G. de novembre 1959. Cet article titre «*Excellents résultats de l'A.S. St-Colomban*» le mot

populaire a disparu pour la section gymnastique: *l'Association sportive Saint-Colomban a participé au Concours de Châlons-sur-Marne... notre société a pris la route avec un effectif de 55 gymnastes et musiciens... Après quelques mois d'entraînement la gymnastique en sommeil depuis deux ans s'est classée deuxième de sa division...*

À partir de cette époque on peut dire que l'activité de la Gymnastique et de la clique Saint-Colomban va régresser très vite et le compte rendu donne des informations sur la colonie de vacances pour les enfants de Luxeuil et des environs «Le bercaïl» à Malvaux, commune de Lepuix-Gy (Territoire de Belfort). Ancienne colonie des PTT de Troyes, avant la seconde guerre mondiale, achetée par la paroisse de Luxeuil avec l'aide des Allocations Familiales et l'aide du service à la Reconstruction en 1948. L'abbé Gabiot, curé doyen décédé en 1950 est à l'origine de ce projet. L'association a repris la gestion de la colonie après le décès de son fondateur.

Le 29 novembre 1959, l'entraîneur de la gymnastique ne peut plus assurer les répétitions régulières, le Conseil décide d'ajourner cette activité au sein de l'association. Le groupe théâtral présente une pièce en décembre 1959. La salle de théâtre de la Cité paroissiale a été remise à neuf cette même année. M. Brasleret a présenté un compte rendu sur la colonie Le Bercaïl: réfection du mur côté infirmerie et des peintures et carrelages de l'infirmerie.

A.G. 19 décembre 1960: le groupe théâtral a donné deux représentations de «*Feu la mère de Madame*» dans la Cité et dans des paroisses avoisinantes. À la colonie Le Bercaïl, un dortoir a été aménagé proposant une vingtaine de lits supplémentaires. La camionnette (dite de l'Oncle Charles) est usagée, elle sera remplacée par unecamionnette 203

d'occasion.

Le 30 août 1961 le Comité de l'association Saint-Colomban décide d'assurer seul, comme il était prévu au bail, la direction et la gestion de la colonie de vacances Le Bercaïl. Le 27 septembre 1961, M. le curé Roicomte donne son accord sur la reprise de la gestion du Bercaïl, l'abbé Bernard Legain en sera l'aumônier. Le Président négocie les travaux d'agrandissement de la cuisine et des douches.

Le 29 novembre 1961: Sœur Louise accepte la direction du Bercaïl pendant le mois de juillet réservé aux filles avec M. l'abbé Perrot comme aumônier.

Les comptes rendus des réunions de 1962 à 1966 sont très édulcorés et consacrés à l'organisation de la colonie de vacances. En 1966 lors de l'A.G. le président René Philippe est chargé de représenter l'association et l'association lui donne tout pouvoir en ce qui concerne le droit de bail à Malvaux sur une parcelle expropriée par le Syndicat des Eaux de Giromagny. L'association d'éducation populaire Saint-Colomban donne son accord pour la cessation de son droit au bail sur cette parcelle. Deux autres parcelles sont frappées de servitude de protection de captage des eaux potables pour les communes de Lepuix-Gy et Giromagny. Les contraintes engendrées par le captage des eaux potables et le manque d'égoûts pour l'évacuation des eaux usées dans la plaine de Malvaux seront les causes de la fermeture de la colonie de vacances de Malvaux en 1974 après son expropriation par le syndicat des eaux. Les eaux usées de la colonie étaient évacuées dans une fosse septique à l'arrière de la colonie; tous les colons se souviennent de cette odeur âcre les jours d'orages en août.

En lisant les comptes rendus des A.G. de 1967 à 1992 sur l'activité



Le Bercaïl en 1954.



Carte postale du Bercaïl avant le rachat par la paroisse de Luxeuil.

SOUVENIRS EN IMAGES DE LA COLONIE DE VACANCES DU BERCAÏL

Melle Desevaux, infirmière de la colonie de Malvaux, a participé à tous les séjours en juillet (pour les filles) et en août (pour les garçons). Spécialiste des petits bobos et reconfort des enfants en mal du pays de Luxeuil et de la famille. Votre président était un habitué de l'infirmerie, tous les ans elle m'accueillait en me disant «*À voilà mon pensionnaire à l'angine tenace*» et cela se confirmait quelques jours plus tard avec de la fièvre et une paire de jours à l'infirmerie où la literie était de meilleure qualité que dans les dortoirs. L'infirmière avait une passion pour la photo et l'image des enfants à Malvaux occupait tout son temps libre. Tous les événements importants étaient immortalisés sur la pellicule. Un petit laboratoire

pour le développement des photos avait été aménagé dans une pièce obscure à côté du bureau du directeur, les anciens doivent s'en souvenir.

Melle Desevaux a confié des centaines de photos à sa filleule Mme Sabine Genet, les anciens de Luxeuil se souviennent de l'épicerie de ses parents rue Aristide Briand. Sabine a passé beaucoup d'années à trier et classer les images puis elle s'est lancée dans une enquête, digne d'un détective privé, pour retrouver les colons immortalisés sur l'image, ils ont tous bien changé! Elle est parvenue à en retrouver un certain nombre pour les réunir dans la salle du chapitre de l'abbaye en 2019. Un moment intense de retrouvailles que la vie les avait

séparés mais les souvenirs étaient intacts. Elle souhaitait renouer avec cette rencontre amicale en 2020 mais la pandémie a obligé une pause qui aiguisera encore plus l'envie de se retrouver en 2021 ou 2022.

Un DVD des images collectées par Sabine a été réalisé et il est en vente au prix de 10 euros à tous les anciens et anciennes de Malvaux, une occasion d'échanger avec elle et d'apporter ses souvenirs au profit de l'ancienne communauté de Malvaux.

Un grand merci à Sabine Genet pour avoir conservé et valorisé tous ses souvenirs d'enfance.

Voici l'adresse mail de Sabine Genet : genet.video@gmail.com

de cette association, au riche passé, il est mentionné des Assemblées Générales tous les ans avec une activité en déclin, le dernier compte rendu du 27 mai 1992 est signé par le curé François Boiteux. Le décès de M. René Philippe, président de 1956 à 1991 a accéléré la mise en sommeil de l'association. La Cité paroissiale était à l'abandon et la

nouvelle Cité construite en 2013 l'a remplacée avantageusement. Lire l'article dans la Gazette 2013 qui est consacré à la nouvelle Cité paroissiale.

Cahiers des délibérations de l'association d'éducation populaire Saint-Colomban,

conservé aux Archives diocésaines, bibliothèque Grammont à Besançon.

L'ORIGINE DE LA CRÉATION DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT COLOMBAN LE 4 JUILLET 1948



Chanoine Thiébaud et Claude Grange, sculpteur.

Après avoir découvert l'article consacré à l'histoire de l'association d'éducation populaire Saint-Colomban on peut se poser la question de la pertinence de créer une nouvelle association les Amis de saint Colomban.

L'association d'éducation populaire Saint-Colomban gérait les sections sportives, musicales, théâtrales et assurait la gestion de la Cité Paroissiale. À cela il faut ajouter la gestion de la colonie de vacances «Le Bercaill» en recevant des subventions des Allocations Familiales et du service de la Reconstruction, suite à la deuxième guerre mondiale.

C'est à la lecture du compte rendu de la première réunion de la fondation de l'association des Amis de saint Colomban que l'on a découvert l'objectif fixé qui est bien différent des objectifs de l'association populaire:
Séance du 3 juillet 1948 (veille de la fête d'été de saint Colomban)
- Fondation de l'association -
Réunies le soir du 3 juillet 1848

chez Monsieur le Chanoine Henri Thiébaud, Chevalier de la Légion d'Honneur, ancien curé de Luxeuil, 19 rue du Chêne, quelques personnes ferventes admiratrices de saint Colomban et de l'épopée des Moines de Luxeuil et conscientes de la nécessité de conserver et développer son souvenir, ressuscité par Monsieur le Chanoine Thiébaud en 1924, ont émis l'idée de créer une association à buts historique, intellectuel et religieux et s'élaborer un projet de groupement.

Étaient présents: Monsieur le Chanoine Henri Thiébaud, Messieurs Eugène Cugnier, Migy-Fallet Maire de Saint-Ursanne, Monsieur l'abbé Kobler et Monsieur l'abbé J. Ruegg, chancelier de l'évêché de Saint-Gall, Monsieur le Doyen Dietsch de Rorschach, Monsieur l'abbé Schenen, curé de Speicher représentant la Suisse, Monsieur l'abbé J. O'Caroll représentant l'Irlande, Messieurs Pierre Valot, Gilles Cugnier, Yves Dornier, Mesdemoiselles Jeanne Thiébaud, Sabine Cugnier, Yvonne Sivard, Jeanne Rouleau. Monsieur l'abbé Gabiot, curé doyen de Luxeuil était excusé. Cette association portera le nom d'Association des Amis de saint Colomban et aura pour devise: **S'unir, s'instruire et agir pour conserver l'œuvre et l'héritage de saint Colomban.**

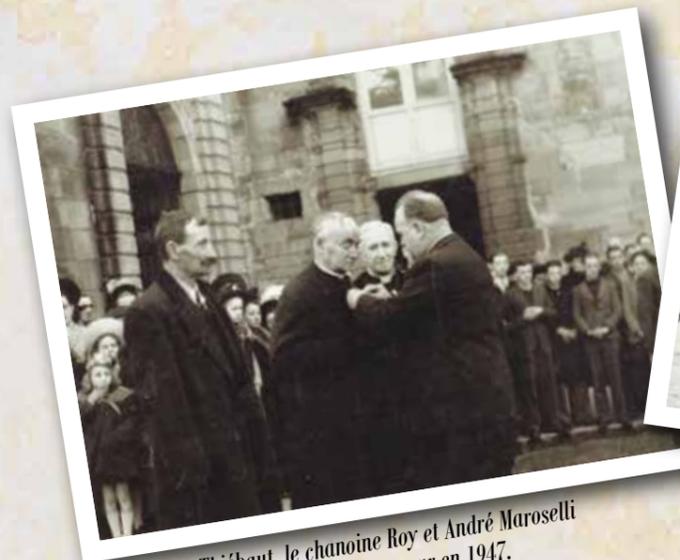
À l'unanimité, les premiers Amis de saint Colomban ont désigné Monsieur le Chanoine Thiébaud comme Président effectif de l'association et Monsieur Gilles Cugnier comme secrétaire général et les ont chargés d'établir les statuts suivant la loi de 1901. Notre association allait très vite se confronter à un événement de taille internationale: préparer les

fêtes de 1950. Lire l'article consacré à la première délibération de notre association dans la Gazette 2018, page 4.

La genèse des fêtes internationales de 1950

À la demande de M. Robert Schuman, ministre des affaires étrangères, les membres de son cabinet doivent travailler à une rencontre des délégations européennes pour proposer un projet de coopération en vue de la future CECA, communauté du charbon et de l'acier. Sujet très délicat qui ne fait pas l'unanimité au sein du Gouvernement français. Cette réunion doit être discrète, assez loin du microcosme parisien et il faut trouver une diversion pour ne pas éveiller l'opposition politique au Parlement où M. Robert Schuman ne fait pas l'unanimité. Quelques années plus tard lors de l'arrivée du Général de Gaulle au pouvoir, celui-ci lui aurait répondu à une demande formulée par M. R. Schuman, pour faire avancer son projet européen: «il est temps d'aller vous reposer à Scy-Chazelles» (résidence familiale de la famille Schuman en banlieue de Metz. Aujourd'hui un très beau musée rappelle le souvenir de cet illustre homme européen).

Parmi le personnel du ministère des Affaires Étrangères se trouve un conseiller de renom, M. Maurice Baumont, normalien, professeur des Arts et Métiers, membre du secrétariat de la Société des Nations et luxovien d'adoption, son grand-père a été principal du collège de Luxeuil, aujourd'hui collège Claude Mathy. Né à Lunéville il va passer son enfance et son adolescence, pendant les périodes scolaires, dans



Le chanoine Thiébaud, le chanoine Roy et André Maroselli lors de la remise de la légion d'honneur en 1947.



Chanoine Thiébaud à Saint-Ursanne avec la famille de Gilles Cugnier avant 1950.

la cité thermale et au décès de son grand-père Maurice Baumont hérita de sa maison luxovienne. Il se tiendra informé de l'actualité luxovienne où résidait Melle Arlette Kraemer-Baumont, sa belle-fille. Rappelons qu'à cette époque, M. André Maroselli était ministre de l'Air et les deux hommes se connaissaient très bien. Cette rencontre de Luxeuil en juillet 1950 était tellement secrète que très peu de documents relatent cet événement. On pourrait émettre l'hypothèse¹ que M. Maurice Baumont, conseiller historique au Ministère des Affaires Étrangères, a proposé, lors des réunions du cabinet du ministre, d'inaugurer dans un cadre européen la nouvelle statue de saint Colomban à Luxeuil, déjà inaugurée en 1947 et 1948. L'engagement catholique de Robert Schuman et l'histoire européenne du moine Colomban faisant le reste.

Au printemps 1948, Le cabinet du ministre demande à M. Gabriel Lebras, juriste en droit canonique,

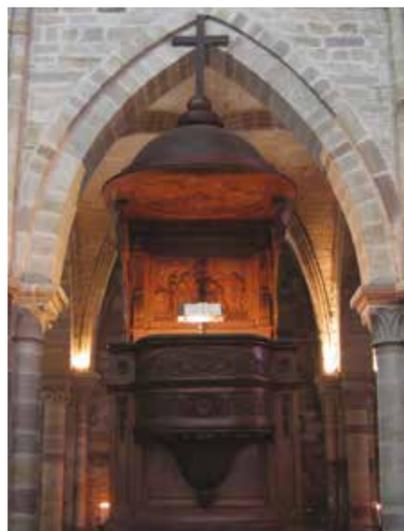
sociologue des religions, Président de la Section religieuse à l'École des Hautes Études (Sorbonne), de constituer une équipe autour de ce projet prévu en 1949. M. Gabriel Lebras contacte Melle Marie-Marguerite Dubois, enseignant-chercheur à la Sorbonne, théologienne, historienne, grammairienne ayant une connaissance approfondie de l'anglais médiéval. Elle va se rendre à Luxeuil pour rencontrer M. le Maire, André Maroselli, qui lui demande de s'adresser à l'ancien curé Henri Thiébaud. Celui-ci adhère immédiatement à cette initiative qui mettra saint Colomban à l'honneur. Mais il fallait résoudre plusieurs problèmes dont la date que M. Robert Schuman souhaitait en juillet 1949. Le curé Thiébaud refusa cette date pour cause de Concours régional de l'Union de Gymnastique à Luxeuil. Le ministère accepta de repousser la date à juillet 1950. Le financement d'une telle manifestation nécessitait un

organisme spécifique qui centralise les dépenses et les recettes afin d'obtenir le remboursement du ministère des Affaires Étrangères, structure qui ne doit pas avoir de lien avec la paroisse ni la ville de Luxeuil. L'idée de créer l'association des Amis de saint Colomban est la solution idoine d'autant que le projet était en gestation suite à l'achat d'une parcelle de terrain (4 ares) à Annegray pour ériger une croix sur la petite butte qui rappelle l'emplacement du premier monastère de saint Colomban. Le Secrétaire Général de l'association, M. Gilles Cugnier, étudiant en ophtalmologie à Paris allait faire l'intermédiaire entre les bureaux du ministère, Melle M.M. Dubois et les Luxoviens. Il a aussi sollicité ses contacts colombaniens en France, Suisse et Italie pour leurs participations aux fêtes de 1950.

¹ L'association des Amis de Maurice Baumont à Paris, dont le président est M. Jean Baechler, Professeur de sociologie historique à la Sorbonne, organise tous les ans le prix Maurice Baumont dont le jury est présidé par Jean Tulard de l'Académie des sciences morales et politiques, spécialiste de Napoléon Bonaparte.

Lors du décès de M. Maurice Baumont, Melle Arlette Kraemer-Baumont, sa belle-fille, conservait ses archives dans la Maison du Bailli à Luxeuil, M. André Maroselli lui avait mis à disposition le 1er étage de la bibliothèque municipale pour classer les archives de l'Historien. En 1989 elle dut quitter ce local à la demande de la municipalité pour agrandir la Bibliothèque Municipale. Les archives du diplomate luxovien ont été transportées à la direction des Archives du ministère des Affaires étrangères et européennes (centre des archives diplomatiques de La Courneuve). Et le siège de l'association a été transféré à Paris. Dommage que la ville de Luxeuil n'ait pas conservé un souvenir de ce diplomate hormis le nom d'une rue.

L'INSTALLATION DE LA CHAIRE DE NOTRE-DAME À PARIS DANS L'ÉGLISE DE LUXEUIL EN 1871



La chaire de Notre-Dame de Paris dans l'église Saint-Pierre de Luxeuil-les-Bains.

Plusieurs articles concernant l'histoire de cette chaire ont été publiés dans les revues des anciens du petit Séminaire de Luxeuil et dans la presse.

Les archives de la paroisse de Luxeuil conservées à la Bibliothèque diocésaine de Besançon, permettent de retracer le transport de la chaire de Besançon à Luxeuil et nous apportent aussi quelques informations complémentaires sur ce superbe meuble.

En effet, 7 lettres écrites de septembre à novembre 1871 seront échangées entre S.E. le cardinal Césaire Mathieu, archevêque de Besançon et M. Vuilleminot, curé de Luxeuil.

La première lettre de S.E. le cardinal à M. le Curé le 8 septembre 1871 :

L'état de votre chaire m'a attristé et m'a donné une pensée que je dois vous communiquer.

Au moment de la restauration du culte, le premier consul fit faire à Notre-Dame de Paris une chaire exécutée sur les dessins de MM

Pevrier et Fontaine¹, les plus célèbres architectes du temps.

M. Marchant à Paris était l'ébéniste qui proposa d'adapter le trône épiscopal de Chartres, en cours de construction en 1789, et dont la Révolution interrompit la réalisation.

Cette chaire fort grandiose et un carré qui contient au dedans son escalier (disposition très rare pour une chaire, mais il fallait harmoniser les dimensions de l'imposant abat-voix, déjà construit, avec le futur meuble). Elle a été parfaitement établie avec les moulures et les sculptures. Elle est dessinée, non pas pour être adossée à un pilier, mais à être placée sous un arc d'ogive: elle était mobile pour pouvoir être déplacée pendant les cérémonies.

C'est dans cette chaire qu'ont prêché tous les grands orateurs du siècle depuis Messieurs Félix Fournier et le révérend de Rauzan jusqu'au Révérend Xavier de Ravignan et au Révérend Félix Coquereau². Lorsque l'on voulut faire une autre chaire dans le genre ogival, voyant disparaître la belle chaire précédente, je m'en suis voulu acquéreur et l'ai fait transporter à Besançon.

Je vous l'offre sans autre charge que de la conserver telle qu'elle est, avec une inscription qui indique son origine et en vous chargeant des frais de port du rapatriement et de pose, que je ne pourrai faire maintenant. Cette chaire ferait bien dans votre église et serait pour le bas-côté ce qu'est votre magnifique buffet d'orgue pour le fond.

Si mon offre vous agréait, vous verriez ce qui conviendrait le mieux pour le transfert, du chemin de fer ou des voitures.

Cette lettre confirme la genèse de ce

projet qui commence par la visite de l'archevêque à Luxeuil et qui se trouve désolé de voir l'état de la chaire de l'église (détruite après s'être décrochée du pilier nord-ouest du transept).

Parmi les prédicateurs cités, le nom du père Henri-Dominique Lacordaire n'est pas mentionné alors qu'aujourd'hui, la mémoire collective ne se souvient que de lui. D'autant que le Cardinal connaît bien le milieu ecclésiastique de la Capitale, il est né à Paris. Il a fréquenté le séminaire Saint-Sulpice et fut nommé chanoine titulaire de Notre-Dame, puis curé de la paroisse de la Madeleine, autant d'informations qui démontrent la connaissance du prélat des différents prédicateurs de Notre-Dame. Est-ce un oubli de sa part ?

Par courrier du 10 septembre 1871, M. le curé Villemenot accepte l'offre de l'archevêque et le remercie en



Bas-relief représentant la Présentation de la Vierge au Temple.



Abat-voix du trône épiscopal prévu pour la cathédrale de Chartres.

ajoutant : *...cette magnifique chaire quoique d'un style différent de celui de notre église ira bien avec notre buffet d'orgues et les stalles qui ne sont pas, non plus, de style ogival et qui n'en sont pas moins de très beaux morceaux de sculpture... Il poursuit en demandant l'autorisation d'aller à Besançon pour prendre les mesures de la chaire et les dispositions à prendre pour le transport.*

Dans la lettre du 8 octobre 1871, M. le curé Villemenot rencontre des difficultés à requérir des voituriers pour aller à Besançon et il accepte la proposition de l'Archevêque de faire transporter la chaire par chemin de fer de Besançon à la gare de Lure. Dans le même courrier, il informe le cardinal Mathieu que le Conseil municipal de Luxeuil, sur sa demande, a alloué la somme nécessaire pour le transport, le ragrément et la pose.

La chaire arrive à la gare de Lure le 14 octobre, le transport jusqu'à Luxeuil s'effectue avec plusieurs charrettes ordinaires.

Le 20 octobre la chaire arrive à Luxeuil, les ouvriers sont maintenant occupés à la ragréer car elle est badigeonnée d'une peinture du plus mauvais effet. En la démontant à Paris, beaucoup de tenons et de mortaises ont été brisés. Le curé s'enquiert du coût du transport en Chemin de fer, L'archevêque l'informe qu'il a pris à sa charge ce transport.

Le 29 novembre le curé Villemenot annonce à l'archevêque que la chaire est installée et débarrassée de son badigeon : *...Le bois maintenant est tel qu'il est sorti des mains des ouvriers. Aussi chacun l'admire,*



Intérieur de la chaire avec une des quatre roues qui permettent son déplacement.



Gravure du père Hyacinthe Loyson, prédicateur en chaire de Notre-Dame de Paris, gravure à la bibliothèque de Versailles.

et je ne puis pas assez dire à votre Éminence combien nous lui sommes reconnaissants pour son précieux don... Et d'ajouter: Il ne reste plus qu'à placer l'inscription indiquant son origine, elle sera placée aussitôt qu'elle sera prête.

S.E. le cardinal Mathieu avait émis une réserve à la donation de la chaire pour qu'une plaque, racontant son origine, soit apposée sur la chaire mais le curé est décédé deux mois plus tard, probablement qu'il n'a pas eu le temps de satisfaire la volonté de son supérieur; cela fait 138 ans que la demande du Cardinal attend toujours!



Le plancher en marqueterie de la chaire.

¹ Charles Percier et Pierre Fontaine architectes néoclassiques et décorateurs. Leur association a commencé en 1792 pour réaliser les décors de l'Opéra de Paris. Il était impossible de différencier le travail de chacun. Ils furent les instigateurs du style Empire. Après avoir travaillé en Italie et en Grande Bretagne, ils furent les architectes de Napoléon Bonaparte jusqu'en 1814. Ils travaillèrent sur le palais du Louvre, incendié pendant la commune, pour permettre à l'empereur d'habiter au centre de Paris. Ils dessinèrent l'arc du Carrousel dans la perspective des Champs-Élysées, ils restaurèrent le château de la Malmaison de Joséphine et travaillèrent dans les châteaux de Compiègne, Saint-Cloud et Fontainebleau.

² Félix Fournier (1803-1877), évêque de Nantes, député de Loire-Inférieure, fondateur d'une société Saint-Vincent-de-Paul. M. l'abbé Rauzan, ancien supérieur des Missions de France, et fondateur des prêtres de la Miséricorde. Gustave-François-Xavier de la Croix de Ravignan dit Xavier de Ravignan (1795-1858), prêtre jésuite français, directeur spirituel, écrivain, prédicateur, il donne des Conférences de Carême à Notre-Dame de 1837 à 1846. Abbé Félix Coquereau, aumônier en chef de la Marine Nationale de 1843 à 1856. Il s'adonne à l'étude de l'Écriture et des Saints Pères en vue de la prédication dont il veut faire sa carrière. Il occupe sans interruption les chaires des différentes églises parisiennes.

[Boutique des Amis de saint Colomban]

LIBRAIRIE	TARIFS
Gugnier (Gilles) <i>Histoire du monastère de Luxeuil à travers ses abbés</i> , édition Guéniot Langres, 2003, 320 pages, TOME 1	20 €
Gugnier (Gilles) <i>Histoire du monastère de Luxeuil à travers ses abbés</i> , édition Guéniot Langres, 2004, 197 pages, TOME 2	20 €
Gugnier (Gilles) <i>Histoire du monastère de Luxeuil à travers ses abbés</i> , édition : Les Amis de saint Colomban, 2005, 258 pages, TOME 3	20 €
Gugnier (Gilles) <i>Histoire du monastère de Luxeuil à travers ses abbés</i> , 2003-2005, LES TROIS TOMES	60 €
<i>Actes 1990</i> , collectif des Amis de Saint Colomban, 2000, 154 pages	5 €
Cugnier (Gilles) <i>L'ermitage de Saint Valbert</i> , édition les Amis de Saint Colomban réédition 2004, 16 pages	2 €
Cugnier (Gilles) <i>Le monastère Saint Jean-Baptiste d'Annegray</i> , édition des Amis de Saint Colomban, 1997, 95 pages	7 €
Gaborit (Alain de) <i>Les biens et droits du Prieuré Saint Jean-Baptiste d'Annegray</i> , édition Les Amis de Saint Colomban, 33 pages	5 €
Mestelan (Robert et Claudia) <i>Bangor Bobbio La route de Saint Colomban</i> , 2008, 336 pages	23 €
Thiébaud (Jean) <i>Saint Colomban Instructions, Lettres et Poèmes</i> , édition L'Harmattan, 2000, 174 pages	13,75 €
<i>Fêtes en l'honneur de Saint Colomban à Luxeuil</i> , 21 et 22 juillet 1929, conférence de M. le chanoine Eugène Martin, imprimerie P. Valot, Luxeuil, 23 pages	5 €
Vogüé (Adalbert de) <i>Vie de saint Colomban et de ses disciples</i> , édition Abbaye de Bellefontaine, vie monastique n°19, 1988, 281 pages	21,50 €
Vogüé (Adalbert de) <i>Règles et pénitentiels monastiques</i> , édition Abbaye de Bellefontaine, vie monastique n°20, 1989, 189 pages	17,90 €
Vogüé (Adalbert de) <i>Règles monastiques au féminin</i> , édition Abbaye de Bellefontaine, vie monastique n°33, 1996, 330 pages	18,90 €
Les cahiers colombaniens 2013, <i>Les écoles monastiques du Haut Moyen Âge</i> , 142 pages	24 €
Guy Leduc et Claudine Véderine, <i>Voyage au Pays de Colomban</i> , 397 pages	39 €
Kurzawa (Frédéric), <i>Saint Colomban et les racines chrétiennes de l'Europe</i> , 468 pages	19,80 €
Farinella (Enzo), <i>Culture et Politique Hier et Aujourd'hui</i> , 2019, 240 pages	20 €
Catalogue de l'exposition de manuscrits en 2015 à la Tour des Échevins	8 €
<i>L'Europe chrétienne en marche : l'héritage des moines irlandais, Colomban, Gall...</i> , DVD	20 €

Les frais de port sont en supplément des prix indiqués. **Pour toutes commandes ou informations complémentaires** : contacter Jacques Prudhon, Tél. 03 84 40 30 03 / jacques.prudhon@wanadoo.fr

Programme 2021

Le programme 2021 de notre association a été modifié en raison du confinement de la population. Nous adaptons ce programme au fur et à mesure de l'évolution des consignes du confinement et vous pouvez le consulter sur le site internet :

<https://www.amisaintcolomban.org/wordpress/>

Pour rechercher le site internet depuis un moteur de recherche vous entrez « wordpress amis saint colomban » pour éviter d'arriver sur notre ancien site qui est toujours consultable.

[Notre association]



Le bureau de notre association en 2020

- Jean Coste, Président d'honneur
- Jacques Prudhon, Président en exercice
- Simon Derache, Vice-président dédié au Chemin européen de saint Colomban
- André Vieille, Trésorier
- André Villeminey, Trésorier adjoint
- Vanessa Le Lay, secrétaire

Le Conseil d'Administration

Sébastien Castel, Jean Coste, Josette Coste, Monique Cugnier, Sébastien Bully, Patrick Couval, Arnaud Demonet, Simon Derache, Roger Dirand, Vanessa Le Lay, Michel Morel, Jacques Prudhon, Gérard Rigallaud, André Vieille, André Villeminey et Marie-Paule Zert.

Notre joie d'accueillir les 10 nouveaux colombaniens et colombaniennes en 2020

Mme Aurélia Bully à Marsannay-le-Bois; Cure catholique à Saint-Ursanne en Suisse; M. Patrice Focky à Mélisey; Mme Dominique Grandjean à Passavant-la-Rochère; M. Gabriel Humbert à Villers-sur-Port; M. Jacques Leleu à Saint-Valéry-sur-Somme; M. Colomban Mougin à Le-Haut-du-Them; Mme Patricia Rousseau à Fougerolles; M. Marco Roth à Moutier (Suisse); M. Ronald-Pierre Schmid à Aarau (Suisse).

Notre peine d'apprendre la disparition de nos Amis en 2020

M. Jean Prieur à Épinay-sur-Seine; M. Bernard Frichet à Luxeuil-les-Bains; Abbé Xavier Cucherousset à Fresse; Mme

Odette Balandier à Saint-Loup-sur-Semouse; M. Claude Aubry à Aix-en-Provence.

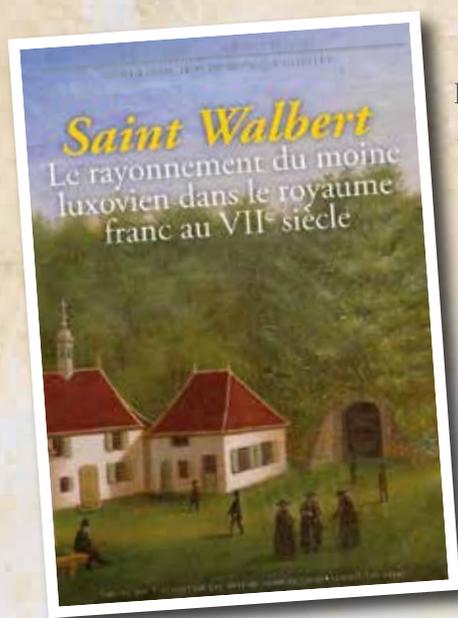
Avec une pensée sincère pour les Amis et Amies dont nous n'avons pas été informés de leur disparition.

Nous présentons nos condoléances aux familles de nos Amis et les assurons de nos prières. Lors de la fête de saint Colomban, les colombaniens se sont associés à la prière de la communauté paroissiale au cours de la messe célébrée à la mémoire de nos Amis défunts.



LES AMIS DE ST COLOMBAN

**PARUTION DES ACTES DE LA 9^e TABLE RONDE
EUROPÉENNE DU MONACHISME LUXOVIEN
(LUXEUIL-LES-BAINS, 23 SEPTEMBRE 2017)**



La Gaule franque à l'époque de l'abbatit de Walbert (629-670)

Jean-Michel Picard, professeur School of Languages and Literatures,
University College Dublin

Vie et miracles de Walbert par Adson X^e siècle

Monika Juzepczuk, université de Varsovie, auteur d'un mémoire sur la
Vie et les miracles de saint Walbert

**De Colomban à Walbert: le problème de la "Règle mixte".
Une réévaluation.**

Alain Dubreucq, professeur émérite des Universités, université Lyon 3

**La crypte de Saint-Walbert de l'ancienne église Saint-Martin
à Luxeuil**

Sébastien Bully, CNRS-UMR ArTeHIS, Responsable du chantier des fouilles
archéologiques à Luxeuil-les-Bains

Walbert, Salaberge et la fondation du monastère de Laon

Michèle Gaillard, professeur émérite des Universités, université Lille-SHS

Varia

Jonas de Bobbio et l'héritage contesté de Colomban

Alexander O'Hara, Austrian Academy of Sciences, Vienna

COMMENT L'ACHETER ?

Prix public 24 euros (frais de port pour la France 3€, pour l'Europe contacter Jacques Prudhon).

Vous pouvez acheter cet ouvrage en envoyant un chèque libellé au nom des Amis de saint Colomban. Indiquez au dos de votre chèque « Cahiers 2017 » et expédiez-le à :

Association des Amis de saint Colomban

12 rue Saint-Colomban

70300 Luxeuil-les-Bains

Tél. 00 33 (0)3 84 40 30 03

ou par mail : jacques.prudhon@wanadoo.fr

